

BESNARD Antonin

Université de Rennes 2-Haute Bretagne

Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO)

Être missionnaire carme aux Antilles
(1646-1699)

D'après la correspondance de la province de Touraine

**Les Annexes et les lettres de
la correspondance**

Master 2 Histoire

2013-2014

Mémoire de recherche réalisé sous la direction de Georges
PROVOST

SOMMAIRE

Partie I : les annexes des chapitres du mémoire

Introduction :

- Annexe 1 : présentation de la source p 7
- Annexe 2 : « mémoire, état, inventaire » p 14
- Annexe 3 : qui sont les concepteurs des documents ? p 15
- Annexe 4 : le transfert des documents p 16
- Annexe 5 : l'espace caribéen p 17
- Annexe 6 : tableur énonçant les caractéristiques de tous les documents p 18

Chapitre 1

- Carte 1 : le trajet de Maurile de Saint-Michel p 23
- Annexe 1 : les morts et les malades (carmes américains) p 24
- Annexe 2 : les morts et les malades (ensemble des ordres antillais) p 27
- Annexe 3 : l'alimentation : un univers connu p 28

Chapitre 2

- Annexe 1 : les guerres antillaises p 31
- Carte 1 : les Petites Antilles après le traité de Bréda (1667) p 34
- Carte 2 : les Grandes Antilles après le traité de Bréda (1667) p 34
- Carte 3 : les Petites Antilles après le traité d'Utrecht (1713) p 35
- Carte 4 : les Grandes Antilles après le traité d'Utrecht (1713) p 35
- Carte 5 : les Petites Antilles après le traité de Versailles (1783) p 36
- Carte 6 : les Grandes Antilles après le traité de Versailles (1783) p 36

Chapitre 4

- Annexe 1 : l'effectif des religieux (1646-1661) p 38
- Annexe 2 : l'effectif des religieux (1665-1678) p 42
- Annexe 3 : l'effectif des religieux (1678-1699) p 46

Chapitre 5

- Annexe 1 : les religieux indisciplinés p 52

Chapitre 7

- Annexe 1 : la bibliothèque du Carmel guadeloupéen p 54

Partie II : les lettres de la correspondance

1646-1652

<i>Lettre 68</i>	<i>p 61</i>
<i>Lettre 69</i>	<i>p 63</i>
<i>Lettre 1</i>	<i>p 64</i>

1658-1662

<i>Lettre 6</i>	<i>p 68</i>
<i>Lettre 3</i>	<i>p 70</i>
<i>Lettre 5</i>	<i>p 72</i>
<i>Lettre 4</i>	<i>p 75</i>
<i>Lettre 7</i>	<i>p 77</i>
<i>Lettre 9</i>	<i>p 78</i>
<i>Lettre 8</i>	<i>p 81</i>
<i>Lettre 10 (lettre 11 : copie de lettre 10)</i>	<i>p 85</i>

1666-1672

<i>Lettre 12</i>	<i>p 88</i>
<i>Lettre 13</i>	<i>p 91</i>
<i>Lettre 14</i>	<i>p 94</i>
<i>Lettre 24</i>	<i>p 96</i>
<i>Lettre 17</i>	<i>p 98</i>
<i>Lettre 18</i>	<i>p 100</i>
<i>Lettre 19</i>	<i>p 104</i>
<i>Lettre 20</i>	<i>p 108</i>
<i>Lettre 21</i>	<i>p 111</i>
<i>Lettre 22</i>	<i>p 113</i>
<i>Lettre 23</i>	<i>p 114</i>
<i>Lettre 16</i>	<i>p 116</i>
<i>Lettre 25</i>	<i>p 118</i>

1679-1683

<i>Lettre 26</i>	<i>p 122</i>
<i>Lettre 27</i>	<i>p 124</i>
<i>Lettre 28</i>	<i>p 126</i>
<i>Lettre 30</i>	<i>p 128</i>
<i>Lettre 31</i>	<i>p 129</i>
<i>Lettre 62</i>	<i>p 131</i>

1687-1690

<i>Lettre 63</i>	<i>p 133</i>
<i>Lettre 45</i>	<i>p 135</i>
<i>Lettre 32</i>	<i>p 138</i>
<i>Lettre 33</i>	<i>p 141</i>
<i>Lettre 34</i>	<i>p 143</i>
<i>Lettre 38</i>	<i>p 145</i>
<i>Lettre 35</i>	<i>p 147</i>
<i>Lettre 36</i>	<i>p 150</i>
<i>Lettre 37</i>	<i>p 153</i>
<i>Lettre 39</i>	<i>p 155</i>
<i>Lettre 40</i>	<i>p 157</i>
<i>Lettre 41</i>	<i>p 160</i>
<i>Lettre 44 + 43</i>	<i>p 162</i>
<i>Lettre 46</i>	<i>p 167</i>
<i>Lettre 42</i>	<i>p 168</i>
1698-1699	
<i>Lettre 47</i>	<i>p 172</i>
<i>Lettre 48</i>	<i>p 173</i>
<i>Lettre 49</i>	<i>p 175</i>
<i>Lettre 50</i>	<i>p 177</i>
<i>Lettre 51</i>	<i>p 180</i>
<i>Lettre 52</i>	<i>p 182</i>
<i>Lettre 53</i>	<i>p 184</i>

Partie I : les annexes
des chapitres du
mémoire

Introduction

Annexe 1 : présentation de la source

En rouge, les documents non-datés, mais dont je peux affirmer qu'ils se trouvent dans des bornes chronologiques avoisinantes. Il y a une très forte probabilité pour qu'ils s'insèrent dans les époques citées ci-dessous.

En bleu, ce sont deux documents qui mériteraient un approfondissement, car je n'ai pas autant de certitudes que pour les autres. Malgré tout ils me semblent rentrer dans les périodes où ils sont placés.

En gras, il s'agit pour moi d'un seul et même document que l'archiviste a subdivisé en plusieurs. Il serait donc pour moi plus logique de les regrouper et de les comptabiliser une seule fois dans les études postérieures sur la source (44 + 43 // 55 + 56 // 72 + 73 // 82 + 83 // 91 + 94).

Malgré le fait que cette quinzaine de documents ne soient pas datés, j'ai préféré les intégrer plutôt que de les laisser à l'écart de cette étude chronologique pensant que la recherche ne pouvait en être que bénéfique. D'autant plus qu'au travers du contenu, du contexte historique, des comparaisons d'écriture, il existe pour tous une très forte probabilité que ce classement soit le bon.

Classement selon la chronologie des documents (seuls ceux datés sont pris en compte)

I) De 1646 à 1652

Les lettres

- Document 68 du 4 avril 1646 : Demande du gouverneur de Grenade (Nantes) au Révérend Père Provincial de Touraine (RPP) qui se situe à Paris à ce moment.
- Document 69 de l'année 1646 : Demande d'obédience d'Ambroise de Sainte-Anne (il est à Nantes) au RPP (à Paris) pour partir en Amérique.
- Document 1 du 20 novembre 1652 : Lettre de Jérosme de la Présentation (en Guadeloupe) au RPP (où il sera).

Une affaire juridique

- Documents 64, 65 et 66 du 1^{er} avril 1651, extrait du conseil souverain en Guadeloupe. Ce conseil examine une requête d'un père carme souhaitant régler un conflit avec les jacobins, ces derniers accusant les carmes de ne pas disposer des garanties nécessaires pour exercer les fonctions religieuses sur ces terres.

Des actes de fondations (faits par des notaires royaux et des greffiers)

- Saint-Christophe : document 71 du 13 août 1650 correspondant à l'acte de fondation du 10/06/1649 d'un établissement religieux carme sur cette île.
- Saint-Martin : document 72 + 73 (**comptabilisé dans les études en un seul document**) du 25 août 1652 (copie d'un original du 20 mai 1650) correspondant à l'acte de fondation d'un établissement religieux et carme sur cette île.
- Guadeloupe : documents 74, 75, 76 et 77 traitant des acquisitions du Carmel sur cette île.

1. Le 75 date du 11/08/1652 (original : 6/03/1651) correspondant à une fondation faite aux Carmes en Guadeloupe.
2. Le 76 date du 17/10/1653 (original : 21/08/1651) correspondant à une vente faite par un Flamand d'origine turque aux pères de notre ordre.
3. Le 74 date du 17/10/1653 (original : 5/03/1651) correspond à une fondation en Guadeloupe.
4. Le 77 date du 17/10/1653 (original : 17/11/1652) correspond à une requête concernant une habitation des Carmes.

Regroupement de différentes thématiques

- Document 54 : il résume différentes sources (lettres, fondations...) allant de 1646 à 1652.
- Documents 55 + 56 (**comptabilisés dans les études en un seul document**) en 1652: il regroupe de façon assez complète les actes de fondation de la Guadeloupe, Saint-Christophe et Saint-Martin (datés *supra*) en plus du procès intenté aux carmes par les jacobins (daté *supra*). Ce dossier fut réalisé par un notaire bien que la couverture de présentation soit faite par un missionnaire.

Mémoire, état et inventaire de la mission

- Les documents 81, 82 et 83 ne sont pas datés. Malgré tout par l'analyse de l'écriture, il me semble avoir été produits par Ambroise de Sainte-Anne vers 1651-1652 selon les indications données *supra*.
 1. Doc 81 : État de l'habitation de la Guadeloupe (acquisitions, religieux et ordres sur place...)
 2. Docs 82/83 (**comptabilisés dans les études en un seul document**) : État de la mission à Saint-Christophe (acquisitions, meubles, dettes, esclaves, bestiaux, livres...)

Un document juridique royal (qui semble hors du sujet directement traité ici)

- Document 99 : lettre d'un secrétaire royal datant du premier mai 1651. Elle officialise la protection royale des Carmes dans le Levant.

II) De 1658 à 1662

Des lettres

- Document 6 du 20/01/1658 : Claude de Saint-Jan vers les RPP et définiteurs du chapitre provincial des Carmes à Nantes. (Non daté mais cette date est fort probable)
- Document 3 du 20/01/1658 : Claude de Saint-Jan (Basse-Terre en Guadeloupe) vers RPP (Nantes).
- Document 5 du 26/03/1659 : Claude de Saint-Jan (Saint-Christophe) vers RPP Marc de la Nativité.
- Document 4 du 05/06/1659 : Claude de Saint-Jan (Saint-Christophe) vers RPP Valentin.
- Document 7 du 03/01/1660 : RPP Valentin vers le gouverneur de la Guadeloupe (cette lettre semble être une copie d'un original du 07/08/1658)
- Document 9 du 24/04/1660 : Claude de Saint-Jan (Saint-Christophe) au Révérend Père (RP) Tiburce, religieux du couvent de la rue des Billettes à Paris.

- Document 8 du 09/12/1661 : Séraphin de Saint-Pierre (Guadeloupe) vers RPP Valentin (ou au RP Custode si ce dernier est absent).
- Document 10 du 09/12/1661 : Séraphin de Saint-Pierre (Guadeloupe) vers le révérend père supérieur (RPs) de La Rochelle.
- Document 11 du 09/12/1661 : copie du document 10.
- [Document 58 de 1662 : vers le Cardinal de la congrégation *De propaganda fide*.... en latin]

Acte de fondation (notaire)

- Marie-Galante : Document 80 du 06/11/1660 : Fondation dans l'île.
NB : Le document 78 est une copie de cet acte de fondation, datant du 8 novembre 1668 (Il fut restitué à Hyacinthe de la Sainte-Trinité le 7 novembre).

Document suspect

- Document 96 de 1658 : en latin mais ne semble pas correspondre au sujet traité

III) De 1666 à 1672

Des lettres

- Document 12 du 18/11/1666 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers un RP (peut-être de La Rochelle).
- Document 13 du 24/06/1667 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers le RP prieur de La Rochelle.
- **Document 14 (date inconnue mais écrite en temps de guerre donc en 1666-1667) : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers le RP prieur des Carmes de La Rochelle.**
- Document 24 du 25/06/1668 : Ferdinand de Saint-Claude (Guadeloupe) vers le RP Lézin de Sainte-Scholastique, prieur des Carmes à Nantes.
- Document 17 du 08/10/1668 : Le frère Emmanuel vers le RP Prieur des carmes de la Rochelle.
- Document 18 du 12/11/1668 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers le RP Prieur des Carmes de Nantes.
- Document 19 du 12/11/1668 : Ferdinand de Saint-Claude (Marie-Galante) vers le RP Lézin de Sainte-Scholastique à Nantes.
- Document 20 du 25/01/1669 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers le RP Marc, maître des novices à Tours
- [Document 57 du 22/02/1669 : Fr Aemilius vers RP maître, professeur, visiteur apostolique]
- Document 21 du 16/04/1669 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers RPP.
- Document 22 du 16/04/1669 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers RP prieur des Carmes à Nantes.
- Document 23 du 08/05/1669 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers RPP.
- Document 16 du 8 mai 1669 (original d'août 1668) : Une copie faite par Hyacinthe de la Sainte-Trinité (Saint-Christophe) vers un supérieur de la Province (peut-être le

RPP), d'une lettre initialement écrite par le Père Laurent à Amsterdam et à destination du Père Hyacinthe de la Sainte-Trinité en Amérique.

- Document 25 du 20/06/1671 : Ruau Pallu (un colon en Guadeloupe) vers un supérieur de la province de Touraine (probablement le RPP).

États et inventaires de la mission

- Mission des îles de l'Amérique en général : Documents 67, 90 et 93
 1. Document 90 non daté mais étant donné qu'il fut écrit par le père Léonard, et selon certaines informations de la lettre, nous pouvons assurément dire qu'il fut réalisé en 1670. État du temporel accompagnés de conseils pour l'améliorer sur les trois îles qu'ils possèdent à ce moment : Saint-Christophe, la Guadeloupe et Marie-Galante.
 2. Document 93 non daté mais par comparaison des écritures, nous pouvons dire qu'il fut produit par Hyacinthe de la Sainte-Trinité [1666-1672]
 3. Document 67 fait en 1669 : mémoire financier des mises et recettes sur ces dernières années sous l'ordre du vicaire Hyacinthe de la Sainte-Trinité.
- Marie-Galante : documents 87, 88 et 94.
 1. Document 88 du 19/01/1668 : Il émane sûrement de Ferdinand de Sainte-Claude, c'est un état et inventaire de la maison de Marie-Galante (de 1661 à 1668) approuvé par le vicaire provincial de l'époque Hyacinthe de la Sainte-Trinité.
 2. Document 87 du 22/06/1671 : Raphaël de Saint-Agnès contrôle et réévalue le bilan financier de l'état de la maison de Marie-Galante, lors de sa visite sur l'île.
 3. Document 91 + 94 (**comptabilisés dans les études en un seul document**) : état et inventaire des choses de la maison de Marie-Galante, copié par Ferdinand de Sainte-Claude sur celui du frère Léonard (il me semble), en y ajoutant le bilan du vicaire provincial Raphaël de Sainte-Agnès (document 87). Document approuvé par ce dernier le 15 décembre 1671.
NB : Le document 89 est un doublon de ces documents.
- Guadeloupe : Document 92 : copie d'un original du 1^{er} mai 1671 : état du couvent des carmes de la Guadeloupe et inventaire des choses qu'elle possède, l'original avait été fait pour la visite du vicaire provincial Raphaël de Sainte-Agnès.
- Saint-Christophe : Document 84 non daté : Inventaire de la maison de Saint-Christophe en Amérique [1671]

Acte de fondation

- Marie-Galante : Document 78 du 8 novembre 1668 (copie du document 80 datant de 1660 => *supra*).

Document juridique

- Document 98 de 1672 ? (cette date est inscrite sur l'acte mais rien n'indique qu'il fut produit à ce moment) : décret en latin sur les Indes Occidentales

IV) De 1679 à 1683

Des lettres

- Document 26 du 23/02/1679 : Raphaël de Sainte-Agnès (Guadeloupe) vers RPP.
- Document 27 du 02/08/1680 : Prosper de la Présentation (Guadeloupe) vers RPP (Nantes).
- Document 28 du 12/11/1680 : Raphaël de Sainte-Agnès (Saint-Christophe) vers RPP.
- Document 30 du 01/09/1681 : François de Sainte-Anne, le RPP (il est à la Rochelle) vers Raphaël de Sainte-Agnès (vicaire provincial des îles).
- Document 31 du 05/04/1682 : Raphaël de Sainte-Agnès (à La Rochelle) vers RPP (à Rennes).
- Document 62 du 30/09/1683 : Seignelay (à Fontainebleau) vers le RPP. Ordre d'envoyer six religieux sur les îles.
- Document 29 non daté : le verso est une demande d'obédience pour l'Amérique en latin [Placement de l'archiviste dans ces bornes chronologiques].

États et inventaires

- Iles de l'Amérique : document 97 de 1681 : état des recettes et mises des habitations des îles de l'Amérique.
- Guadeloupe : document 86 du 30 avril 1681 : l'état ou inventaire de la maison des Carmes de la Guadeloupe rendu par le RP Élie de Saint-Brice au vicaire provincial des îles de l'Amérique Raphaël de Sainte-Agnès.

Acte de vente

- Marie-Galante : document 79 du 26/06/1680. Vente d'une partie des terres des carmes de Marie-Galante au sieur Charpin (vente nécessaire car l'ordre ne peut combler l'endettement causé par le pillage de ses terres par les Hollandais).

V) De 1687 à 1690

Des lettres

- Document 63 du 16 /10/1687 (original : 12/08/1687) : Copie d'une lettre du Père Chrisogon adressée à sa sœur. Elle a été établie par le Père Séraphin de Sainte-Marie qui certifie avec le Père Boniface de Saint-Georges qu'elle est conforme à l'original, elle est destinée à Monsieur de Beauregard Revol demeurant à Nantes (qui est également le frère de Chrisogon).
NB : Antoine de Sainte-Anne témoigne du devenir de la lettre originale dans le document 43.
- Document 32 du 04/05/1688 : Maximien de Saint-Fulgence, le RPP de Gascogne vers le RPP de Touraine Marc de la Nativité.
- Document 33 du 24/07/1688 : Zacharie de Sainte-Tècle (de Nippes à Saint-Domingue) vers la Province.
- [Document 60 du 30/11/1688 : recours du Père Hilaire à Rome et la grâce que lui fait la révérence d'annuler les accusations faites contre lui en Amérique. En latin à revoir.]
- Document 34 du 02/12/1688 : Hilaire de la Purification (Rome) vers le RPP (à Paris).
- Documents 37, 38, 39 et 40 : lettres produites en un temps très court à cause de l'Affaire Boniface : un religieux qui se serait démarqué par sa mauvaise conduite, impliquant une réorganisation administrative.

1. Document 38 du 04/01/1689 : Martial de Saint-Hiacinthe (Saint-Christophe) vers RPP.
 2. Document 37 du 05/01/1689 : Antoine de Sainte-Anne (Saint-Christophe) vers RPP
 3. Document 39 du 06/01/1689 : Cyrille de Sainte-Marie-Madeleine de Pazzi (Saint-Christophe) vers RPP Marc de la Nativité.
 4. Document 40 du 18/01/1689 : Antoine de Sainte-Anne (Saint-Christophe) vers RPP.
 5. [L'envoi de ces lettres est accompagné de deux documents annexes qui traitent du même sujet. Document 35 du 05/01/1689 et le Document 36 écrit sûrement à la même date => *infra*]
- Document 41 du 10/03/1689 : Nicolas de Saint-Étienne vers le RPP Marc à Nantes.
 - Document 44 + 43 (**comptabilisés dans les études en un seul document**) de juin 1689 : Antoine de Sainte-Anne vers RPP.
 - Document 46 et 42 écrits à la même date le 08/05/1690 par Antoine de Sainte-Anne en Guadeloupe.
 1. Document 46 : Vers RPP.
 2. Document 42 : copie d'une lettre écrite par Antoine de Sainte-Anne au marquis de Seignelay, envoyée cette fois-ci au RPP en y ajoutant des informations supplémentaires sur la vie locale.
 - Document 45 non daté mais écrit par Antoine de Sainte-Anne vers le Père Boniface vraisemblablement [1687]

Mémoire, état et inventaire des maisons

- Document 36 (du 05/01/1689 assurément) fait par Antoine de Sainte-Anne : bilan financier de la maison de Saint-Christophe qui est accablé de la mauvaise gestion du père Boniface. Il en profite pour complimenter d'autres religieux présents sur place qui ne déshonorent pas l'ordre du Carmel.
- Documents 100 et 101 non-datés : par comparaison du style d'écriture, nous pouvons affirmer qu'elles proviennent de Antoine de Sainte-Anne. De plus par le contenu elles ont été écrites avec certitude à la même période, en temps de guerre, entre août 1689 et Juin 1690.
 1. Document 100 : état général de la mission des îles de l'Amérique (nombre de religieux, administration de chaque maison...)
 2. Document 101 : caractère des religieux nécessaires à la mission (tour d'horizon des qualités et défauts des frères présents sur place, description de ce que devra être le futur vicaire...).

Documents juridiques

- Document 59 du 02/10/1687 (original : 10/11/1687) : extrait des minutes du greffe civil et criminel de l'île de Saint-Christophe. Devant un juge royal, Antoine de Sainte-Anne certifie que seul le père Boniface est chargé de gérer les affaires temporelles de la maison de cette île.
- Document 35 du 05/01/1689 : une copie d'un scrutin de la première visite juridique d'Antoine de Sainte-Anne à Saint-Christophe, faite par Martial de Saint-Hiacinthe.

Dans celui-ci le père Nicolas est notamment interrogé sur le comportement du Père Boniface.

- Document 61 du 18/03/1690 : Interrogatoire fait par Nicolas de Saint-Étienne dans le cadre d'une commission commandée par le RPP Marc du 29 octobre 1689 contre le père Hilaire de la Purification. Le Père Ambroise de Saint-Léon puis le Père Séraphin de Sainte-Marie sont successivement questionnés sur les actes du Père Hilaire.

VI) De 1698 à 1699

Des lettres

- Document 47 du 14/07/1698 : Cyrille de Sainte-Marie Madeleine de Pazzi (Guadeloupe) vers RPP (Paris).
- Document 48 du 20/09/1698 : Étienne de Saint-Quentin (Guadeloupe) vers RPP
- Document 49 du 20/09/1698 : Maximien de Saint-Pierre (Guadeloupe) vers RPP (Paris).
- Document 50 du 20/09/1698 : Maximien de Saint-Pierre (Guadeloupe) vers un religieux de Touraine.
- Document 51 du 03/10/1698 : Rodolphe de Saint-Jan (Guadeloupe) vers RPP Colomban (Rennes).
- Document 52 du 28/11/1698 : Étienne de Saint-Quentin (Guadeloupe) vers RPP
- Document 53 du 20/02/1699 : Rodolphe de Saint-Jan (Saint-Christophe) vers RPP (Paris).

VII) Autres

Documents que je n'ai pas réussi à dater

Mémoire, état et inventaire

- Document 102 : Tout faire pour garder les missions et comment.

Cartes

- Document 85 : Carte de la Guadeloupe
- Document 95 : Carte de Marie-Galante

Document du 18^{ème} siècle

- Document 70 du 23/08/1738: acquisition des carmes d'une habitation en Guadeloupe.

Annexe 2 : Les thématiques présentes dans les documents rentrant dans la catégorie : « mémoire, état, inventaire »

Numéro du document	Conditions financières	Description des religieux	Description acquisitions	Conditions matérielles	Conditions spirituelles	Description de la force de travail
36	Oui	Oui				
67	Oui					
81		Oui	Oui			
82 + 83	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui
84				Oui	Oui	Oui
86	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui
87	Oui					
88	Oui		Oui	Oui		Oui
89	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui
91 + 94	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui
92	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
93	Oui	Oui				
97	Oui			Oui		Oui
100	Oui	Oui			Oui	
101		Oui				
102		Oui				

- **Conditions financières : l'état du temporel**
- **Description des religieux : leurs caractères comme les travaux qui les caractérisent sur place**
- **Description des acquisitions : les habitations des îles (superficie, propriétés, possessions...)**
- **Conditions matérielles : tout ce qui concerne la vie quotidienne des missionnaires hors des tâches religieuses (meubles qu'ils disposent dans les logis, linge, ustensile, cuisine, nourriture....)**
- **Conditions spirituelles : tout ce qui concerne les choses nécessaires aux tâches religieuses (vêtements, objets liturgiques, bibliothèque des missionnaires.)**
- **Description de la force de travail : tout ce qui concerne le domaine cultivable des habitations (sucrierie, indigoterie, bestiaux, esclaves...)**

Annexe 3 : Qui sont les concepteurs des documents ?

A) La correspondance dans son ensemble

Expéditeur	Quantité
Missionnaires	65
Colons	13
Religieux en France	5
Administrateurs en France	3
Royauté	3
?	6

- Pour les missionnaires, j'ai intégré les deux cartes considérant qu'elles ont été faites par eux.
- Pour les colons, 11 documents proviennent d'administrateurs (huissiers, greffiers, juge...).
- Pour les religieux en France, tous viennent du Carmel : deux proviennent du Révérend Père Provincial de Touraine (j'intègre la lettre 8 qui est une copie), une du Révérend Père Provincial de Gascogne, et deux autres de religieux tourangeaux dont un qui s'apprête à partir pour l'Amérique (lettre 69).
- Pour les inconnus, ce sont les documents 54, 57, 58, 60, 96 et 102. Problèmes de langue (latin) ou manque de certitudes.

B) En fonction de la nature des documents

Carte	2
Missionnaires	2
Document juridique	9
Colons	5
Missionnaires	2
Royauté	2
Fondation	12
Administrateurs en France	3
Colons	7
Missionnaires	2
Lettre	52
Colons	2
Missionnaires	44
Religieux France	5
Royauté	1
Mémoire, état, inventaire	15
Missionnaires	15

- Pour les cartes, même remarque que *supra*.
- Pour les colons, les documents juridiques et les actes de fondation émanent tous d'administrateurs. Pour les lettres, nous avons le gouverneur de la Grenade et un colon guadeloupéen nommé Ruau Pallu.
- Le document (55 + 56) rentre dans la rubrique « Fondation » et « Document juridique ».
- Je n'ai pas intégré les documents inconnus cités *supra* (1 inconnu pour « Fondation », 4 inconnus pour « Lettre », 1 inconnu pour « Mémoire, état, inventaire »).

Annexe 4 : le transfert des documents

71 docs

- **Amérique → → → → Province de Touraine**

11 docs

- **Europe → → → → Province de Touraine**

5 docs

- Province de Touraine → → → → Province de Touraine

3 docs

- Rome → → → → Province de Touraine

2 docs

- Royauté → → → → Province de Touraine

1 doc

- Gouverneur (Grenade) → → → → Province de Touraine

- **Les non-classés :**

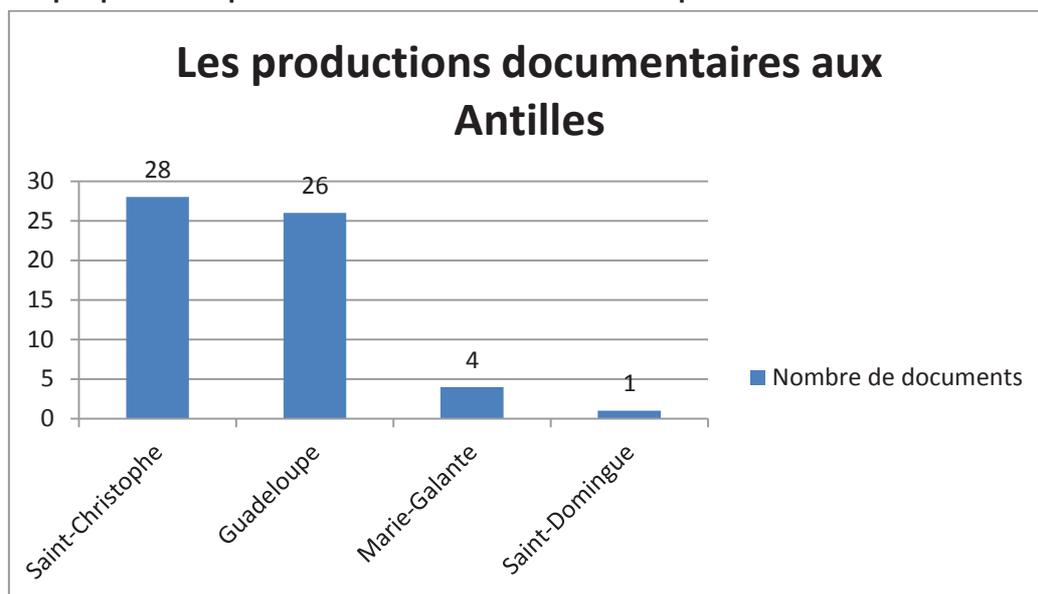
- Documents conçus par la Province de Touraine à l'usage de celle-ci (si transfert existant, il n'est pas indiqué) : 74, 76, 77 et 98.
- Document conçu en Amérique et en direction d'un laïque à Nantes : 63
- Des incertitudes sur l'origine des documents : 7, 11, 45, 54, 57, 58, 96, 102.

NB : Les documents où subsiste une forte probabilité pour qu'ils aient été créés aux Antilles sont intégrés dans le transfert transatlantique ci-dessus. Pour connaître leurs caractéristiques, se reporter à l'annexe 6.

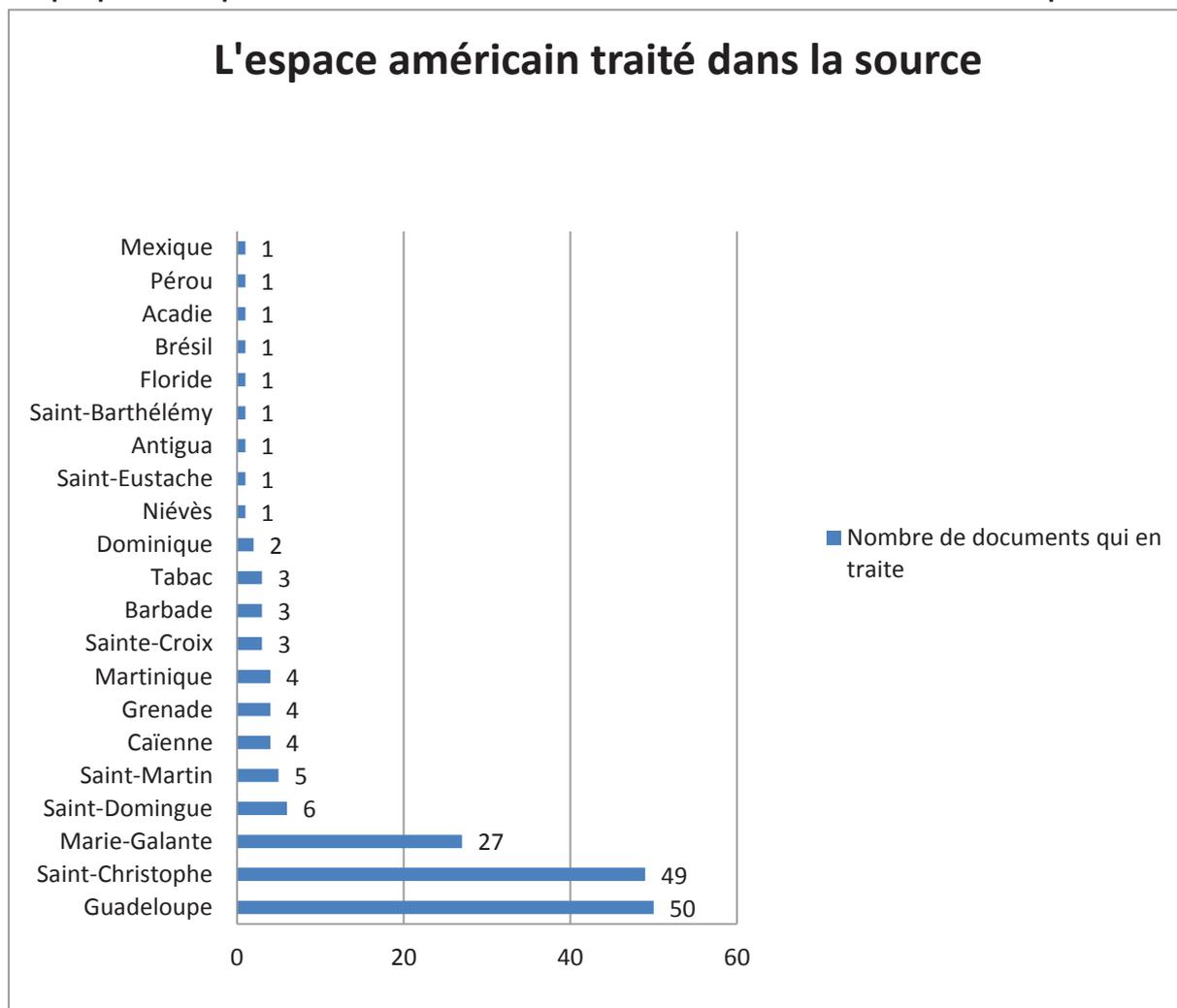
De même pour les documents 29 et 30, la nature de leurs transferts n'est pas explicitée, mais selon le contexte nous pouvons dire qu'elle correspond à une liaison épistolaire entre les couvents de la Province.

Annexe 5 : l'espace caribéen

Graphique 1 : L'espace caribéen en fonction du lieu de production des documents



Graphique 2 : L'espace caribéen et américain en fonction des lieux traités dans la correspondance



Annexe 6 : descriptif des documents de la correspondance

Numéro doc	Origine	Localisation	Expéditeur	Vers où?	Destinataire	Nature
1	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
3	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	Nantes	RPP	Lettre
4	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
5	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
6	Antilles		Missionnaires		RPP	Lettre
7		Original de Rennes	Religieux France		Original : Gouverneur Guadeloupe	Lettre
8	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
9	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	Paris	RP religieux	Lettre
10	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	La Rochelle	RP La Rochelle	Lettre
11			Missionnaires			Lettre
12	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	La Rochelle		Lettre
13	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	La Rochelle	RP prieur La Rochelle	Lettre
14	Antilles		Missionnaires		RP prieur La Rochelle	Lettre
16	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires			Lettre
17	France	Aunay	Religieux France	La Rochelle	RP prieur La Rochelle	Lettre
18	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	Nantes	RP prieur Nantes	Lettre
19	Antilles	Marie-Galante	Missionnaires	Nantes	RP prieur Nantes	Lettre
20	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	Tours	RP maître des novices Tours	Lettre
21	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
22	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	Nantes	RP prieur Nantes	Lettre
23	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
24	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	Nantes	RP Prieur Nantes	Lettre
25	Antilles	Guadeloupe	Colons			Lettre
26	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
27	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	Nantes	RPP	Lettre

28	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
29	France		Missionnaires			Lettre
30	France	La Rochelle	Religieux France		Vicaire	Lettre
31	France	La Rochelle	Missionnaires	Rennes	RPP	Lettre
32	Rome	Rome	Religieux France		RPP	Lettre
33	Antilles	Saint-Domingue	Missionnaires		RPP	Lettre
34	Rome	Rome	Missionnaires	Paris	RPP	Lettre
35	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires			Document juridique
36	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
37	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
38	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
39	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
40	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
41	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	Nantes	RPP	Lettre
42	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
43 + 44	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		RPP	Lettre
45			Missionnaires			Lettre
46	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
47	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	Paris	RPP	Lettre
48	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
49	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	Paris	RPP	Lettre
50	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RP religieux Touraine	Lettre
51	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires	Rennes	RPP	Lettre
52	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires		RPP	Lettre
53	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires	Paris	RPP	Lettre
54						Lettre + Fondation
55 + 56	Antilles		Colons			Fondation + Document juridique
57				Paris		Lettre

58				Rome	Cardinal Congrégation Rome	Lettre
59	Antilles	Saint-Christophe	Colons			Document juridique
60	Rome	Rome		Paris	RPP	Lettre
61	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires			Document juridique
62	France	Fontainebleau	Royauté		RPP	Lettre
63	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires		M. de Beauregard Revol	Lettre
64	Antilles	Guadeloupe	Colons			Document juridique
65	Antilles	Guadeloupe	Colons			Document juridique
66	Antilles	Guadeloupe	Colons			Document juridique
67	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
68	France	Nantes	Colons	Paris	RPP	Lettre
69	France	Nantes	Religieux France	Paris	RPP	Lettre
70	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires			Fondation
71	Antilles	Saint-Christophe	Colons			Fondation
72 + 73	Antilles	Saint-Christophe	Colons			Fondation
74	France	Auray	Administrateurs en France			Fondation
75	Antilles	Saint-Christophe	Colons			Fondation
76	France	Auray	Administrateurs en France			Fondation
77	France	Auray	Administrateurs en France			Fondation
78	Antilles	Saint-Christophe	Colons			Fondation
79	Antilles	Guadeloupe	Colons			Fondation
80	Antilles		Colons			Fondation
81	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
82 + 83	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
84	Antilles	Saint-Christophe	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
85	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires			Carte
86	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
87	Antilles	Marie-Galante	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
88	Antilles	Marie-Galante	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire

89	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
90	Antilles		Missionnaires			Fondation
91 + 94	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
92	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
93	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
95	Antilles	Marie-Galante	Missionnaires			Carte
96						
97	Antilles		Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
98	France		Royauté			Document juridique
99	France	Paris	Royauté			Document juridique
100	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
101	Antilles	Guadeloupe	Missionnaires			Mémoire, état, inventaire
102	?	?	?			Mémoire, état, inventaire

Origine : Il n'est pas explicitement indiqué l'origine des documents soulignés en rouge, mais par le contenu et le contexte, il me semble qu'ils ont été réalisés dans le lieu mentionné.

Localisation : Il y a une bonne probabilité pour que ces documents soient conçus dans les lieux indiqués

Destinataire : Ce classement n'est fait seulement que sur les lettres.

- ⇒ RP : Révérend Père
- ⇒ RPP : Révérend Père Provincial de Touraine
- ⇒ RPs : Révérend Père supérieur

Chapitre 1 : faire face **au « déracinement »**

Carte 1 : le voyage de Maurile de Saint-Michel (exemple d'une traversée pour un carme)



Annexe 1 : les morts et les malades

I) Les religieux morts en mission

Date mort	Nom	« Diagnostic médical »	Lieu et âge	Arrivée en mission (âge)
13/07/1650	Innocent de Saint-Pierre	?	Mort à Saint-Christophe à 36 ans	1648 à 34 ans
02/1651	Léon de Saint-Joseph (laïc)	- Mort en mer lors de son second voyage aux îles (M. de Saint-Michel)	Arrivé mort à Saint-Christophe à 43 ans	1648 à 41 ans
02/1651	Jacques de l'Annonciation	- Fièvre qui commence en mer (M. de Saint-Michel)	Mort à Saint-Christophe (10 jours après l'arrivée aux Indes)	02/1651
16/03/1651	Aubin du Saint-Sacrement	- Fièvre (M.de Saint-Michel)	Mort à Saint-Christophe à 42 ans	20/03/1651: 42 ans
28/11/1661	Victorin de Saint-Michel	- "Mort de fatigue" (lettre 8)	Mort à Marie-Galante en 1661	1656-1657
1663	Séraphin de Saint-Pierre	- 12/1661 : « 3 fois à l'extrémité de mourir à cause du travail considérable » (lettre 8) - 12/1661 : « dans ces extrémités, la mort pour le Christ serait une consolation » (lettre 8)	Mort en Guadeloupe en 1663 à 40 ans	1656-1657: 33-34 ans
1664	Claude de Saint-Jean	?	Mort à Saint-Christophe en 1664	1656-1657
1665	Henri de Saint-Anne	?	Mort à Saint-Christophe en 1665 à 31 ans	1660 : 26 ans
1668	Thomas du Saint-Sacrement (laïc)	- Affaiblissement général depuis 1667: vieillesse (lettre 13)	Mort à Saint-Christophe en 1668 à 76 ans	1651: 59 ans
1668	Laurent de Saint-Jérôme	- Malade (lié au vin chaud des îles lettre 18) - Maltraitance sur le navire qui	Mort en Europe en 1668 à 31 ans	1668 : 31 ans

		le ramena en Europe (lettre 16)		
1669	Bartholomé de la Passion	?	Mort à Saint-Christophe en 1669	1665
1670	Joseph de Saint-Claude	?	Mort à Saint-Christophe en 1670	1 ^{er} : Février 1651 (départ 1652) 2 ^{ème} arrivée: 1669
1673	Aubin de Sainte-Barbe	?	Mort à Saint-Christophe en 1673 : 29 ans	1667 : 23 ans (moyenne ¹)
1673	Théodorus a Matre Dei	?	Mort à Saint-Christophe en 1673	1669
1677	Ferdinand de Saint-Claude	- Victime d'une maladie en 1669 (lettre 20)	Mort à Saint-Christophe en 1677	1660
1677	Hyacinthe de la Sainte-Trinité	- malade de fatigue en 1668 (lettre 19)	Mort à Saint-Christophe en 1677	1665
1678	Léonard de Saint Jean-Baptiste	?	Mort à Saint-Christophe en 1678 à 52 ans	1665: 39 ans
1689	Julien de Saint-Germain	?	Mort à Saint-Christophe en 1689 à 46 ans	1680 : 37 ans
1688-1690	Zacharie de Sainte-Tècle	- Santé affaiblie depuis 1688 (lettres 45 + 42)	Mort à Saint-Domingue en 1690	1687
1699	Rodolphe de Saint-Jean	- Malade en 1698 (lettre 51) - Envoyé à Saint-Christophe dans l'habitation des carmes insalubre et abandonnée (lettre 53) - Attaqué par le « mal de Siam » selon le père Labat	Mort à Saint-Christophe en 1699 à 36 ans	1697 à 34 ans

¹ Il est arrivé 3 ans après sa profession de foi : nous considérons que l'âge moyen d'un profès est de 20 ans.

II) Les missionnaires affaiblis

Date maladie	Nom	Type de maladie	L'après-maladie	Arrivée en mission (âge)
1646-1647	Ambroise de Sainte-Anne	Fièvre (2 mois) (M. de Saint-Michel)	Il continue la mission et rentre en France entre 1653 et 1657	Septembre 1646
1652	Athanase de Sainte-Radegonde	Malade (Bouchereaux)	Il rentre en France en 1652	1651
1652	Jérôme de la Présentation	Faiblesse générale (lettre 1) à 45 ans	Après mai 1653 : plus d'informations	1648 : 41 ans
1658	Ange de Saint-Jean	Infirmités en France après être revenu des îles	Son retour vers les Caraïbes ne peut avoir lieu en raison de cette faiblesse	1656-1657
1668	Florentin	Malade (inquiétudes d'esprit selon le vicaire) (lettre 18) à 28-29 ans	Il rentre en France en 1668	1667: 27-28 ans
1669	Apollinaire	Victime de coliques depuis 9 mois (lettre 23) à 29-30 ans	Il rentre en France en 1669	1665: 26 ans
1671	Philbert des Anges	Santé fragilisée (lettre 25)	Aucune indication après 1671	1669
1687	Chrisogon	Maladie (+ mains estropiées) (lettre 63) vers 39 ans	Il dit avoir guéri de sa maladie en 1687 et est revenu en France peu après.	1685-1687: 37-39 ans ?
1687-1688	Hilaire de la purification	Accusé d'avoir souffert d'une maladie vénérienne	Il rentre en France en 1688. Un interrogatoire juridique, interne au Carmel est mené contre lui aux Antilles en 1690.	1683
Vers 1688	Martial de Saint-Hiacinthe	Petite grattelle à son arrivée (lettre 38)	Bénin, le gêna les 10 premiers jours.	1684-1688: 42-46 ans
1689-1690	Nicolas de Saint-Etienne	Infirmité (lettres 36 + 42)	Il rentre en France en 1690	1688
1698	Bernardin	Maladie pendant un mois	Pas d'informations par la suite	1697

Annexe 2 : La mort : un danger similaire à tous les ordres religieux caribéens

Dominicains :

- Novembre 1635 : le père Griffon se sent mal et rentre en France [R.Breton]
- 1637 : Nicolas Breschet tombe malade et doit revenir en France [R.Breton]
- 23 octobre 1641 : Vincent Michel, malade, meurt en Guadeloupe (18 jours après son arrivée) [R.Breton]
- 1 mars 1642 : mort du père Nicolas De la Mare à la Guadeloupe (2 ans après son arrivée) [R.Breton]
- Fin avril 1642 : mort du frère Nicolas de Saint-Dominique à Paris d'une maladie contractée aux îles [R.Breton]
- 25 Juillet 1644 : mort du frère Etienne de l'Assomption d'une longue maladie qui le consumma en deux ans [R.Breton]
- 1646 : Dominique de Saint-Gilles, arrivé 5 ans plus tôt, meurt [R.Breton]

Capucins :

- 21 février 1637 : mort du supérieur des missions capucines, Raphaël de Dieppe, quelques mois après son arrivée [Pizzorusso]
- Fin avril 1637 : Daniel de Canonvil et P. Prothais meurent à leur arrivée en Guadeloupe (maladies sur le navire) [P.de provins]
- 1643 : Le père Marc de Montvilliers, expulsé de Saint-Domingue, fut sûrement massacré par des indiens [Pizzorusso]
- 1652 : Joseph de Corbeil meurt [P.de Provins]

Augustins :

- 1650 - 1652 : 2 morts quelques mois après leur arrivée (pas de suite à la mission augustine) : Gilles Gendront et René Le Bourdagos [G.Vaumas]

Jésuites :

- Le père Bouton, malade, repart en 1643 (quelques temps après sa seconde arrivée sur les îles) [G.Vaumas]
- 23 janvier 1654 : Aubergeon et Gueimu assassinés par des amérindiens à Saint-Vincent [Pelleprat]

Dominicains (1635-1646)	Capucins (1637-1652)	Jésuites (1643-1654)	Augustins (1650 - 1652)	Carmes (1646-1651)
5 morts et 2 malades (au moins)	5 morts (au moins)	2 morts et 1 malade (au moins)	2 morts	4 morts et 3 malades

Annexe 3 : l'alimentation : un univers connu (l'exportation des produits européens)

Le logis des religieux guadeloupéens en 1671 (cuisine, magasin....)

pot de feience	4	matériel cuisine	vaisselle	contenant aliment	faïence
plat de feience	6	matériel cuisine	vaisselle	contenant aliment	faïence
plat	16	matériel cuisine	vaisselle	contenant aliment	estein
Tasse d'argent	5	matériel cuisine	vaisselle	contenant liquide	argenterie
Tasse de feience	4	matériel cuisine	vaisselle	contenant liquide	faïence
pinte	1	matériel cuisine	vaisselle	contenant liquide	estein
gobelet ou chopine	1	matériel cuisine	vaisselle	contenant liquide	estein
esguiere	1	matériel cuisine	vaisselle	contenant liquide	estein
Fourchette	7	matériel cuisine	vaisselle	couvert	
Cuillère d'argent	7	matériel cuisine	vaisselle	couvert	argenterie
Couteau	12	matériel cuisine	vaisselle	couvert	
assiette	6	matériel cuisine	vaisselle	couvert	
assiette	28	matériel cuisine	vaisselle	couvert	estein
mortier de fonte	1	matériel cuisine	accessoire	outil	transformer aliments
broche	1	matériel cuisine	accessoire	outil	cuisson
pesle a frire	2	matériel cuisine	accessoire	outil	cuisson
rape	1	matériel cuisine	accessoire	outil	transformer aliments
grill	1	matériel cuisine	accessoire	outil	cuisson
rouleau à écraser la farine	2	matériel cuisine	accessoire	outil	transformer aliments
marmite de fer	2	matériel cuisine	accessoire	réipient	cuisson
réchaut	1	matériel cuisine	accessoire	réipient	cuisson
lèchefrite	1	matériel cuisine	accessoire	réipient	jus
chaudron (ou peslon à pied)	7	matériel cuisine	accessoire	réipient	cuisson
landier	2	matériel cuisine	accessoire	support	cuisson
trépied	1	matériel cuisine	accessoire	support	

vin de bordeaux	1 tiercon	Provisions magasin	alcool		
vin blanc	1 baril	Provisions magasin	alcool		
vin rouge	2 barils	Provisions magasin	alcool		
vin de madère	1 baril	Provisions magasin	alcool		
eau de vie	1 baril et 108 pintes	Provisions magasin	alcool		
farine	3 barils	Provisions magasin	aliment de base		
huile a brusler	6 jairres	Provisions magasin	aliment de base		
huile d'olif	4 caves	Provisions magasin	aliment de base		
chandelle de suif	pour plus d'un an	Provisions magasin	eclairage		
raisin	pour 3 mois	Provisions magasin	végétaux		
figue	pour 3 mois	Provisions magasin	végétaux		
olive	pour 3 mois	Provisions magasin	végétaux		
capre	pour 3 mois	Provisions magasin	végétaux		
bœuf	11, 33 barils	Provisions magasin	viande		
lard	1 baril	Provisions magasin	viande		

Chapitre 2. La **prolongation des** **guerres européennes** **aux Antilles**

Annexe 1 : les guerres antillaises

La seconde guerre anglo-hollandaise (1665-1667) :

La France alliée aux Provinces-Unies est opposée à l'Angleterre

- 25 juillet 1666 : bombardement de Saint-Pierre en Martinique par les Anglais
- Fin 1666 : conquête française de la partie britannique de Saint-Christophe. Les habitants ne prêtant pas serment au roi de France devaient vendre leurs domaines aux Français.
- 1667 : Antigua et Montserrat furent prises par Clodoré (général français)
- Juin 1667 : attaque anglaise de la Martinique. Les Anglais coulèrent 33 navires appartenant pour la plupart à la compagnie des Indes occidentales, et deux flûtes emportant avec elles 1 million de livres de sucre.
- 31 juillet 1667 : le traité de Bréda

Reconnaissance des Antilles néerlandaises :

- Retour au statu quo d'avant-guerre pour Saint-Christophe (partage franco-britannique de l'île) ainsi que Montserrat et Antigua qui restent majoritairement anglaises.
- Nous pouvons noter que Sainte-Lucie prise par les Anglais en 1664 est rendue à la France avec cette paix.
- Bréda reconnaît officiellement la présence hollandaise sur différents petits îlots : Curaçao, Bonaire, Saint-Eustache, Saba, Aruba, une partie de Saint-Martin.

La guerre de Hollande (1672-1678) :

La quadruple alliance composée notamment des Hollandais et Espagnols s'oppose aux Anglais et aux Français

- 1672-1674 : les Anglais se sont rendus maîtres de diverses possessions hollandaises : Saint-Eustache, Tortola, Tobago, Saba
- 1673 : Saint-Eustache repris par les Hollandais en 1673
- 1674 : effort naval majeur des Hollandais pour reprendre l'initiative en expédiant dans la Caraïbe l'armada de Ruyter.
- Juillet 1674 : attaque de Ruyter du Port-Royal en Martinique : échec des Hollandais devant les milices locales françaises.
- 1676 : attaque hollandaise de Marie-Galante obligeant de nombreux colons français à quitter cette île
- Mars 1677 et décembre 1677 : les Français, suite à deux victoires, se rendent maîtres de Tobago où les Hollandais souhaitaient installer leur principale base aux Antilles.
- 1678 : échec français devant Curaçao (hollandais)
- 10 août 1678 : Traité de Nimègue

Les Français s'étendent dans les Caraïbes :

- aux dépens des Espagnols en prenant La Trinité et en ayant un droit sur la partie occidentale de Saint-Domingue
- aux dépens des Hollandais en gardant Tobago
- les Britanniques abandonnent leurs prétentions sur la Dominique (anciennement espagnole) et Saint-Vincent, sous influence et domination française, même si depuis

1660 ces îles étaient accordées aux Amérindiens caraïbes. Sainte-Lucie est concédée à la France.

La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) :

La France doit faire face à une coalition de nations sur les îles : Anglais, Hollandais, Espagnols

- Août 1689 : Blénac, avec l'aide encore une fois des Irlandais, obligea les Anglais à quitter l'île de Saint-Christophe et à se replier sur Nevis.
- Juin 1690 : reconquête britannique de Saint-Christophe et de nombreux colons français vinrent se réfugier en Martinique et en Guadeloupe.
- Avril 1693 : les milices de la Martinique réussirent à repousser les troupes anglaises malgré de nombreux dégâts.
- 1694 : opérations de flibustes françaises dirigées par Ducasse sur la Jamaïque
- 1695 : raids des Hispaniques, aidés des Anglais et des Hollandais, sur la partie française de Saint-Domingue
- 1697 : pillage par les français de Carthagène (espagnole)
- 1697 : Traité de Ryswick

Un statu quo

- Madrid reconnaît la partie française (occidentale) de Saint-Domingue.
- Saint-Christophe retrouve son partage initial d'avant-guerre

La guerre de succession d'Espagne (1700-1714) :

Français et Espagnols affrontent les Anglais alliés aux Hollandais

- 1702 : partie française de Saint-Christophe cédée par la France
- Juillet 1703 : les Anglais ne purent réussir la conquête de la Guadeloupe
- 1713 : la paix d'Utrecht

Avancées britanniques :

- La France cède Saint-Christophe aux Anglais.
- D'un point de vue commercial, les Britanniques obtiennent également l'*asiento*, au détriment de la France, c'est-à-dire le monopole en approvisionnement en esclaves pour l'Amérique espagnole.

Guerre de succession d'Autriche (1744-1748) :

La France (avec l'Espagne notamment) opposée à l'Angleterre (alliée aux Provinces-Unies)

- Mars 1748 : le fort de Saint-Louis au sud de Saint-Domingue – et ses 191 hommes – se rendent aux Anglais
- 1748 : Traité d'Aix-la-Chapelle

Réciprocité des conquêtes

- Sainte-Lucie prise par les Français en 1743 (neutre depuis 1722) est à nouveau déclarée neutre.
- Pas de changements aux Antilles

Guerre de Sept Ans (1756-1763) :

Les Britanniques opposés aux Français (et aux Espagnols)

23 janvier 1759 : les Anglais débarquèrent 5000 hommes de troupes à la Guadeloupe

1^{er} mai 1759 : l'île de Guadeloupe capitula

Janvier 1762 : la Martinique est contrainte à la reddition devant la flotte anglaise composée de 35 navires de guerres escortant 18 000 soldats anglais

1762 : île de Sainte-Lucie prise par les Anglais

1762 : l'Espagne rentre en guerre contre les Britanniques au côté de la France

6 juin 1762 : siège anglais de La Havane qui capitule le 10 août

1763 : Traité de Paris

La nette supériorité navale britannique se traduit seulement par de petites conquêtes

- la France conserve ses principales îles à sucre : à savoir la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Domingue. Sainte-Lucie est donnée aux Français.
- La Havane est rendue aux Espagnols en échange de la Floride qui devient anglaise
- les Britanniques s'emparent de quelques îles françaises : Tobago, Grenade ainsi que la Dominique et Saint-Vincent (appartenant aux Caraïbes mais sous grande influence française)

Guerre d'indépendance américaine (1777-1783) :

L'Angleterre opposée à une coalition de nation sur les îles : France, Espagne, Provinces-Unies

1778 : Sainte-Lucie repasse sous contrôle britannique

Fin 1778 : prise de la Dominique par les Français

Été 1779 : D'Estaing occupe la Grenade et Saint-Vincent

Février 1781 : Saint-Eustache prise par les Britanniques puis récupérée par les Français quelques mois plus tard

1781 : échec de la tentative française de débarquement à la Jamaïque

Janvier 1782 : bataille de Saint-Christophe, la France saisit cette dernière île ainsi que Nevis et Montserrat

10 avril 1782 : défaite française à la bataille des Saintes

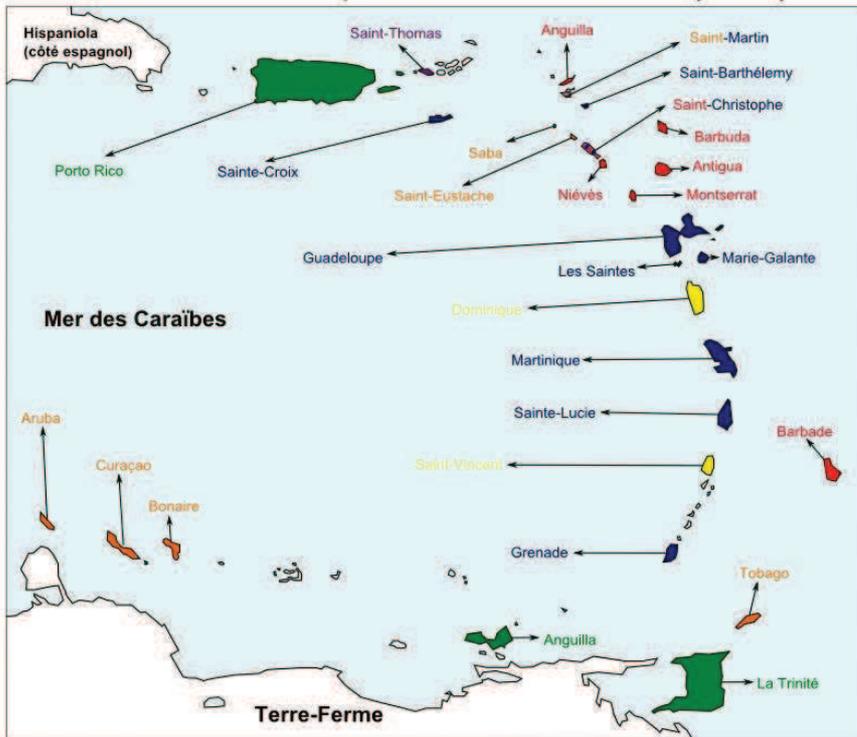
Septembre 1783 : Traité de Versailles

Un maigre bilan territorial pour la France

- Sainte-Lucie et Tobago sont rendus à la France. Tobago constitue la seule conquête territoriale française après cette guerre.
- Saint-Vincent, la Grenade et la Dominique sont restituées à la Grande-Bretagne (statu quo)
- Saint-Eustache redevient hollandaise

Cartes 1 et 2 : les Antilles après Bréda (1667)

Les Petites Antilles après le traité de Bréda (1667)



Légende

1) Territoires sous domination européenne:

- Espagne
- Angleterre
- France
- Provinces-Unies
- Danemark

2) Cohabitation européenne:

- Anglo-Française
- Hollando-Française

3) Territoires neutres:

- Possessions caribéennes mais sous influence française

4) Les non-identifiées et non-colorisées:

- Manque de renseignements (inhabitées, peu fréquentées, repères de pirates ...)

Les Grandes Antilles après le traité de Bréda (1667)



Légende:

1) Territoires sous domination européenne

- Espagne
- Angleterre

2) Domination contestée

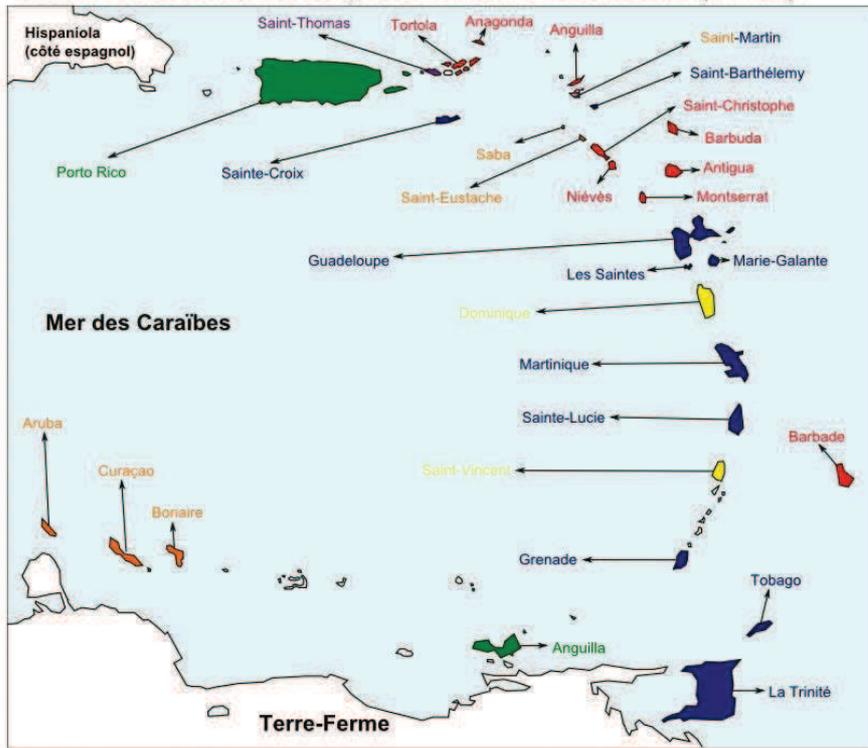
- Présence française sur l'île d'Hispaniola non-reconnue par les Ibériques
- Contrôle britannique des Bahamas contesté par une forte piraterie

3) Iles non-identifiées et non-colorisées

- Celles des Petites Antilles (cf. cartes à ce sujet)
- Manque de renseignements (inhabitées, peu fréquentées...)

Cartes 3 et 4 : les Antilles après Utrecht (1713)

Les Petites Antilles après le traité d'Utrecht (1713)



Légende

1) Territoires sous domination européenne:

- Espagne
- Angleterre
- France
- Provinces-Unies
- Danemark

2) Cohabitation européenne:

- Hollando-Française

3) Territoires neutres:

- Possessions caribéennes mais sous influence française

4) Iles non-identifiées et non-colorisées:

- Manque de renseignements (inhabitées, peu fréquentées, repères de pirates...)

Les Grandes Antilles après le traité d'Utrecht (1713)



Légende:

1) Territoires sous domination européenne

- Espagne
- Angleterre
- France

2) Domination contestée

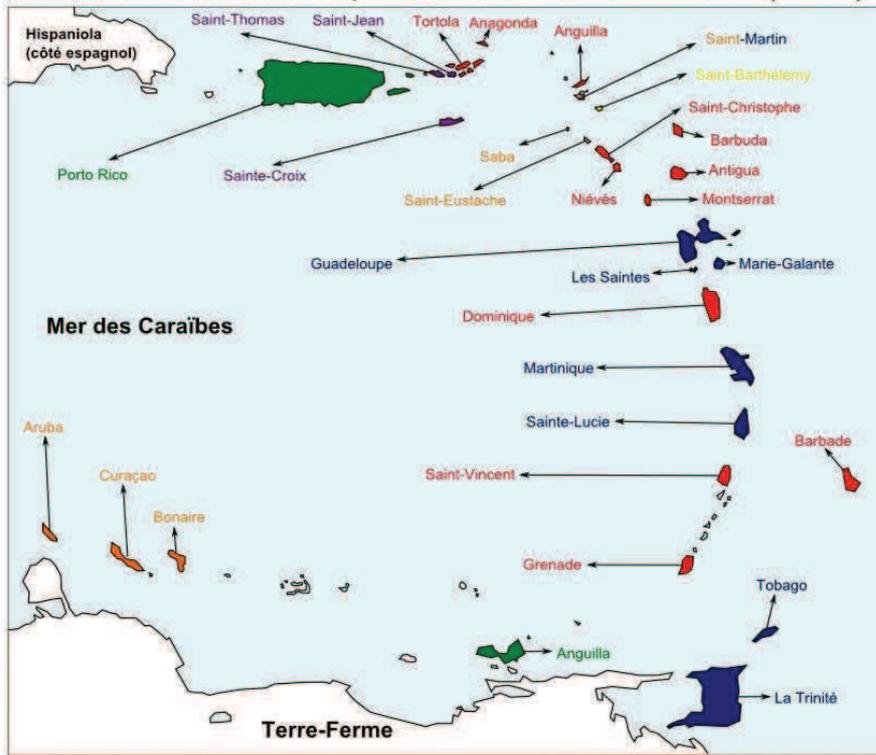
- Contrôle britannique des Bahamas contesté par une forte piraterie

3) Iles non-identifiées et non-colorisées

- Celles des Petites Antilles (cf. cartes à ce sujet)
- Manque de renseignements (inhabitées, peu fréquentées...)

Cartes 5 et 6 : les Antilles après Versailles (1783)

Les Antilles après le traité de Versailles (1783)



Les Grandes Antilles après le traité de Versailles (1783)



Chapitre 4. Le carmel
antillais : un maillon
faible ?

Annexe 1 : l'effectif des religieux

1646-1653 : le flux des religieux

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ/mort (aux Antilles)	Total : effectif à une date donnée
Maurile de Saint-Michel	1 ^{er} septembre 1646	Mars 1647	
Ambroise de Sainte-Anne	1 ^{er} septembre 1646	1655 – 1656 ¹	
			1^{er} septembre 1646 : 2 religieux
Innocent de Saint-Pierre	1649 (avant le 10 juin)	13 juillet 1650 (mort)	
Cosme de la Présentation	1649 (avant le 10 juin)	Mai 1653 ² – 1657	
Léon de Saint-Joseph* (fr)	1649 (avant le 10 juin)	13 juillet – septembre 1650	
			10 juin 1649 : 4 religieux
			13 juillet 1650 : 3 religieux
			Octobre 1650 : 2 religieux
Joseph de Saint-Claude	2 février 1651	20 novembre 1652 – début 1653	
Athanase de Sainte-Radegonde ³	2 février 1651	Été 1651 – 1652	
Thomas du Saint-Sacrement (fr)	2 février 1651	1656-1657 ⁴	
Jacques de l'Annonciation	2 février 1651	6 février 1651 (mort)	
			2 février 1651 : 6 religieux
			6 février 1651 : 5 religieux
Léon de Saint-Joseph* ⁵ (fr)	1 ^{er} mars 1651 (mort en mer)	1 ^{er} mars 1651 (mort en mer)	
Aubin du Saint-Sacrement (fr)	16 mars 1651	20 mars 1651 (mort)	
			16 mars 1651 : 6 religieux
			20 mars 1651 : 5 religieux
			Mai 1653 : 3 religieux

¹ Vers 1655 selon PIZZORUSSO Giovanni, *Roma nei Caraibi ...op.cit*, p 45-47

² Il a rencontré Antoine Biet en mai 1653 qui apprécia son accueil chaleureux, sa générosité et son hospitalité : RYAN John, *...op.cit*, p 50

³ Sa santé l'obligea à rentrer précocement selon BOUCHEREAUX S-M, *...op.cit*, p 419

⁴ Nous savons qu'il se trouve sur les îles à la fin de l'année 1652 (lettre 1) mais ensuite nous n'avons pas de nouvelles de ce frère avant le 9 décembre 1661 (lettre 8). Il serait donc, à mon avis, rentrer en France une fois le secours spirituel arrivé (vers 1656-1657) : encore une fois, c'est une déduction... (et non une affirmation)

⁵ Le même Léon de Saint-Joseph que le précédent : il était revenu en France pour aller chercher des missionnaires après la mort d'Innocent de Saint-Pierre, il souhaitait revenir aux Caraïbes mais le sort en décida autrement.

1646-1653 : la situation sur place

Le 13 juillet 1650 à la mort d'Innocent de Saint-Pierre :

- Ambroise de Sainte-Anne, le vicaire provincial du Carmel aux îles d'Amérique, se trouverait sur l'habitation de la Basse-Terre (depuis le 29 juin 1649) à Saint-Christophe d'où il sert l'église de La Montagne
- Cosme de la Présentation serait à L'Anse-à-Louvet [au quartier de la Pointe-de-Sable] à Saint-Christophe
- Léon de Saint-Joseph remplace Innocent de Saint-Pierre à l'Anse-des-Ouignes [au quartier de la Cabesterre] à Saint-Christophe.

Fin février 1651 après la mort de Jacques de l'Annonciation :

- Cosme de la Présentation devrait être à l'Anse-à-Louvet
- Ambroise de Sainte-Anne, Athanase de Sainte-Radegonde et Thomas du Saint-Sacrement se partagent les quartiers restants (et à leur charge) à Saint-Christophe
- Joseph de Saint-Claude est retenu en Guadeloupe par les habitants : il devient ainsi supérieur de l'ordre en cette île.

20 novembre 1652 (lettre 1) :

- Cosme de la Présentation remplace Joseph de Saint-Claude dans sa charge de supérieur du Carmel en Guadeloupe
- Thomas du Saint-Sacrement l'a rejoint sur cette île de Guadeloupe
- Ambroise de Sainte-Anne, toujours vicaire provincial, semble être à Saint-Christophe
- Le père Joseph de Saint-Claude s'apprête, lui, à repartir en France.

1656-1661 : flux des religieux

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ / mort (aux Antilles)	Total : effectif à une date donnée
Claude de Saint-Jean	1656-1657	1664 (mort)	
Victorin de Saint-Michel	1656-1657	28 novembre 1661 (mort)	
Ange de Saint-Jean	1656-1657	20 janvier 1658	
Jean de la Croix	1656-1657		
Séraphin de Saint-Pierre	1656-1657	1663 (mort)	
Fr. François (?) ⁶	[1656-1657 ?]	[?]	
			20 janvier 1658 : 5 ou 6 religieux⁷
			26 mars 1659 : 4 ou 5 religieux⁸
Dosithée de Saint-Jacques	Janvier 1660 – 24 avril 1660	Avril 1660 – 9 décembre 1661 (mort)	
Ferdinand de Sainte-Claude	Janvier 1660 – 24 avril 1660	1677 (mort)	
Juste de Jésus	Janvier 1660 – 24 avril 1660	Avril 1660 – 9 décembre 1661 (mort)	
Henri de Sainte-Anne	Janvier 1660 – 24 avril 1660	1665 (mort)	
Fr Thomas	Janvier 1660 – 24 avril 1660	1668 (mort)	
			Avril 1660 : 9 religieux⁹
			9 décembre 1661 : 6 religieux¹⁰

⁶ Nous ne déduisons que très peu de chose sur ce frère. Il a écrit au dos de la lettre 5 où il exprime son désir de partir sur la Terre-Ferme. Il nous dit que c'est un novice : fait-il parti du Carmel ? Est-ce un frère de la confrérie ? Bref, c'est le seul document où son nom apparaît mais je le comptabilise tout de même dans les études.

⁷ Tout dépend du frère François... (S'il est comptabilisé ou non)

⁸ *Idem*

⁹ Sans compter le frère François et en supposant que le frère Thomas était revenu sur les îles à ce moment-ci.

¹⁰ *Idem*

1656-1661 : la situation sur place

20 janvier 1658 (lettre 3 et lettre 6) :

- les pères Victorin de Saint-Michel, Séraphin de Saint-Pierre et Jean de la Croix se trouvent à Saint-Christophe où ils ont de nouvelles églises à servir (Poincy leur a confié la responsabilité d'un quartier).
- Claude de Saint-Jean, le vicaire provincial du Carmel, est en Guadeloupe avec Ange de Saint-Jean qui s'apprête à partir
- Si nous comptons le frère François, il devrait être à Saint-Christophe

26 mars 1659 (lettre 5)

- Claude de Saint-Jean est à la Cabesterre à Saint-Christophe avec Séraphin de Saint-Pierre ; Jean de la Croix s'occupe sûrement de la Basse-Terre Saint-Christophe
- Le frère François est à Saint-Christophe
- Victorin de Saint-Michel est en Guadeloupe

9 décembre 1661 (lettre 8 et lettre 10) :

- Jean de la Croix est devenu supérieur de la maison de Guadeloupe à partir d'au moins juillet 1659 (lettre 86) : l'était-il encore en 1661 ? Ferdinand de Saint-Claude se trouve sûrement en Guadeloupe à ses côtés.
- Thomas du Saint-Sacrement et Séraphin de Saint-Pierre doivent être à Saint-Christophe. Je pense qu'Henri de Sainte-Anne les accompagne.
- Claude de Saint-Jean est à Marie-Galante

Annexe 2 : l'effectif des religieux (1664-1678)

1664-1669 : le flux des religieux

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ/mort (Antilles)	Total : effectif à une date donnée
<i>Ferdinand de Saint-Claude</i>	<i>Janvier 1660 – 24 avril 1660</i>	<i>Juin 1671</i>	
<i>Thomas du Saint-Sacrement (fr)</i>	<i>Janvier 1660 – 24 avril 1660</i>	<i>Début 1668 (mort)</i>	
Hyacinthe de la Sainte-Trinité ¹¹	1665 ¹²	1677 (mort)	
Barthélemy de la Passion	1665	Juin à décembre 1669 (mort)	
Léonard de Saint Jean-Baptiste	1665	Été 1668 ¹³	
Apollinaire	1665	Mai 1669 ¹⁴	
Ignace de Loyola	1665	1665 ¹⁵	
			18 novembre 1666 : 6 religieux
Aubin de Sainte-Barbe (fr)	Juin 1667	1673 (mort)	
Florentin ¹⁶	Juin 1667	Janvier – été 1668	
			24 juin 1667 : 8 religieux
Laurent de Saint-Jérôme ¹⁷	Avril 1668	Juin 1668	
			12 novembre 1668 : 5 religieux
			25 janvier 1669 : 5 religieux
Emanuel de Saint-Louis ¹⁸	1 ^{er} février 1669	1672-1677	
			16 avril 1669 : 6 religieux

¹¹ Il prend le titre de vicaire provincial à la place de Claude de Saint-Jean, décédé en 1664

¹² Pour ce qui concerne Hyacinthe, Barthélemy, Léonard et Apollinaire : j'ai choisi cette date car d'une part leur présence est attestée par la correspondance en 1666, 1667 ou 1668. De plus, selon le document 90, Léonard de Saint Jean-Baptiste serait arrivé en 1665 sur les îles.

¹³ Je pense que ce religieux revint en France pour le chapitre provincial de 1669 afin d'informer la province de l'évolution des missions (nous n'avons pas trace de lui entre juin 1667 et 1670). Sans doute il partit à la place de Ferdinand de Saint-Claude qui devait initialement faire ce voyage (lettre 24) : ainsi il transporterait avec lui la lettre 24.

¹⁴ Lettre 23 (3-6) : malade

¹⁵ Unique trace de ce personnage dans le document 88 : il a participé en 1665 à l'achat d'une habitation à Marie-Galante (supra : chapitre 8)

¹⁶ D'après le document 13, Florentin viendrait juste d'arriver sur les îles. Selon le document 67, il aurait fait le voyage avec Aubin de Sainte-Barbe.

¹⁷ Document 67

¹⁸ Document 21 (43-44)

1664-1669 : la situation sur place

Le 18 novembre 1666 (lettre 12), il semblerait que :

- Hyacinthe de la Sainte-Trinité se trouverait dans l'habitation de la Basse-Terre à Saint-Christophe avec le frère Thomas. Le père Léonard de Saint Jean-Baptiste pourrait s'occuper des églises de l'Anse-à-Louvet et de l'Anse-des-Ouignes (Cabesterre) dans la partie Est de Saint-Christophe.
- Barthélemy de la Passion et Apollinaire se trouveraient en Guadeloupe où ils serviraient la principale église de l'île à Basse-Terre
- Ferdinand de Saint-Claude est à Marie-Galante

Le 24 juin 1667 (lettre 13) :

- Hyacinthe de la Sainte-Trinité est dans l'habitation de la Basse-Terre à Saint-Christophe avec le frère Thomas (où il y aurait une église à servir : celle-ci n'aurait pas de titre paroissial). Le père Léonard s'occupe des églises de l'Anse-à-Louvet et de l'Anse-des-Ouignes (Cabesterre) dans la partie Est de Saint-Christophe¹⁹.
- Barthélemy de la Passion, Apollinaire, Aubin de Sainte-Barbe et Florentin sont en Guadeloupe dans la principale église de l'île à Basse-Terre : cette acquisition est aussi selon la lettre 13 celle qui demande le plus de religieux²⁰.
- Ferdinand de Saint-Claude est à Marie-Galante

Le 25 janvier 1669 (lettre 20) : il n'y aurait que 4 prêtres pour 6 églises selon la lettre 20²¹ (parmi ces prêtres n'est pas comptabilisé le frère lai)

- Hyacinthe de la Sainte-Trinité est seul à Saint-Christophe avec le frère Aubin (au moins trois églises à servir sur cette île)
- Barthélemy de la Passion et Apollinaire sont en Guadeloupe (une église à servir sur cette île)
- Ferdinand de Saint-Claude est à Marie-Galante (deux églises à servir sur cette île ?²²)

¹⁹ Lettre 13 (20-21)

²⁰ Lettre 13 (3-8)

²¹ Lettre 20 (81-82)

1669-1678 : flux des religieux

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ / mort (Antilles)	Total : effectif à une date donnée
<i>Ferdinand de Saint-Claude</i>	<i>Janvier 1660 – 24 avril 1660</i>	<i>20 juin 1671</i>	
<i>Hyacinthe de la Sainte-Trinité</i>	<i>1662-1665</i>	<i>1677 (mort)</i>	
<i>Aubin de Sainte-Barbe</i>	<i>Juin 1667</i>	<i>1673 (mort)</i>	
<i>Emanuel de Saint-Louis</i>	<i>1^{er} février 1669</i>	<i>1672-1677</i>	
Léonard de Saint Jean-Baptiste ²³	Été 1669	1678 (mort)	
Philibert des Anges	Été 1669	1671-1673 ²⁴	
Claude de Saint-Joseph ²⁵	Été 1669	1670 (mort)	
Raphaël de Sainte-Agnès ²⁶	Été 1669	1681	
			19 juin 1671 : 7 religieux
			21 juin 1671 : 6 religieux
Ferdinand de Saint-Claude ²⁷	1672	1677 (mort)	
Théodore de la Mère de Dieu ²⁸	1672	1673 (mort)	
			1674 : 4 ou 5 religieux
			Fin 1677 : 2 religieux
			Mi-1678 : 1 religieux ?²⁹

²² En juin 1668 (lettre 24 : 22-25) , il est sur le point d'être bâti une église dans la grande anse de Marie-Galante. Le 12 novembre 1668 (lettre 19 : 50-52), Ferdinand de Saint-Claude vient de faire bâtir une petite chapelle dédiée à Sainte-Thérèse sur l'île de Marie-Galante.

²³ Il a peut-être participé au chapitre provincial de 1669

²⁴ En juin 1671 (lettre 25 : 81-92) sa santé se serait affaibli ce qui annonce peut-être un départ précipité... Selon l'auteur de la lettre, il prévoyait cependant de rejoindre la France dans les deux prochaines années.

²⁵ Selon Van Den EEREMBENT (...*op.cit*, p 386) celui-ci serait mort sur les îles à cette date. Or nous savons qu'il était présent au début des missions dont il choisit de partir vers 1652-1653. La province l'aurait-elle envoyé à nouveau aux Antilles ?

²⁶ Il prend le titre de vicaire provincial à la place de Hyacinthe de la Sainte-Trinité. Ce titre est renouvelé au chapitre provincial de 1672 : VAN DEN EEREMBENT, ...*op.cit*, p 390

²⁷ Ferdinand de Saint-Claude a participé au chapitre provincial de l'ordre en 1672 où il réclamait notamment 2 religieux supplémentaires. La guerre de Hollande empêche sûrement la réalisation de ce dessein, car le père Alexis de l'Assomption (ce religieux négocia pour obtenir de Rome les titres apostoliques en 1673-1674) devait se rendre aux Antilles mais ce ne fut apparemment pas le cas.

²⁸ Je suppose que celui-ci fut envoyé après le chapitre provincial de 1672

1669-1678 : la situation sur les îles

20 juin 1671 (lettre 25) :

- Ferdinand de Saint-Claude retourne en France³⁰
- Léonard de Saint Jean-Baptiste prend la place de Ferdinand à Marie-Galante³¹
- Philbert des Anges est supérieur de la maison de Guadeloupe³² où se trouve sûrement Emanuel de Saint-Louis
- Le vicaire Raphael de Saint-Agnès devrait être (comme le font habituellement les vicaires provinciaux) sur l'habitation de la Basse-Terre à Saint-Christophe avec le frère Aubin de Sainte-Barbe et Hyacinthe de la Sainte-Trinité. Il semblerait que les églises à l'est de l'île – l'Anse-des-Ouignes et l'Anse-à-Louvet – ont été perdues par le Carmel faute de religieux suffisants à y mettre³³.

²⁹ En février 1679, deux religieux rejoignirent Raphaël de Sainte-Agnès : sont-ils arrivés avant que Léonard de Saint Jean-Baptiste meurt

³⁰ Lettre 25 (4-7)

³¹ Lettre 25 (73-79)

³² Lettre 25 (81-82)

³³ Depuis le retour des anglais sur l'île en 1669

Annexe 3 : L'effectif des carmes (1678-1699)

1) 1678-1682

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ / mort (Antilles)	Total : effectif à une date donnée
<i>Raphaël de Sainte-Agnès</i>	1669	Mars 1681	
Cyrille de Sainte Marie-Madeleine de Pazzi	1678-1679	1682-1683 ³⁴	
Bernardin	1678-1679	1685-1686 ³⁵	
			23 février 1679 : 3 religieux
Prosper de la Présentation	1680	1691-1697	
Julien de Saint-Germain	1680	Été 1688 (mort) ³⁶	
Élie de Saint-Brice	1680	Février-mars 1688 ³⁷	
			2 août 1680 : 6 religieux
			Mars 1681 : 5 religieux
Raphaël de Sainte-Agnès	1683	1691-1697	
Hilaire de la Purification	1683 ³⁸	été 1688	
			1685 : 6 religieux (mémoire du roi)

Localisation géographique des religieux au 25 juin 1680 (document 79 : vente d'une terre de Marie-Galante au sieur Charpin)

- Raphaël de Saint-Agnès (vicaire provincial), Prosper de la Présentation, Julien de Saint-Germain, Elie de Saint-Brice étaient à ce moment-ci au couvent de la Guadeloupe où ils ont assisté au contrat passé avec le sieur Charpin. Le Carmel espérait avec cette vente pouvoir revenir dans son couvent de Marie-Galante où les terres étaient devenues incultes depuis le pillage des Hollandais.
- Bernardin et Cyrille devaient être à Saint-Christophe.

³⁴ Un Cyrille de Sainte Marie Madeleine de Pazzi signa une profession de foi en 1684 dans la province de Touraine

³⁵ Il n'apparaît plus dans les sources en 1687 : était-il encore sur les îles en 1685 lorsque le mémoire du roi dénombrant six carmes sur les îles fut établi ? Je le suppose

³⁶ Document 35 : nous apprenons sa mort. Le père Boniface se serait emparé à sa mort de tout son linge. Julien de Saint-Germain était alors le vicaire provincial des îles d'Amérique, le RP commissaire Antoine de Sainte-Anne fut élu par la province à sa place.

³⁷ Lettre 44 + 43 (151-155) : nous apprenons que le père Elie est décédé. Lettre 45 (86-88) : il souhaite revenir en France et attend un navire pour le mois de février ou mars 1688 : est-il mort avant ou après cette date.

³⁸ Hilaire de la Purification nous témoigne dans le document 34 (29), en 1688, qu'il passa 5 ans sur les îles.

2) 1685-1690

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ / mort (Antilles)	Total : effectif à une date donnée
<i>Élie de Saint-Brice</i>	1680	<i>Février - Mars 1688</i>	
<i>Julien de Saint-Germain</i>	1680	<i>Mars - Été 1688 (mort)</i>	
<i>Prosper de la Présentation</i>	1680	1691-1697	
<i>Raphaël de Sainte-Agnès</i>	1683	1691-1697	
<i>Hilaire de la Purification</i>	1683	été 1688	
Boniface de Saint-Georges	1685 – début 1687	1691-1697	
Chrisogon	1685 – début 1687	Mars 1688	
Archange de Saint-Guillaume	1685 – début 1687	1691-1697	
Séraphin de Sainte-Marie	1685 – début 1687	1691-1697	
Ambroise de Saint-Léon	1685 – début 1687	15 juillet 1698	
Lucien de Saint-Louis	1685 – début 1687	Après 1699	
			Début 1687 : au moins 11 religieux
Antoine de Sainte-Anne	Été 1687 – septembre 1687	Mars – juin 1688	
<i>Cyrille de Sainte-Marie</i> <i>Madeleine de Pazzi</i>	<i>Été 1687 – septembre 1687</i>	<i>Après 1699</i>	
Zacharie de Sainte-Tècle	Été 1687 – septembre 1687	Avril – mai 1690 (mort)	
			Novembre 1687 – Janvier 1688 : 14 religieux
Nicolas de Saint-Estienne	Mai 1688	Mai 1690	
			Mai 1688 : 11-13 religieux
			Septembre 1688 : 10 religieux
Antoine de Sainte-Anne	Décembre 1688	1691-1697	
Martial de Saint-Hyacinthe	Décembre 1688	1691-1697	
			1689 – avril 1690 : 12 religieux

Projection au début de l'année 1687 :

- Hilaire de la Purification (supérieur de Marie-Galante), Ambroise de Saint-Léon, Raphaël de Sainte-Agnès et Séraphin de Sainte-Marie seraient à Marie-Galante (le document juridique 61 nous l'invite à le penser)
- Chrisogon, Élie de Saint-Brice, Prosper de la Présentation et Lucien de Saint-Louis seraient en Guadeloupe (les documents 45 et 63 nous l'invitent à le penser)
- Boniface de Saint-Georges serait avec le vicaire provincial Julien de Saint-Germain à Saint-Christophe où il y aurait maintenant moins de travail depuis la perte des édifices religieux de la Cabesterre (ce que dit la lettre 100) (partie Est de l'île)
- Archange de Saint-Guillaume est vraisemblablement à Saint-Domingue

Entre novembre 1687 et janvier 1688 (lettre 45)

- Le RP commissaire Antoine de Sainte-Anne est avec le RP Assistant Cyrille et le vicaire provincial Julien de Saint-Germain à Marie-Galante. Sur cette île se trouve aussi Hilaire de la Purification, Ambroise de Saint-Léon, Raphaël de Sainte-Agnès et Séraphin de Sainte-Marie.
- Chrisogon, Élie de Saint-Brice, Prosper de la Présentation et Lucien de Saint-Louis sont vraisemblablement en Guadeloupe
- Boniface de Saint-Georges (chargé du temporel à Saint-Christophe depuis le départ du vicaire : lettre 59) est à Saint-Christophe où Cyrille de Sainte Marie-Madeleine de Pazzi s'apprête à le rejoindre. Zacharie de Sainte-Tècle se trouverait aussi sur cette île mais en convalescence (vraisemblablement malade depuis son arrivée : lettre 45).
- Archange de Saint-Guillaume est toujours sur l'île de Saint-Domingue

10 mars 1689 (lettre 41)

- Martial de Saint-Hyacinthe est supérieur à Saint-Christophe, Cyrille est procureur en cette même île et Nicolas de Saint-Etienne les accompagne.
- Le nouveau vicaire provincial Antoine de Sainte-Anne semble être en Guadeloupe avec Boniface de Saint-Georges, Prosper de la Présentation et Lucien de Saint-Louis
- Raphaël de Sainte-Agnès, Ambroise de Saint-Léon et Séraphin de Sainte-Marie devraient être à Marie-Galante³⁹
- Archange de Saint-Guillaume et Zacharie de Sainte-Tècle sont à Saint-Domingue

³⁹ Un religieux fut retranché de Marie-Galante en 1690, après le pillage de celle-ci (guerre), selon l'avis des religieux eux-mêmes pour lesquels deux carmes suffisaient sur l'île (lettre 100)

3) 1698-1699

Religieux	Date d'arrivée	Date de départ / mort (Antilles)	Total : effectif à une date donnée
<i>Ambroise de Saint-Léon</i>	<i>1685 – début 1687</i>	<i>15 juillet 1698</i>	
<i>Lucien de Saint-Louis</i>	<i>1685 – début 1687</i>	<i>Après septembre 1698 (minimum)</i>	
<i>Cyrille de Sainte Marie</i> <i>Madeleine de Pazzi</i>	<i>Été 1687 – septembre 1687</i>	<i>Après juillet 1698 (minimum)</i>	
Estienne de Saint-Quentin	1697-début 1698	Après fin 1698	
Maximien de Saint-Pierre	1697-début 1698	Après fin 1698	
Rodolphe de Saint-Jean	1697-début 1698	1699 (mort)	
Spiridion	1697-début 1698	Printemps 1699	
Bernardin	1697-début 1698	Après juillet 1698 ⁴⁰	
			14 juillet 1698 : 8 religieux ?
			Septembre 1698 : 7 religieux ?

14 juillet 1698 (lettre 47)

- Le vicaire provincial Estienne de Saint-Quentin s'apprête à partir à Saint-Christophe où se trouve Bernardin (convalescent). Cependant leur habitation a été ruinée pendant la guerre, ils n'ont donc plus de possessions. Ils se rendent sûrement sur l'île pour négocier avec les Anglais le recouvrement de leurs anciennes terres.
- Ambroise de Saint-Léon accompagne le vicaire à Saint-Christophe où il compte prendre une navette pour revenir en France.
- Cyrille se trouve en Guadeloupe, peut-être est-il accompagné d'autres religieux.
- D'autres carmes doivent également être à Marie-Galante mais j'ignore lesquels.

⁴⁰ Tous les « après » correspondant à la dernière trace des religieux dans la correspondance. Néanmoins nous pouvons penser que ceux-ci sont partis des îles (ou sont décédés) bien après cette date. Pour Bernardin, nous savons qu'il était malade en juillet 1698 mais aucune source postérieure n'indique sa mort : est-il rentré suite à sa maladie ou est-il resté sur les îles ? Je l'ignore

Début septembre 1698 (à l'aube des lettres 48,49 et 50)

- Maximien de Saint-Pierre se trouve en Guadeloupe avec le vicaire provincial Estienne de Saint-Quentin. Cyrille de Saint Marie-Madeleine de Pazzi les accompagne peut-être.
- Lucien de Saint-Louis est à Marie-Galante et s'apprête à se rendre en Guadeloupe pour saluer ses confrères. Spiridion et Bernardin sont-ils également à Marie-Galante ? Je le suppose
- Rodolphe de Saint-Jean s'apprête à se rendre à Saint-Christophe pour y recouvrer l'ancienne habitation des carmes

Chapitre 5 : la
province de Touraine
dans le second 17^{ème}
siècle

Annexe 1 : les missionnaires indisciplinés (1688-1690)

	Boniface de Saint-Georges	Hilaire de la Purification	Nicolas de Saint-Estienne	Cyrille + Chrisogon + Archange
Libertinages divers		<ul style="list-style-type: none"> - commerce infâme avec « négresse » - ivrognerie 		<ul style="list-style-type: none"> - Accusé d'ivrognerie (Archange)
Motifs religieux	<ul style="list-style-type: none"> - Catéchise mal les « nègres » - Consulter un devin 	<ul style="list-style-type: none"> - ne se confesse pas assez - va au bourg sans chaperon 	<ul style="list-style-type: none"> - manger de la viande chez les séculiers - mauvais prédicateur 	
Violences verbales / physiques / rumeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Maltraiter les « nègres » - Calomnie - Boutades aux amis de la maison 	<ul style="list-style-type: none"> - Calomnie (fausses lettres) - Maltraite religieux sous sa direction 	<ul style="list-style-type: none"> - propos choquants 	
Vols / détournement de fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Cache d'argent - Cadeaux jacobins - Linge volé - commercer à son profit - Trafic d'argent 	<ul style="list-style-type: none"> - vente de livres aux jacobins - emporter du linge et une tasse des îles 	<ul style="list-style-type: none"> - emporter en France cinq barriques de sucre, linge, toile, argent... 	<ul style="list-style-type: none"> - profit personnel (Chrisogon)
Désobéissance / abus de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> - lettres décachetées - sceau du vicaire contrefait 	<ul style="list-style-type: none"> - déchirer information juridique - refus d'obéissance - fuite des îles non-autorisée 	<ul style="list-style-type: none"> - départ des îles sans obéissance - étouffer une affaire juridique 	
Mauvaise direction	<ul style="list-style-type: none"> - Affaire de l'église 			<ul style="list-style-type: none"> - veut gouverner seul (Cyrille)

Chapitre 7. D'où **viennent-ils ?**

Annexe 1 : la bibliothèque du Carmel guadeloupéen en 1671

Biblia Sacra		écritures
Biblia Sacra		écritures
Novum Testamentum		écritures
Concord. Biblior.		écritures
Commentaire sur le livre des roys	P.Dorothee de Saint-René	exégèse
Discours moral sur l'escritures	P.Maurille (...-1669)	spiritualité
Histoire sainte	P.Gautruche (1602-1681)	exégèse
Paraphrase des psaumes	Leprévost (d'Iray)	controverse
Paraphrase sur les espitres canoniques et autres	Antoine Godeau (1605-1672)	exégèse
Soliloquia et Confessiones S. Aug(ustini) Separatim	Saint-Augustin (354-430)	patristique
Expositiones venerabilis Bedae	Bède le Vénérable (673?-735)	théologiens du M.A ¹
De la camava de concilia(ti)o(n)e Sae scripturae.		?
Le theologien familier	Philippe Coquerel (17ème)	catéchisme
Breviarium theologicum		liturgie
Theologia integra Rp Augusti Carme	Michel de Saint-Augustin (1621-1684)	théologie morale
Theologia Integra p pestri fuliensis.	Pierre de Saint-Joseph	?
Summa Casum conscientiae fuliensis.		?
Explicatione decalogi	Tommaso Tamburini	exégèse
Theologia moralis patris urbani carmelita	Urbain de l'Ascension(... 1664)	théologie morale
La theologie de Bonal en 2 tomes	Raymond Bonal(1600-1653)	théologie morale
Compendium theologiae moralis Coelestini.		théologie morale
Opusculum amadei guymeni.		?
Medulla theologiae	Busenbaum Hermann (1600-1668)	théologie morale
Le directeur des confeseurs	Bertin Bertaud (1581-1658)	théologie morale
Sermons pour tous les evangiles du carême	RP Jean Grisel(17ème)	sermons

¹ Moyen-Âge

Les missionnaires de l'oratoire	Jean le Jeune (1592-1672)	missions
Les sermons du Birouat	Birouat de Maruch(17ème)	sermons
Les triomphes evangeliques	R.P Léon de Saint-Jean (1600-1671)	sermons
L'annee royale	R.P Léon de Saint-Jean (1600-1671)	sermons
L'annee dominicale	R.P Léon de Saint-Jean (1600-1671)	sermons
L'octave du salut	R.P Léon de Saint-Jean (1600-1671)	sermons
La couronne des saints	R.P Léon de Saint-Jean (1600-1671)	sermons
Homiliae	RP Charles Moreau (17ème siècle)	exégèse
Homiliae Haymonis.	Haymon Halberstadt? (778-853)	théologiens du M.A
Eloge sacrez ou la vie des saints	René de Ceriziers (1603-1662)	spiritualité
L'advent de Valladier et son caresme	André Valladier (1565-1638)	sermons
Les fondements de la cite de dieu	Etienne Molinier (1580-1650)	catéchisme
Sermons pour tous les jours et festes de l'advent...	Pierre Blanchot (1589-1637)	sermons
Sermones aurei ...	Jacques de Voragine (1228-1298)	théologiens du M.A
Discours sur le st sacrement	Paul du St Sacrement	?
Tom 1us Conc. Lud. Granatensis.	Louis de Grenade (1504-1588)	spiritualité
Panegiriques des Saintes	Incognu	spiritualité
Panegiriques	Daniel le Gouverneur (17ème)	spiritualité
Espensius de Eucharistir.	Claude d'Espence (1511-1571)	catéchisme
Quadragesimale mominao	RP Momingo (17ème)	exégèse
Gemma predicantium de n(?)ze	Nicolas Denisse (14..-1509)	spiritualité
Instructions des Carmes		?
Cateshisme de Turlot.	Nicolas Turlot(1590?-1651?)	catéchisme (ou missions)
Instruction chrestienne		?
Cathechisme de la foy, et autres misteres	Louis de Grenade (1504-1588)	catéchisme
Cathechisme de Benvolot.	Benvolot	catéchisme
Catechisme de Richelieu.	Richelieu (1585-1642)	catéchisme
Digestum Sapientia	Yves de Paris (1588-1678)	spiritualité

Blosii opera	Louis de Blois (1506-1566)	spiritualité
Le chrétien du temps	François Bonal (16.-1666)	spiritualité
L'oeconomie de la vraie Religion	R.P Léon de Saint-Jean (1600-1671)	spiritualité
<i>Eiusdem de religione cristiana.</i>		spiritualité
L'idée d'un supérieur religieux	Hugues de Saint-François	spiritualité
Conduite spirituelle	Hugues de Saint-François	spiritualité
<i>La conversation des religieux</i>	<i>P.Pierre???</i>	
L'esprit du Carmel	Jean de St Samson(1571-1636)	spiritualité
Les entretiens du sage	Sébastien de Senlis (17ème)	spiritualité
Les caractères de l'homme sans passion	Antoine le Grand (160.-168.)	auteur païen
Les pensées de la solitude	Toussaint de Saint-Luc (16.-1694)	spiritualité
Du zèle du salut des âmes	Oudin Pierre	missions
Sacerdos cristianus	Louis Abelly (1604-1691)	spiritualité
Le Chrétien intérieur	Louis-François d'Argentan(1615-1680)	spiritualité
Jésus Christ le modèle de perfection	RP Lezin (17ème => correspondance)	spiritualité
<i>Le petit bien.</i>		
La perfection religieuse	Pinelli (1542-1607)	spiritualité
La gloire de Sainte-Anne	Le père Kernatoux	spiritualité (hagiographie)
Exercice de la Solitude	Guillaume le Roy (1610-1684)	spiritualité
La fontaine d'Elie	Louis de Sainte-Thérèse	spiritualité (hagiographie)
Instruction pour aider les âmes	Marc de Bonnyers	missions
Manuel des méditations	R.P Busée	spiritualité
Aeternitatis prodromus....	Jérémie Drexel (1581-1638)	?
<i>Privilegia scapulae p Felaur.</i>	<i>P.Felaur</i>	?
<i>Epistres de St François Xavier</i>	<i>St François Xavier (1506-1552)</i>	exégèse (ou missions)
Imitation de Jésus-Christ en vers	Pierre Corneille (1606-1684)	théologiens du M.A

La cirurgia eleonardi fiorananti	Léonardo Fioravanti (1518-1588)	ouvrage scientifique
Dictionaris latin.		ouvrage scientifique
Dictionaire Caraibe	Raymond Breton (1609-1679)	ouvrage scientifique (ou missions)
Instruction à la langue française		ouvrage scientifique (ou missions)
Onomasticom graec latin.	Eusèbe de Césarée (265?-350)	ouvrage scientifique
Nouvelle méthode pour apprendre le français	Irson Claude (16..-16..)	ouvrage scientifique (ou missions)
L'histoire de l'isle Madagascar	Flacourt Etienne (1607-1660)	ouvrage scientifique (ou missions)
Martyrologium Romanum		
De statu religionis et [de] privilegiis	Juan de la Cruz (1542-1591)	controverse
La doctrine ancienne des théologiens	Jacques De Vernant	controverse
Le giges gallus	Pierre Firmian	spiritualité
Lettres de Balzac	Jean-Louis Guez Balzac (1595-1654)	vie politique
L'état de la France	Nicolas Besongne	vie politique
Suetonius	Suétone (69?-126?)	auteur païen
Thesaurus sacror[um] rituum	Gavanti Bartolomeo (1569-1638)	?
Rationale divinorum officiorum	Guillaume Durand (1230-1296)	théologiens du M.A
Institutiones ling[uae] hebraic[ae] Bellarmini	Robert Bellarmin (1542-1621)	ouvrage scientifique
Nicetas seu triumphata incontinentia	Drexel Jeremias (1581-1638)	spiritualité (hagiographie)
La perpétuité de la foy de l'Egl[ise] cath[olique] touch[ant] l'Eucharis[tie]	Antoine Arnauld (1612-1694) et Nicole Pierre (1625-1695)	controverse
Catéchisme des controverses du Verron	François Véron (1575-1649)	controverse
Réfutation du catéchisme de la grâce par la doctrine de saint Augustin	Dorisy Jean (1586-1657)et Boucher Claude	controverse
Abrégé des erreurs de l'Eglise romaine	Charles Drelincourt (1595-1669)	controverse
Polianthea	Plusieurs possibilités	spiritualité

Leonardi grammatica		ouvrage scientifique
un processional des Carmes		liturgie
vieux breviaires		liturgie
Un rituel romain tout neuf		liturgie
Un mechant livre de chant		liturgie
un livre heretique		controverse
œuvres de Theophile	?	
Le jardinier francois	Nicolas de Bonnefons	ouvrage scientifique
Dialogi Luciani et mortuorum	Lucien de Samosate (125-192)	auteur païen
Les epistres de Ciceron	Ciceron	auteur païen

- en noir sont indiqués les ouvrages répertoriés (avec leurs auteurs respectifs).
- en vert, ce sont les ouvrages où seul l'auteur a été identifié.
- en bleu, ce sont des livres qui n'ont pas forcément d'auteur, c'est à dire la catégorie "écritures" ainsi que "liturgie" (bréviaire, livre de chant).
- en rouge, ni l'auteur, ni l'ouvrage n'a été identifié.

Partie II : les lettres **de la correspondance**

1) 1646-1652

1 **Lettre 68 : du gouverneur de Grenade (Nuaily) au provincial de Touraine Léon de**
2 **Saint-Jean**

3 à Nantes ce 4 avril 1646.

4 Mon très révérand Père.

5 Ayant reçu de nos seigneurs des Indes une commission pour une
6 nouvele collonie dans les Indes Occidentales de l'Amérique et en particulier
7 estant établi gouverneur de l'une des plus belles et des meilleures isles
8 de ces cantons appellés la Grenade, j'ay cru ne pouvoir plus
9 dignement m'acquitter de cette charge qu'en pourvoyant aux moyens
10 d'y procurer la gloire de Dieu et l'extention du nom de Jésus-Christ ;
11 et par une rencontre dont je m'estime heureux le Révérand père
12 Ambroise de S[ain]te-Anne religieux Carme de vostre province
13 de Touraine et ord[inaire] de v[ot]re famille de Tours estant à Nantes
14 par occasion et ayant parlé avec lui de mon dessein, m'a fait paroistre
15 une grande ouverture de cœur et un zelle affectionné po[ur] l'instruction
16 des Sauvages (dont je suis expressement chargé par ma commission)
17 et pour le maintien de la piété des principaux de mes associéz qui
18 font voyage en ces cantons esloignés qui desire estre assistéz
19 pour leur salut dont plusieurs ont entretenu le d[it] Révérand Père
20 Ambroize et qui seront ravis avec moi d'avoir l'honneur
21 de l'avoir pour directeur et vous en suplie par celle-cy de le
22 leur accorder et avoir agréable qu'il entre dans not[re] compagnie
23 avec le Révérand père Pierre Thomas de Saint-Mathieu vous
24 laissant la disposition d'y en adjouster quelle que autres de votre
25 approbations que le d[it] R[é]vérend] père Ambroise pourra nommer comme
26 cognoissant le travail de cet employ. Vous donnant assurance
27 qu'outre la consideration du meritte de leur personne qui nous
28 sont en tres grande considération nous en aurons soin comme
29 de nos peres directeurs ; et en mon particulier toute l'auctorité
30 de ma charge sera leur protection et qu'ils ne manqueront d'auculne
31 assistance pour la demeure, entretien et nourriture dans ces
32 cantons-là et ils seront comme ma propre personne c'est [ce] dont
33 je vous donne assurance et encore ces Messieurs soulz signez
34 mes principaux associez vous prie de leur accorder cette
35 faveur dont nous vous prions par la présante requeste
36 et d'envoyer présentement au d[it] R Père Ambroise une obédience
37 en forme de commission pour l'execution de ce que dessus. En foy
38 de quoy j'ay signé ce presant escript et messieurs mes principaux
39 associéz avec moi.

40 Mon très révérand père

41 Votre très humble et obéissant serviteur.
42 Denouauli

43 Demontcoulon
44 Dancatelin
45 Bougard
46 Latreille

47 Le révérand père
48 Le révérend père Léon de Saint-
49 Jean provincial des peres Carmes
50 de la province de Touraine au
51 couvent du Saint Sacremant
52 rue des Billettes.
53 A Paris

54 Monsieur de Nuaily pour
55 l'Amerique. P Ambroise

1 **Lettre 69 : Demande d'obédience d'Ambroise de Sainte-Anne au provincial de Touraine,**
2 **Léon de Saint-Jean (4 avril 1646)**

3 Mon révérend père humble salut en Jesus
4 supplie humblement vostre religieux frère Ambroise de
5 S[ain]te-Anne Carme prebtre avoir agréable m'accorder
6 la demande que je vous ay ci devant faicte et
7 que je reitere par la présente qui est m'envoyer une
8 obédiance en forme de commission pour aller dans les
9 Indes Occidentales et nommement pour l'isle de la
10 Grenade avec recommandation aux Seigneurs gouverneurs
11 generaux et particulier des Isles de l'Amérique pour estre
12 receus (..) en cas de traverse a l'habitation de la Grenade
13 sous l'autorité de Monsieur de Nuailly etabli
14 gouverneur de la dite isle de la Grenade dont j ay fait voir
15 l'originale des commissions au R[évéré]nd père Lezin prieur du
16 couvent des peres Carmes de Nantes. Je vous envoie
17 une requeste du dit sieur de Nuailly et des sieurs ses
18 associés par la quelle ils prient vostre reverence
19 de vouloir permettre que je les accompagne pour
20 travailler à l'instruction et conversion des sauvages
21 et à l'entretien de la piété dans ceux de la colonie.
22 Je vous demande de tout mon cœur cette faveur
23 dont j'attendrai les faits au couvent des R[évéré]nd[s] Peres
24 Carmes de Nantes : l'embarquement se doit faire
25 à Nantes dans les derniers jours d'Avril
26 mil six cent quarante six. C'est mon R[évéré]nd père

27 A Nantes le 4 avril 1646
28 Votre humble religieux F[rère] Ambroise de Ste Anne Carme

29 Au révérend père
30 le révérend père
31 Léon de S[ain]t-Jean
32 provincial des carmes de
33 la province de Tourraine.

34 A Paris

1 **Lettre 1 : Lettre du Père Jerosme de la Présentation, du 20 novembre 1652.**

2 Je[su]s Ma[ri]a Jo[se]ph

3 *Cuoste sanctum benedictum*

4 Mon R[évérénd] Père

5 Puisque un heureux jour a ramené nostre cher frère

6 Thomas par cette isle, je prendray encore la liberté de

7 vous importuner de ces lignes. Outre la lettre que je lui avois

8 confié dès lors que je sorti de Saint-Christophe, je croy que

9 le R[évérénd] P[ère] Ambroise vous aura mandé comme il m'envoyoit

10 icy en la place du R[évérénd] P[ère] Joseph qui tesmoigne avoir desseïn

11 de s'en retourner en France. Je suis donc venu par l'ordre

12 dudit R[évérénd] Père en cette isle de la Guadeloupe, c'est une grande

13 isle plus grande pour le moins trois fois ou quatre que

14 n'est l'isle Saint-Christophe mais qui n'est encore peuplée à

15 proportion de son estendue, n'y ayant qu'environ de 5 mil ames

16 ou peu plus, et ce en deux quartiers différents l'un nommé

17 La Cabesterre ou est la demeure ordinaire de Monseigneur le

18 gouverneur nostre fondateur et bienfaiteur insigne ; l'autre

19 se nomme la Basse-Terre ou nous avons un établissement

20 comprenant une belle chappelle a demy faite et un beau

21 corps de logis basty de massonage pour commencement

22 de couvent. Nostre cher frere vous porte les papiers

23 de cette fondation qui vous feront voir les avantages

24 desquels nous a gratifié d'abord la bonté de nostre fondateur,

25 il doit pareillement vous informer comme il continue et

26 augmente sans cesse ses bienfaits si bien que nous pourrons

27 appeller dans peu de temps cette fondation la première et la plus avantageuse

28 de ces isles en ce qui touche nostre ordre. Il y a en cette isle

29 avec nous outre les dominicains qui nous avoint precedé

30 des Jésuittes et des Augustins reformés, et je me suis

31 laissé dire qu'avec le temps il y doit venir des Récollets

32 mais sans confusion car nous sommes assez esloignés les uns des

33 autres et avons des quartiers différents pour l'exercice de nos

34 charges. Nous avons les R[évérénds] P[ères] Jésuittes ici pour plus proches

35 voisins qui comme nous attendent du secours de leurs Pères de

36 France, estant comme nous seuls par la mort de leurs

37 compagnons decedés tant à Saint-Christophe qu'à l'isle de Sainte-

38 Croix. L'assistance mutuelle que nous nous rendons les uns

39 aux autres reciproquement faict que nous coulons doucement

40 le temps que nous sommes privés de l'assistance de nos propres

41 confreres mais ce n'est pas sans de grandes peines car les

42 fatigues sont extremes en ces lieux tant a cause des grandes

43 chaleurs que a raison des vivres qui sont de fort peu de
44 nourriture, ne pouvant pas facilement avoir en ces lieux du
45 pain et du vin specialement qu'avec de grands coustages et
46 pour les viandes n'ayant ordinairement que des viandes salées.
47 Ce n'est pas que le pais ne soit extremement commode pour
48 la chasse et la pesche car cette isle, sur toutes, a ces deux
49 avantages, mais nous n'avons pas des serviteurs pour y
50 pouvoir employer en temps et lieu.
51 Je croy que le R[évérénd] P[ère] Ambroise de Saint-Christophe vous escrit
52 et reitere encore la demande que nous avons faitte tant
53 a vostre Reverence qu'a vostre prédécesseur pour nous envoyer
54 des secours. J'ai maintenant double obligation de me joindre
55 avec luy et mes prieres avec les siennes pour un si juste
56 suiet. Je voy que le temps s'escoule et que trois ans sont
57 desia expirés depuis nostre arrivée en ces isles sans que nos
58 affaires ayent eu aucun progres ny avancement de la part
59 de nostre province, quelque esperance qu'on nous en eust donné.
60 Ce retardement me donne quasi suiet de croire que nos supérieurs
61 ont eu quelque refroidissement de l'affection qu'ils avoient tes-
62 moigné pour cette petite colonie, auquel cas mon R[évérénd] P[ère]
63 je supplie vostre Reverence de ne nous pas laisser davantage
64 en suspens pour abuser de la bonté et facilité de ceux qui nous
65 ont fait des fondations ou qui nous ont obligé de leurs bienfaits.
66 Vostre Reverence peut scavoit par le retour de nos Peres qu'il
67 n'y a point de charmes qui soient capables de
68 donner de l'attache à ceux qui viennent en ces lieux.
69 Le meilleur de nos jours pour les aises du corps n'approche
70 point du plus mauvais de ceux que nous avons peu avoir
71 en France dans les fatigues de la vie régulière, et si
72 Dieu en ce qui touche l'ame ne nous fortifioit de sa grace
73 pour nous faire trouver le mois et les années un peu
74 plus court, il nous sembleroit qu'il y auroit des siecles
75 entiers ecoulés depuis le temps que nous sommes separés d'avec
76 nos chers confrères. J'adiouste que nos forces s'espuisent
77 et qu'a moins que nous ayons bien tost du secours il ne
78 nous est pas possible de subsister davantage. Je le dis
79 avec vérité pour mon particulier et nostre cher frere Thomas
80 vous le pourra tesmoigner que je suis pour le présent son
81 valetudinaire et que j'ay beaucoup perdu de mes forces
82 precedentes et mesme je me trouve en un estat ou je ne
83 scay si j'aurai le bonheur de voire le secours que nous
84 demandons a vostre révérence. Il en sera comme il plaist à
85 la bonté de Dieu. En attendant je ne laisseray pas de continuer
86 les importunités que nous en avons desia faittes a vostre Reverence

87 vous assurant qu'il y a de tres grandes et favorables
88 occasions de servir Dieu en ces lieux et d'y estendre l'honneur
89 et la gloire de nostre sainte religion. Ce sont les motifs qui
90 nous ont principalement amenés en ces lieux, ce seront
91 les mesmes qui nous y feront patienter attendant le secours
92 et les mesmes nous font estre prests d'obeir aux vouldoirs
93 de vostre reverence spécialement quand il luy plaira de
94 commander.

95 Mon R[évérénd] P[ère]
96 De vostre couvent de
97 la Basse-Terre
98 a la Guadeloupe
99 au 20 novemb[re]
100 1652

Mon tres humble et obéissant relig[ieu]x
Père Jerosme de la Presentation Carme.

102 A Reverend Pere

103 Le Reverend Pere provincial
104 des Carmes reformés de
105 la province de Touraine
106 La part ou il sera .

2) 1658-1662

1 **Lettre 6 : Lettre de Claude de Saint-Jan des Antilles (20 janvier 1658)**

2 Mon Reverend Pere tres humble et affectionné, salut.

3 Nous vous souhaitons tout bonheur et l'assistance du S[aint]-Es[prit] dans toutes
4 vos affaires ; n'estant tous venus dans ces isles que pour y avancer la gloire
5 de Dieu et le salut du prochain, nous avons jugé devoir d'embrasser les occasions
6 qui s'en presenteroient autant que nos forces se pourront estendre, dans la
7 confiance et l'esperance que vous nous y assisteriez. Deux principalement
8 se sont presentées depuis notre dernier voïage, que nous avons creu ne
9 devoir pas laisser, scavoir que tout un quartier de l'isle de Saint-Christophe
10 qui fait la moitié de ce qu'en occupent les François, aïant demeuré sans prebtres,
11 nous nous sommes tres volontiers offerts a Monsieur le general de Poincy
12 pour servir ces eglises qui nous y a receus avec grand cœur, et avec tous les
13 tesmoignages de joye et de satisfaction de nôtre offre, et assigné une
14 subsistance honneste et raisonnable pour les religieux qui y serviront.
15 Les R[évérands] P[ère] Victorin et Seraphin y sont a présent, qui y jouissent d'une grande
16 consolation, voïant les grands fructz que leurs petitz travaux y ont
17 produictz. Ce quartier aïant demeuré longtems fort depourvu de
18 toute assistance spirituelle ou pbrestre, leur seroit encores bien necess[aire],
19 d'autant qu'il y a trois eglises a servir, et dans l'estat ou nous somme
20 il ne nous est pas possible de leur en donner, pour ce qu'il en faut plusieurs
21 a la Gardeloupe, et le R[évérénd] P[ère] Jan de la Croix estant dans nostre premiere
22 habitation de Saint-Christophe. L'autre occasion qui s'est présentée et qui nous presse
23 encore tres fort de supplier tres humblement vos reverends de nous donner de
24 nouveaux religieux est que Monsieur le gouverneur de la Gardeloupe
25 voïant combien il est important pour le bien de son isle que la jeunesse
26 soit instruite, s'est resolu de fonder un college et nous en donner la direction.
27 Nous vous en envoïons la fondation afin que vous l'approuviez s'il vous
28 plaist, quoi qu'il semble que cela soit un peu esloigné de nostre profession
29 et maniere de vivre, neanmoins nous avons iugé la devoir accepter
30 sous vostre bon plaisir pour les grands biens que nous esperons qui en
31 doivent sortir, d'autant qu'il s'y trouve des enfants des François, des
32 negres, et mesme quelques sauvages qui par ce moïen apprendront
33 a servir Dieu, et avec le temps pourront aider a convertir les autres
34 Les desseins de monsieur le gouverneur vont bien plus loin, comme vous
35 pourrez voir par la fondation, mais en tout cela nous croyons qu'il n'y
36 a rien qui surpasse nos forces, sy vos révérences nous envoient des religieux,
37 c'est de quoi nous les supplions tres humblement. Nous vous dirons
38 ingenuement qu'il est absolument necessaire, ou d'envoier de nouveaux
39 religieux, ou de nous retirer tous. Qu'un religieux demeure seul,
40 il n'est ni a propos ni expedient ; aussy de ruïner la mission c'est
41 a notre advis encore un plus grand mal, pour ce qu'encore qu'elle
42 n'esclate pas beaucoup en grandes conversions de sauvages ou de

43 negres, nous croions pourtant que Dieu y est servy et que le prochain
44 en recoit du bien et de l'utilité. C'est ce qui nous oblige de vous supplier
45 encore une fois de nous envoier de l'aide. La province ne manque pas de
46 religieux qui s'y consacreront tres volontiers, et les affaires se disposent
47 tous les jours de mieux en mieux pour les y faire honnestement
48 subsister. Nous atendronts cette grace de vos reverences auxquelles nous
49 souhaitons derechef tout bien et prosperité et aux prieres desquelles
50 nous demandons tres humblement part comme estant de vos Reverances

51 Les très humbles et très obéissans
52 suiets les carmes missionneres de l'Amerique
53 F[rère] Claude de S[ain]t-Jan.

54 A nos Reverends Peres
55 les R[évérénds] Peres provinciaux
56 et definiteurs du chapitre
57 provincial des Carmes
58 A Nantes.

59 America.

43 Au Reverend Pere,
44 le R[évérénd] Pere provincial des
45 Carmes de la province
46 de Touraine
47 A Nantes.

1 **Lettre 5 : Lettre de Claude de Saint-Jan du 26 mars 1659**

2 Mon reverend Pere tres humble salut en n[otre] s[eigneur]

3 Il y a si longtemps que nous n'avons eu
4 de nouvelles de France que nous n'ozons presque
5 plus penser qu'on se souviene de nous. J'ay
6 escrit plus de quatre ou cinq foys au R[évérénd] P[ère] Provincial
7 sans aucune reponce, le R[évérénd] P[ère] Ange mesme, qui
8 nous avoit tant fait de belles promesses ne nous
9 a seulement pas mandé son arivée en France.
10 Nous demeurons cependant dans une extreme
11 nécessité de religieux et avec plus d'affaires,
12 que nous ne sommes capables, en sorte que si
13 quelqu'un venoit a mourir il faudroit
14 quitter quelqu'une de nos places, outre que tous
15 les jours se presentent des ocasions de faire des missions
16 dans les autres isles ou il n y a point de prestres
17 et qui en ont tres grand besoing ; mais j'ay esté
18 seul a la Gardeloupe depuis le depart du R[évérénd] P[ère] Ange
19 et il a fallu que j'aye mis un prestre seculier dans
20 nostre eglise pour venir a Saint-Christophe ; le R[évérénd] Pere
21 Victorin y est allé pour quelque temps, le R[évérénd] Pere
22 Jan de la Croix est aussi seul en son quartier ; nous
23 sommes a present en celuy-ci le R[évérénd] P[ère] Seraphin et moy
24 ou vivans dans une grande pauvreté, nous avons la
25 consolation de voir que nostre travail n'est pas
26 inutile nous voyons des personnes venir a confesse
27 qui n'y avoint pas été depuis 4 ans 10, 15, et plus.
28 Je suis ravi de voir le zele du P[ère] Seraphin et le
29 grand bien qu'il fait en ce quartier. Pleust a
30 Dieu que nous en eussions beaucoup comme luy !
31 La piete et la vertu est ici plus necessere que
32 la doctrine et quoy que nous soyons bien en peine
33 pour estre si peu, j'ayme pourtant bien mieux
34 que les choses demeurent ainsi que de voir ici des
35 libertins et des volonteres ; car je vous diray bien
36 en confiance que c'est le mal de ces isles ici que
37 les religieux estant ici fort souvent seuls, ils
38 oublient ases facilement l'obligation qu'ils ont
39 a la soubmission et a l'obeissance : c'est pourquoy il est tres
40 necessere que ceux que l'on envoyera ici soient bien fondés en
41 cette vertu. Je n'ay pas Dieu merci grand suiet de me plaindre
42 de ceux qui sont ici mais je voy ou les choses peuvent aller ;

43 j'ecrivois au R[évérénd] P[ère] Provincial si je scavois qui il est je vous conjure
44 d'y prendre garde et de faire en sorte qu'on nous envoie quelques
45 bons religieux et au plustost ; c'est une honte a nostre province
46 d'avoir entrepris un ouvrage comme celui-ci et de le laisser la.
47 J'attends quelques nouvelles de France pour écrire plus
48 amplement cependant je me recommande a vos saintes prieres
49 et suis.

50 A la Cabesterre de S[ain]t-
51 Christophe ce 26 mars 1659 Vostre tres humble et
52 tres obeissant religieux
53 F[rère] Claude de Saint-Jan

54 Au Reverend pere
55 Le R[évérénd] Pere Marc
56 de la Nativité de la
57 vierge relig[ieux] Carme
58 A

59 26 mars de Saint-Christophe
60 1659 P[ère] Claude

61 **Extrait au dos de la lettre (autre auteur...?)**

62 Je me suis trouvé a la cloture de cette lettre ce mot, n'ayant pas le tems de
63 davantage et je vous ay écrit souvent et donné un paquet à mon cher f^{ce} Théodore
64 dont je suis bien en peine car il est a la gloire de Dieu. Je suis tous les jours de Caresme
65 par les cases ; j'ay tout veu en particulier les naigres et sauvages, je recommence (?) demain tous
66 les François pour les exciter à pasques et les jours d'absolution que je disois en ma paroisse ainsi
67 on [deux mots barrés] les (?). J'ay confessé jusqu'à midy et une heure et nostre bon dieu se daigne
68 servir d'un
69 pauvre foux. Bon Dieu qu'il mennuy qu'il ne vient des r[eligieu]x pour tant ! sa volonté soit faicte
70 que je puisse aller en plusieurs isles ou on nous demande. Si je vous pouvois dire
71 les pensées de mon cœur, Dieu les voit, hélas qu'il me présente une belle occasion d'abandonner
72 tout effort (?) ma vie pour luy ; si y pouviés contribuer en trouvant quelqu'un de ses Messieurs
73 qui veullent habituer quelques terres, c'est vers la Floride en la terre ferme. C'est un home
74 qui c'est déclaré à moy, qui a esté 16 ans parmy les sauvages, vivant come eux, il estoit dans
75 les terres a bien 250 lieux a une rivière qui annonce (?) bien 400 lieux en terre
76 ou pouroit aller des vesseaux de 300 et 400 tonneaux. Non n'y a jamais veu de vesseaux
77 car l'emboucheure de la rivière est extremement difficile, et impossible d'y entrer sans sçavoir
le passage, et les sauvages sont là très bons, innocens qui couvrent leur nudité et ne font jamais

78 de vices, c'est a dire de desbauches comme les aultres. Le diable les bat et tourmente fort, c'est
79 à cause [que] quand ils étoint avec luy, le diable ne les pouvoit battre ny tourmenter. Il est tout
80 prest dy aller et m'aprendre la langue si je veux y aller. Bon Dieu, que n'ayie des ailles pour
81 y voller ou que n'y suis-je abandonné comme un s[ain]t François Xavier ! Si malheureux que je suis,
82 j'ose faire cette comparaison. Ouy mon Dieu, je le désire de tout mon cœur et vous donne
83 et abandonne sans réserve tout ce que m'avez donné. Informés vous partout si n'y a point
84 quelque vesseau qui aille vers là, et me mandés au plustost pour rendre responce a cet home
85 qui me coniuere à genoux que j'y aille et qu'il y ira quand on feroit que me mettre à terre
86 et me laisser la avec mon Dieu, que ie vous prie prier pour v[ot]re pauvre novice. Fr. François ... (?)

1 **Lettre 4 : Lettre de Claude de Saint-Jan, à Saint-Christophe, le 5 juin 1659**

2 Mon Reverend Pere vostre benediction
3 J'ay receu la vostre avec grande joye, tant pour ce que
4 c'est la premiere que j'ay receue des superieurs depuis
5 que je suis ici, que pour ce qu'elle nous donne de grandes
6 esperances de secours. Si tost que j'appris votre promotion,
7 j'esperoy connoissant vostre zele que vous assisteriez
8 nombre de pauvres chrestiens qui vivent ici presque
9 sans Dieu, n'ayants aucun prestre ny pour les ayder
10 a bien vivre ny a bien mourir. Depuis huict jours
11 deux occasions se sont presentées ou deux prestres eussent
12 fait un bien indicible tant à Saint-Domingue qu'à Tabac :
13 il y a fort long temps qu'il n'y eu de prestres a Saint-
14 Domingue, et a Tabac il n'y en a point encore eu et pourtant
15 il y a bien 200 francois ; je ne dis rien de cette isle ou
16 du moins deux prestres sont encore necesseres ; avec ce que
17 nous y sommes a la Guadeloupe, il en faut du moins
18 encore un. Sainte-Croix s'habitué fort et il n'y a point de
19 prestres, quantité d'autres isles sont de mesme.
20 J'ay été asses longtemps [sans] approuver ceste mission
21 mais a present que je voy le service qui s'y peut rendre
22 a Dieu. Je reconnois mon erreur et souhaite de tout mon
23 cœur que ceux qui sont dans mes premiers sentiments en fassent
24 de mesme, quoy que ce que vostre R[évérance] me mande est tres vray,
25 qu'il vault beaucoup mieux qu'il ne vienne point de religieux
26 ici qu'il en vienne qui ne soit pas vertueux et religieux.
27 La grande capacité n'y est pas la plus requise mais la pieté,
28 le zele et l'obeissance, et si il ne s'en presente de ceste sorte
29 le meilleur est d'abandonner la mission, encore que je trouve pour
30 tout certain que ce seroit manquer a Dieu dans un point ou il
31 va extremement de son service, et la seule pensée de cela
32 m'afflige et me donne de la peine. J'espere que nostre seigneur
33 suscitera quelques bons religieux pour cet effect. J'ay tousiours
34 pensé que la mission ne seroit jamais en credit dans la province
35 jusques a ce que quelques religieux de consideration ne se
36 consacrent a cet ouvrage et n'en aient la commission. Vous
37 rendriez un grand service a Dieu si vous pouviez en envoyer un
38 de ceste sorte et nous le recevrons tous avec grande joye.
39 J'ay fait voir la vostre a tous nos R[évérands] Peres qui en ont
40 receu une tres grande consolation et vous en remercie
41 avec moy, ils se portent tous bien graces a nostre seigneur.
42 Nos pauvres maisons s'accommodent peu a peu et sont a present en
43 estat de faire mieux subsister les religieux qu'au passé. Tous nos R[évérands] Peres

44 vous saluent tres humblement et vous demandent vostre benediction comme fait
45 aussi celuy qui est.
46 (La presence du R[évérénd] P[ère] Ambroise seroit bien necessere en ces isles ici, tant pour ce que
47 sa memoire est encore fort honorable parmi tout le monde, que pour ce qu'il y a
48 quantité d'affaire pour ce qui regarde le temporel dont luy seul a une parfaite
49 connoissance. Vous ferez un grand bien pour la mission si vous l'envoyiez et je croy
50 qu'il n'y auroit pas de repugnance.)

51 Mon Reverend Pere

52 A Saint-Christophe ce 5 juin
53 1659
54
55

Vostre tres humble et
tres obeissanct religieux
f[rère] Claude de Saint-Jan.

56 Au Reverend Pere,

57 Le R[évérénd] Pere Valentin
58 provincial des Carmes de la
59 Province de Touraine
60 A

61 lettre du R[évérénd] P[ère] Claude
62 de Saint-Christophe ou Guadeloupe
63 respondue.

1 **Lettre 7 : Copie d'une lettre du provincial Valentin (original : le 7 août 1658)**

2 Concordat et originali transmisso

3 Monseigneur,

4 si les infirmités qui ont si longtemps retenu le Pere Ange par
5 deca luy eussent permis de repasser dans vos isles aussy tost
6 qu'il eust bien désiré, il nous eust plustost fait paroistre avec combien
7 grande satisfaction j'ay veu les tesmoignages
8 avantageux que vo[t]re excellence donne aux petits services
9 que nos religieux rendent dans vos isles; comme ils n'ont
10 d'autre ordre des superieurs de cette province, apres l'honneur
11 de DIEU, que de suivre vos volontés dans l'exercice de
12 leurs fonctions. C'est avec ioye que j'apprens qu'ils s'en acquittent
13 comme vous le voulez. Je n'oublieray rien de ce qui dependera
14 de l'autorité de ma charge pour donner à cette mission
15 tout ce qu'elle en peut attendre; et comme vous la cultivez
16 avec une bonté tout à fait obligeante; nous en attendrons
17 toujious des fruicts tous particuliers, et l'honneur
18 de vo[t]re protection; Dieu en tirera sa gloire, et vostre
19 excellence les benedictions du ciel, que luy souhaite,

20 Monseigneur,

21 vo[t]re tres humble, et tres obeissant
22 serviteur Valentin de Saint-Armel
23 provincial eleu des Carmes.

24 Au couvent de Rennes

25 [7 août 1658 barré par un trait]

26 3 janv[ier] 1660

1 **Lettre 9 : Lettre de Claude de Saint-Jan du 24 avril 1660**

2 Mon Reverend Pere tres humble salut en nostre seigneur

3 C'est avec douleur que je vous écris la mort de M[onsieu]r le
4 General de Poincj, c'est une tres grande perte que non seulement
5 pour cette isle mais encore pour toutes les voisines,
6 vous scavés les obligations que nous luy avons je vous
7 convie de prier Dieu pour luy ; je croy que l'ayant connu
8 bien plus particulièrement que moy, vous y estes aussi plus
9 affectionné. La douleur que tous ont reçu de sa mort
10 est beaucoup moderé par la presence de son successeur, M[onsieur]
11 le Chevallier de Salles qui sans flaterie est un excellent
12 homme, pieux, devot craignant Dieu, sage et d'une tres haute
13 vertue. J'espere qu'a present rien ne vous empeschera plus de
14 venir en ce pays ici : vous y estes souhaitté de tous et beaucoup
15 necessere pour nous, c'est pourquoy je vous convie de tout
16 mon cœur de venir au plustost que vous sera possible ; je croy
17 que vous n y avés pas de repugnance et j'ay veu par celle que
18 j'ay receue du R[évérénd] P[ère] provincial par les peres Dosithée et Henri
19 qu'il n y avoit que cette consideration qui empeschast de
20 vous donner obediencia, je me persuade qu'il sera de retour
21 du chapitre general quand celle-ci vous sera rendue. Je vous
22 prie d'apporter une lettre de la congregation *de propaganda*
23 depuis que les R[évérénds] Peres jesuites en ont une qui est pourtant
24 depuis deux ans. Ils soutiennent que tous les privileges des missionnaires
25 sont revoqués, dont ils se servent pourtant en cas ou leur lettre
26 ne s'estend pas, et s'en sont servis jusqu'à cette heure ; et ce qui
27 est encore plus, ils ont escrit a Rome et en France pour faire
28 une proposition si les religieux missionnaires
29 qui n'ont point de lettre *de propaganda* pouroit, en vertu de
30 leurs privileges, exercer les fonctions parochiales dans les lieux
31 ou il y a d'autres religieux qui ont des lettres ; d'aultre costé
32 les R[évérénds] Peres Jacobins estans allés faire une mission aux sauvages
33 de la Dominique ne veulent pas souffrir que nous y allons
34 a moins de dependre d'eux. Je ne connoy rien dans toutes les
35 procedures de tous ces bons peres ; si c'est par un mouvement
36 du S[ain]t-Esprit, j'avoue que toute ma Theologie est renversée. Je
37 croy bien que leur intention est bonne mais j'ay bien de la peine
38 a me persuader que ce zele-là soit selon la science de Dieu.
39 Le R[évérénd] P[ère] Seraphin m'escrit de la Gardeloupe qu'ils m'attendent
40 pour me signifier une opposition touchant cette mission des
41 sauvages. Une lettre *de propaganda* leur fermeroit la bouche
42 c'est pourquoy je vous prie d'en apporter une. J'en ay desia écrit

43 au R[everend] P[ère] provincial et au P[ère] Tiburce, je vous prie de scavoir d'eux
44 si ils y ont fait quelques chose. Je ne scay ce que sont devenus
45 les cinquante francs que vous aviez donné au p[ère] Tiburce pour cela,
46 cependant je suis resolu de n'avoir aucun egard a leurs oppositions,
47 * (je ne laisseray pas de passer outre)
48 si ils m'en font * et si je juge que ceste mission puisse reussir
49 ce que je ne croy pas. Par la grace de Dieu nous faisons a present
50 du sucre asses et j'estime qu'il y a present des cannes plantées
51 sur nostre place pour faire bien pres de cent mille de sucre
52 mais il n y a aucun plaisir d'en envoyer en France, pour ce que les
53 vaisseaux viennent si rarement qu'on n'en recoit presque jamais
54 rien, le fret est plus grand et les risques plus grandes¹. Nonobstant
55 j'en envoyé mille livres a M[onsieur] Trochon, marchand a la casserie de
56 Nantes, avec ordre de donner le provenu aux religieux qui
57 viendront ici, si il s'en trouvoit, en luy monstrant celle-cy. Il
58 ne manquera pas de vous le donner et vous en servirés comme vous
59 jugeré a propos. J'ay aussi mandé au P[ère] Tiburce que je luy ferois
60 toucher de l'argent par la voye de Dieppe, je parleray pour
61 cela a un nommé M[onsieur] Morice qui s'en va dans le cap[itaine] de Sens,
62 et luy donneray du sucre en peu de temps. Je croy qu'il vous
63 trouvera encore en France. Nous attendons tousiours la Pelagie
64 et Allegret qui doit venir de la Rochelle, nous craignons [que]
65 qu'il ne leur soit arrivé quelq[ue]s infortunes a cause des R[évérénds] Peres que nous attendons
66 dedans veu qu'on nous avoit escrit qu'elle
67 devoit partir vers la Purification. Je n'escris point a ce voyage au R[évérénd] P[ère] provincial, ne le
68 croyant pas en France. Je lui eciray
69 au plustost. De Seves et un autre Rochelois partiront dans peu, si vous venés, taschés de nous
70 amener de bons religieux
71 devots zelés ou point. Surtout n'en amenés aucun qui n'y vienne par un pur zele de la gloire de Dieu
72 et du salut des ames ;
73 amenés si vous pouvés des hommes de metier, charpentiers menuisiers, charons, seruriers avec une
74 forge ne craignés point d'emprunter
75 pour cela si vous trouvés où nous sommes en estat de bien payer, ne craignés point de promettre a
76 chacun de ceux la deux
77 cent francs par an ou quelque chose de plus avec leur passage ou 12 ou 150 livres de sucre. Nous
78 avons grand besoin desdits
79 ouvriers et ils sont a un prix exhorbitant, vous ferés un grand service si vous en pouvés amener et
80 quelques bons garcons
81 forts pour mener les cabrouets faire du sucre ; un couturier ne seroit pas inutile. Vous connaissés le
82 pays, on s'y sert de toutte
83 sorte de personnes qui veullent travailler, n'oubliés pas de l'etoffe pour faire des robes et du vin
84 d'anjou si vous pouvés
85 je salue tous nos R[évérénds] Peres et suis

¹ Sans doute souhaitait-il dire « grands »

86 A S[ain]t Christophe ce 24 avril 1660
87
88

Vostre tres humble et tres affectionné
serviteur confrere
F[rère] Claude de S[ain]t-Jan

89 Au Reverend Pere
90 le R[évérénd] Pere Tiburce de S[ain]t-Jaques
91 Religieux Carme au couvent du S[ain]t
92 Sacrement rue des Billettes
93 A Paris pour faire tenir
94 Au R[évérénd] Pere Ambroise de S[aint]e-Anne
95 Religieux Carme A

1 **Lettre 8 : Lettre de Séraphin de Saint-Pierre du 9 décembre 1661**

2 Jesus Maria Joseph

3 Mon R[évérénd] Pere

4 Je vous ay escript souvent et depuis peu, je ne scay si vous
5 recevés mes lettres, j'ay mesme escrit au R[évérénd] p[ère] Joseph de Jesus pour
6 vous monstrier la sienne que je luy escrivois ; maintenant je ne le puics que
7 je ne sache ou vous estes, si n'est ce mot par un
8 vaisseau qui ne peut estre icy que 3 ou 4 jours en passant et
9 pendant que nous sommes bien empesché a faire le service du R[évérénd]
10 P[ère] Victorin de St-Michel dont j'aypris hier, en sortant du confessional
11 pour aller dire la grande messe, la mort ou plustost je croy le sommeil
12 des Justes. Il mourut le 28 novembre 1661 a Marigallande ou il
13 estoit en mission apres y avoir bien travaillé pour le salut de ces pauvres
14 habitans presque un an, il y avoit indiqué le jubilé, et n[ot]re R[évérénd] pere
15 vicaire y estoit allé luy aider; il est mort de fatigue sans presque
16 ressentir de mal avec un visage joyeux et tres content, faisant pleurer
17 tous les habitans de voir si tost mourir celuy dont Dieu c'est servi si
18 souvent pour leur donner la vraye santé et vie de leurs ames. Il leur
19 disoit, a ce que ont dit des habitans de la qui y estoit : « pourquoy pleurer
20 vous de mon bien ? je vous remercie qu'en m'abandonnant a l'ordre de mon Dieu
21 par mes superieurs jusqu'à la mort vous m'avés donné tant d'ocasion de
22 souffrir pour vous ayder a v[ot]re salut. Vous scavés que je n'y ay rien espargné
23 et j'y meurs tres content. Priés pour moy, je n'ay qu'un seul regret qui est
24 de n'avoir pas un de mes freres pour me confesser mais la volonté de
25 mon Dieu qui le scait, a qui je demande pardon de tout mon coeur devant tous
26 vous [*sic*], soit faicte pour jamais. Il est mort pour moy et moy joyeusement
27 je meurs pour luy. Je vous demande une seulle chose : souvenez-vous de ce que
28 je vous ay dict si souvent pour v[ot]re salut et pour un Dieu si bon et fidel
29 a ceux qui le servent en verité. Je le voy bien et le gouste desia, nos peres
30 de france ne vous abandonneront pas, ny ceux qui sont en ces isles en
31 tout ce qu'ils pouront. Ils scavent tout le prix de vos ames come vous
32 avez veu. Adieu ; je vous recomande mon ame, mon Dieu, mon createur
33 et a vous s[ain]te vierge ma bonne mere et a tous mes patrons ; v[ot]re volonté soict
34 faicte» ; et mourut sans aultre effort en parlant, sans que ceux qui le voyoint
35 s'en apercurent ; et n[ot]re P[ère] vicaire qui alloit luy aider pour le jubilé
36 ariva 2 jours apres, ayant [mis] 9 jours sur mer a faire ce qu'il ne faut
37 que 4 heures de bon vent a faire : ou j'adore les secrets de n[ot]re bon Dieu
38 dont toutes les voyes sont tres aymables ; et je vous diré qu'une personne disant la
39 messe pour le cher deffunct, qui l'aymoit tendrement, apres le *memento* des deffuncts,
40 tout d'un coup estant bien triste de cette mort et la recomendant instament a Dieu,
41 tout l'abattement et tristesse de la perte de cet ami lui fut entierement osté et une

42 forte pensée mise en l'esprit des misericordes infinies de Dieu qui n'abandonne jamais
43 ceux qui s'abandonne entierement a luy et surtout a la mort ; et que le samedi a 9
44 heures, il sortiroit du purgatoire et que son abandon qu'il fit a la mort luy avoit
45 beaucoup merité de graces et effacé plusieurs années du purgatoires ; et que plusieurs
46 ames qu'il avoit baptisées et aultres estoit pour luy devant Dieu. Ce prestre
47 n'a peu depuis s'atrister ; au contraire, loué Dieu de ses misericordes ; et moy, je vous
48 assure devant le mesme Dieu que je n'ay regret dans l'extremitté ou nous somes,
49 faute de r[eligieu]x, sinon que je ne suics pas en sa place ou avec luy, moy qui y ay esté la
50 le premier ; mais je n'ay pas merité cette grace et la plus grande faveur que j'espere
51 en ce monde : non que je porte envie a mon plus cher ami mais je voudrois bien le
52 suivre. Je me suis veu 3 fois a l'extremitté abandonné de tous a la mort, par le
53 travail extraordinaire de quelques missions pour confesser et administrer les sacrements
54 necessaires a de pauvres abandonnés, trouvant des confessions de (71) septante et un
55 an c'est a dire qui n'avoient esté a confesse qu'une foics et il y avoit 71 an ; pour de
56 20, de 30, 50 et 60 ans c'est trop souvent et pourtant apres qui vivent tres
57 chrestienement, sans parler des aultres et des pauvres esclaves. Non, il n'y a
58 que trop de besoigne dans la vigne du seigneur dans toutes ces isles pour les vrais
59 missionnaires et dans ces extremittes je me trouvois tout consolé de mourir pour
60 celui qui est mort pour moy, m'estant de grand cœur exposé a la mort et a la vie
61 a sa plus grande gloire, pour le salut de tant de pauvres ames. Le temps me
62 presse de finir, vous conjurant par le sang de Jesus-Christ, tous ensemble
63 de nous envoyer au plustost pour le moins 4 ou 6 religieux. Nous voilà
64 reduit desia a n'estre que seul en chaque maison : jugé si pouvez de n[ot]re
65 abandon, si n'est de Dieu qui vous en demandera a tous compte. Il nous avoit desia
66 avant cette mort (lever?) un prestre passant pour fournir une de nos esglises et
67 il n'y a que nous seuls qui soint abandonnés. Je voyois avec joaye la devotion
68 s'augmenter icy, et m'a fallu allonger n[ot]re esglise de plus de 15 pied qui en a plus
69 de 26 de large, et maintenant on y bastit une belle chapelle qui en fait une (et?),
70 c'est pour une confrairie de la charité qui asistent les mallades, ensevelisent les
71 morts et les portent sur leurs espaulles et les enterrent de leurs propres mains et
72 font faire des services pour eux, soint riches ou pauvres, libres ou esclaves maics
73 qu'ils soint baptisés, grands ou petis et sans rien prendre, ce qui donne une grande
74 devotion et exemple. Le dernier corps qu'ils ont porté sur leurs espaulles, ils passerent
75 chausés a travers une riviere qui estoit grosse. Je l'ay establee avec la grace de Dieu
76 et le reste par l'ordre de n[ot]re R[évérénd] P[ère] vicair, ce qu'on ne pensoit pas jamais pouvoir
77 establir en ce lieu, maics [...] l'ayde de Dieu nous avons surmonté toutes les difficultés.
78 Ils sont 12 freres servants et un maistre, ils se trouvent a toutes les grandes messes,
79 vespres, services et processions avec leurs marques ; ce qui plus est, ce sont tous les
80 premiers de l'isle et aussi les plus vertueux que j'ay choisi, qui tous humblement et
81 charitablement s'employent a toutes ces charités chrestiennes. Dans ce temps que j'ay
82 comensé heureusement est arrivé 4 bulles pour une mesme charité
83 que j'avois restabli a la Capesterre, S[ain]t-Christophe, dont j'avoics escrit 3 fois en France
84 et elles estoient adressés, je dicts ces bulles, a Monseigneur l'archevesque de Rouen qui les
85 nous a envoyés. Il y a indulgence pleniere en attrant [entrant] en la confrairie et a la mort

86 et a ces charitables frères servants, des indulgences a toutes les actions de charité qu'ils
87 feront au prochain ; toutes les festes de [notre] de la v[ierge], s[ain]t-Joseph et s[ain]te-Anne
88 indulgence
89 pleniere ; leur autel privilégié pour tous les lundis et toute l'octave des deffuncts
90 a la toussaint ; les 40 heures une fois l'an, et pleniere le jour du s[ain]t de l'esglise ou
91 le jour de la dedicace de la ditte chapelle et plusieurs aultres faveurs come j'avois
92 mandé, ce qui excite bien a devotion ; il est vray que l'autel privilegié est pour tous
93 ceux [qui] sont ou seront de la confrairie ou aumosneront quelque chose pour l'entretien
94 du service divin pour l'autel, sierge pour aider avoir des suaires et aultres choses
95 necessaires. Je vous prie en remercier ou le faire faire M[on]seigneur l'archevesque de Rouen
96 et le suplier nous avoir de Rome encore la participation, icy et partout ou n[ot]re ordre
97 la pourra establir car je la dois aller establir a Mariégallande, car cela
98 fait un tres grand fruit : demandez au R[év]érend] P[ère] Jan de la Croix de la Capesterre S[ain]t-
99 Christophe
100 coment on y fait, et s'il y a lieu en France comunement plus dévoué et charitable a tous
101 que la ; je vous conjure de cela et au plustost. Ces bulles firent donné a Rome et
102 a S[ain]te-Marie Maieur soubs l'agneau de pescheur, le 24 janvier 1660, le 5 du
103 pont[ificat] d'Alexandre pape, 7ème. De plus, nous vous prions tous de nous escrire,
104 envoyer un catalogue de tous nos religieux, au plustost nous en envoyer quelques
105 pour nous ayder. Il part si souvent des vesseau de la Rochelle, de Nantes, ou S[ain]t-Malo,
106 il en doit venir bientost un beau de la Rochelle. Nous courons au devant de tous les
107 vesseaux des que nous voyoins quelque vesseau ariver icy de nouveau, y pensant
108 tousiours trouver quelques de nos religieux. N[ot]re R[év]érend] P[ère] vicaire est encore seul a
109 Marigallande
110 pour achever le jubilé que le deffunct y avoit comensé, nous allons le P[ère]
111 Ferdinan qui depuis peu est icy, ou bien moy renvoyer n[ot]re R[év]érend] Pere a n[ot]re principale
112 maison de S[ain]t-Christophe ou il n y a que mon frere Thomas. Voyez si nous
113 avons droit de vous faire a tous devant Dieu nos plaintes. Je ne pensois
114 pas escrire tant, mais c'est a grande haste et par plusieurs interruptions
115 sans la relire, je ne scay si le pourais [pourrez] deviner. Je me recomande instament
116 a tous nos R[év]érends] P[ères] et chers frères et qu'ils prient pour nous et pour le plus indigent
117 qui pourtant est et sera

118 Mon R[év]érend]d Pere

119 de la Guadeloupe ce 9 decembre
120 1661

Votre tres humble et obaisant religieux
fr[ère] Seraphin de S[ain]t-Pierre Carme Indigne

121 Si vous aviez quelques images, agnus, catechismes, et aultres devotions pour les enfans
122 et les naigres aux catechismes et un crucifix en bosse des plus des(..?) et pitoyable
123 et un beau petit Jesus come il y a au novitiat. Je vous prie de donner (..) a son adresse.
124 Je n'ay pas un moment pour luy escrire je la salue j'ay eu bien de la peine a trouver son nepveu ?
125 C'est luy qui escrit il est a la Martinique.

126 Au R[évéré]nd Pere
127 Le R[évéré]nd Pere Valentin de S[ain]t-Armel
128 Provincial des Carmes reformés de la
129 province de Touraine et en son
130 absence au R[évéré]nd P[ère] Custode , en
131 dilligence

132 de l'Amerique.

1 **Lettre 10 : lettre du Père Séraphin du 9 décembre 1661 (lettre 11 copie)**

2 Mon R[évérénd] Pere Jesus Marie Joseph a la Gardeloupe le 9
3 decembre 1661

4 Ce vesseau ne faisant que passer icy ne me donne guere de temps
5 de vous escrire par le porteur qui nous aporta de vos nouvelles
6 a la mort ou plustost la nouvelle de la mort de plusieurs de nos
7 religieux de France ; la mort aussi du R[évérénd] Pere Victorin de S[ain]t-Michel
8 qui mourut le 28 novembre 1661 a Mariégallande ou il estoit alle
9 en mission ; hier allant dire la grande messe j'aprins cette triste
10 nouvelle d'un des habitans ou de n[otr]e R[évérénd] Pere vicaire provincial qui y est.
11 Il est mort avec un visage guaye et sans sentir presque de mal a ce qu'il
12 disoit et sans aucun effort, se rejouissant de mourir pour Jesus
13 a son service les armes en mains, avec la tristesse et l'admiration
14 de tout les habitans qui ont veu (avec pleurs) mourir celuy
15 qui leur a donné par les merites de Jesus la vie spirituelle si souvent.
16 Je pleure en le vous disant que je ne suics mort en sa place
17 puisque j'y ay esté le premier, non que je luy porte envie sinon
18 que je ne l'accompagne pas. M[onsieu]r le gouverneur et madame et tous
19 ceux dans ces quartiers estoit a son service bien atristé de sa mort
20 car perdant icy un bon ouvrier en la vigne du seigneur, l'on peut bien
21 et vous ne le scavez car vous ne l'avez pas experimenté. Nous
22 voilà reduict d'estre partout un seul. En verité aurais vous le
23 cœur de nous y abandonner et tant d'ames raietés¹ du sang de Jesus-C[hrist]
24 n'est ce pas une tres grande faveur de Jesus de mourir pour
25 luy en cette façon, pour moy je le prise plus que tout les contentements
26 de France et du monde. L'on meurt aussi bien en France qu'icy mais icy avec
27 plus d'abandon et de vray amour d'un Dieu si fidel. Je me recomande
28 a tous nos Reverends Peres et chers freres, et les conjure de nous venir ayder au plustost.
29 Le temps m'oblige de finir estant

30 Mon R[évérénd] Pere tres humble et affectionné
31 fr[ère] Seraphin de S[ain]t-Pierre Carme

32 Nous allons delivrer notre Reverend vicaire provincial
33 le Pere Ferdinand qui est icy qui vous salue
34 et est a chercher une barque pour cet effect
35 pour luy ou pour moy quoique n[ot]re Révérend Père ne veut pas quitter la, tant il a d'envie de
36 travailler et mourir pour Jesus en toutes les occasions qui se presenteront de le faire.

37 Au R[évérénd]d pere

¹ Fait-il allusion à la satiété ?

- 38 le R[évérénd] Pere superieur
39 des carmes de La Rochelle
40 ou a celuy de Nante ou en leur
41 absence au R[évérénd] Pere vicaire
42 aux carmes
43 a La Rochelle (dans côté P[ère] Seraphin)
- 44 Au R[évérénd] pere
45 R[évérénd] pere Justin
46 assistance du R[évérénd] P[ère] provincial
47 des Carmes de Touraine
- 48 A S[aint]e-Anne (dans marge P[ère] Seraphin de l'Amerique)

1666-1672

1 **Lettre 12 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité le 18 novembre 1666**

2 Mon Reverend Pere (18 nov 66 => archiviste)

3 Je vous adresse par la province deux pipes de sucre douze bariques
4 sept barils et trois boucault le tout contenant plus de douzes
5 milles livres de sucre, il ne s'en pourra peut être pas trouver autant
6 quand le vaisseau sera rendu à La Rochelle a cause qu'il se trouve
7 tousiours du dechet dans les marchandises, je vous les enverrois
8 davantage sans que l'occasion et permission d'embarquer nous est
9 souvent refusée, et aussy que l'on ne trouve pas icy facilement
10 de la futaille. Si vous me voulé envoyer cent bariques en fagot
11 et en outre des cercles pour les relier je vous promet dans un an
12 de vous les envoyer pleines de sucre, la lienne dont on se sert
13 en ces pays-ci pour relier n'est pas bonne et je crains mesme qu'il
14 n'arrive peril dans le navire par l'agitation qu'il pourra faire
15 delier nos futailles, je [ai] tasché pourtant de faire attacher
16 les cercles les plus foibles avec des cloux, Messieurs de la compagnie
17 et les gros marchants font aussy venir leurs cercles de France
18 aussy bien que de la futaille. Je commence un peu a connoistre
19 l'economie de ces isles qui est sans doute bien differente de celle
20 de France et j'espere avec l'ayde de Dieu faire beaucoup de bien
21 a la province procurant du revenu de cette maison de S[ain]t-Christophe,
22 pourveu que les Anglois ne nous en chassent point car on dict
23 qu'ils ont de grands desseins pour la reprendre mais on se dispose
24 icy pour les combatre et repousser vigoureusement. Je vous envoie
25 encore une lettre d'eschange pour vous faire venir de la ville
26 d'Amsterdam la somme de trois cent soixante livres en argent
27 laquelle somme provient du loüage du seul magasin qui nous est
28 resté en cette isle, les eaux il y a un an les ayant ruiné, trois
29 lesquels nous valloient quinze cent livres de rente ainsy
30 que je vous ay desia mandé en d'autres lettres precedentes.
31 Je perds l'esperance de les faire rebastir d'autant que les eaux
32 ont prins tellement leurs cours par les lieux ou ils estoient
33 bastis qu'il est impossible ou beaucoup difficile de les
34 destourner. La nuit devant la feste derniere des saints Simon et
35 Jude, il pleut icy beaucoup et il vint de grands torrents d'eaux
36 des montagnes qui les eussent encor renversés s'ils eussent esté
37 rebaptis, les personnes prudentes et qui sont experts dans les bastiments
38 ne me conseillent pas de les faire jamais edifier a moins de
39 faire des despenses immenses dont je n'en pourois pas retirer
40 la rente ; c'est pourquoy je ne [ai] plus d'autre dessein sinon que de
41 faire le plus de bien que je pouray a la province ny ne songeray
42 point a bastir nostre eglise sinon quand la paix sera faicte avec

43 les Anglois, d'autant que je baptirois peut estre un temple et une
44 presche pour des huguenots si un jour ils reprennent cette isle ;
45 et je ne demande point aucunes provisions sinon que je vous supplie
46 de m'envoyer une legende et la vie des saints de la nouvelle impression
47 *cornelius a Lapide super evangelia*, les œuvres du pere de
48 Haineufve, les œuvres de Benvolot, trois missaux neufs
49 et des saintes huilles, une chopine de chacune, ou environ.
50 Le vaisseau dans lequel je vous envoie nos sucres s'appelle l'Eglise,
51 le capitaine Monsieur Desprez je vous envoie par luy et dans ma
52 lettre je [ai] mis le billet du reconnoissement de nos sucres
53 signé de sa main et en bonne forme. J'en retiens encor un autre
54 de mon costé ; en cas que celui-la fust perdu je le vous
55 enverray. Nous n'avons pas encor receu les marchandises et
56 provisions que f[rère] Thomas et moy avons acheté a La Rochelle
57 et lesquelles M[onsieu]r Du Querry avoit fait embarqué dans le
58 vaisseau appelé S[ain]te-Dorothee, je vous supplie de luy en parler
59 et de le satisfaire si nous luy devons quelque chose.
60 M[onsieu]r de la Barre est arrivé depuis huit jours en cette isle,
61 tous les autres vaisseaux de la flotte sont allés a caïenne, nous
62 croions que le vaisseau ou sont nos marchandises est un de ceux-là,
63 Dieu nous le veuille bientôt amener. Je [ai] encore une priere a vous
64 faire, c'est de nous obtenir de Rome de dire deux messes par jour
65 aux jours qu'il n'est pas feste gardée ; cela nous est
66 icy fort necessaire veu la paucité de prestres qu'il y a
67 en ces isles et pour entretenir la devotion des peuples.
68 Je vous enverray par monsieur de Pasdejeu nostre lettre d'eschange
69 je pensois qu'il eust parti avec ce vaisseau ou sont nos sucres mais
70 on le retient pour aller prendre l'isle de Nieves sur les Anglois qui nous est
71 voisine. Depuis huit jours les nostres ont prins l'isle de
72 S[ain]t-Eustache et l'isle d'Antigoa, et les Francois de la Grenade
73 ont aussy prins l'isle de Tabac asses proche d'eux, vous
74 voyés par la comme les armes des François sont icy
75 victorieuses sur les Anglois mais l'on craint de ne les pas
76 longtemps conserver a moins que la France n'envoie icy du
77 secours de soldats et de vivres. Quand M[onsieu]r de Pasdejeu sera
78 de retour a La Rochelle, je vous supplie de le bien remercier
79 de l'affection qu'il nous tesmoigne en cette isle ; sans doute
80 nous luy avons de tres grandes obligations ; sans luy nous
81 n'eussions eu du vin et il nous a fait encor beaucoup de
82 petits presents et en toute sorte de rencontre il tasche de nous
83 servir. En attendant qu'il soit de retour je vous prie de faire
84 visite a mademoiselle sa femme et luy tesmoigne nos
85 reconnoissances, et je differe a vous envoyer nostre lettre d'eschange
86 par luy a cause que je ne veux pas tout hazarder en un seul

87 vaisseau. Je croy pourtant que devant deux mois il partira
88 je vous supplie encor de m'honorer tousiours de vostre
89 affection et du souvenir en vos saincts sacrifices.

90 Mon Reverend Pere
91 en l'isle de S[ain]t-Christophe
92 en l'Amerique
93 ce 18 novembre 1666
94 je salue avec respect tous les religieux de vostre communauté

vostre tres humble religieux
f[rère] Hyacinthe de la Sainte-Trinité
Carne

1 **Lettre 13 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité, le 24 juin 1667**

2 Mon Révérend Père (24 jn 67 : archiviste)

3 Je receu les deux vostres par le pere Florentin lequel
4 je [ai] envoyé demeurer a la Gardeloupe d'autant que c'est le lieu
5 où un bon predicateur comme luy a plus d'employ et d'occasions
6 de paroistre veu que nous y possedons la principale eglise de
7 toutte l'isle, et aussy sommes-nous obligéz par fondation d'y
8 fournir plus de religieux qu'en aucune autre isle. Je
9 l'eusse retenu avec moy selon le conseil que [vous] m'en donniez, mais icy
10 il n eut pas eu beaucoup d'occupation, estant éloigné
11 de deux eglises seulement d'un cart de lieüe dont l'une
12 est servie par les R[évérands] P[ères] Jesuittes et l'autre par un prestre
13 seculier, ces Reverends Peres emportant tout le monde
14 parce qu'ils sont dans le bourg de la Basseterre ou est tout
15 le rendévous et l'abord de cette isle, un seul prestre suffist
16 pour nostre eglise avec un bon frere laïc pour avoir soing de
17 nostre habitation. Je suis sur le point d'accepter encore une eglise
18 dans les terres que possedoient icy les anglois dediée a sainte
19 Anne distante seulement de demie lieüe de
20 nos deux eglises de la Cabesterre, et l'ance a Louvel
21 que sert le pere Leonard, il me faut trouver trois prestres
22 a y mettre ce que j'aurai bien de la peine a faire et pour
23 cela l'on me donnera en fond de terre une habitation
24 où l'on pourra bien faire tous les ans soixante ou quatres vingt
25 milles livres de sucre, la ou a present l'on me donne
26 de pension au Pere Leonard que huict milles livres de sucre
27 pour servir ses deux eglises sans parler de trente
28 negres pour travailler nos terres et autres choses que j'espere
29 avoir. Voilà un beau revenu mais je craint d'avoir
30 confusion de prendre cette offre d'autant que la province
31 m'abandonne de religieux et ne nous envois que fort peu
32 qui ne peuvent pas satisfaire a nos eglises dont les peuples de
33 messieurs de la compagnie se plaignent justement de nous autres.
34 Je vous diray pour nouvelle que samedy dernier
35 dixhuictiesme de ce mois les anglois firent une descente
36 en cette isle pour la prendre mais nos habitants les
37 repousserent si vigoureusement et les combatirent si
38 genereusement que le bord de la mer estoit tout rouge
39 du sang des Anglois, qui s'enfuiant a la nage, estoient tuéz
40 dans l'eau et le sable de la greve estoit jonché de corps morts,
41 et des nostres il n y eut pas deux cent hommes tant tuéz
42 que blesséz. La gazette de France en fera je crois mention.
43 Ce combat a esté encor plus glorieux a M[onsieu]r le chevalier de

44 S[ain]t-Laurent, nostre gouverneur, que celuy de l'année passée
45 lorsque les dictz anglois furent chasséz de cette isle,
46 les prisonniers que l'on a prins sur eux disent que s'ils eussent emporter
47 la victoire ils avoient dessein de pendre tous les ecclesiastiques aux
48 croix que l'on a planté dans les terres qu'ils possedoient autrefois, c'est
49 ce qui devoit encouragé nos religieux de venir icy veu que nous sommes
50 dans les occasions du martyre qui est la plus belle recompense que
51 peut recevoir en ce monde un veritable missionnaire de tous ses travaux. Ils nous
52 menacent de nous venir encor attaquer jusque a trois fois mais s'ils
53 y viennent, les nostres sont en resolution de ne leur plus donner
54 aucun cartier. Le mercredi d'apres la pentecoste j'[ai] envoyé encor
55 a Amsterdam une lettre de change avec une lettre d'avis par un
56 vaisseau qui partit d'icy ce jour-là pour y aller afin de vous faire toucher
57 au plustot la somme d'argent dont je vous avois envoyé cy-devant une
58 lettre de change, faicte moy scavoir quand vous aurez touché la ditte
59 somme ; vous voyez que je ne manque pas de bonne volonté mais
60 seulement d'un peu d'industrie dans mes affaires ; quand vous
61 auray receu l'argent provenu de la vente de nos sucres et de nostre
62 lettre de change et que vous auray payé nos debtes du reste, je fais
63 present a vostre maison de quatres cent francs pour payer vostre
64 croix d'argent a condition que vous feray graver et buriner dessus
65 ces paroles : « donné par les carmes de la mission de l'Amerique
66 en l'année 1667 », de plus de donner cent francs au R[évérénd] Pere
67 Dorothee pour l'impression de ses livres, je ne veux pas refuser
68 le R[évérénd] P[ère] assistant qui m'a prié de luy faire ce present.
69 Le bonhomme frere Thomas a beaucoup dechu depuis pasque et il
70 s'affoiblit tous les jours, il ne peut plus manger ny ne trouve plus le
71 vin bon, quoy que nous en avons d'excellent de madere, il n' a pourtant point
72 de fievre et il se traîne encor par la maison et ne sert en ce qu'il peut
73 mais je ne crois pas qu'il face beaucoup longue vie, agé
74 de soixante quinze ans. Voilà tout ce que je vous puis mander
75 de ces pays-cy je me recommande aux prieres de tous les religieux
76 de vostre communauté et vous prie de n'oublier pas en vos saints
77 sacrifices.

78 Mon Reverend Pere

79 a S[ain]t-Christophe
80 ce 24 juin 1667

Vostre tres affectionné et humble
religieux fr[ère] Hyacinthe Carme

81 Je m'oubliais de vous mander que vous vous fussiez payé par
82 vos mains de la despense que font nos religieux en vostre couvent
83 en attendant le depart de quelque vaisseau cela est trop juste
84 et raisonnable.

- 85 Au Reverend Pere
86 le Reverend Pere prieur
87 des religieux carmes
- 88 A La Rochelle

1 **Lettre 14 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité des Antilles**

2 Mon Reverend

3 voilà le reconnoissement de nos sucres que je vous envoie
4 enveloppé dans la presente

5 Fr[ère] Hyacinthe

6 Je vous donne encore advis que s'il y a quelqu'un de nos religieux
7 qui vienne en ces isles icy il ne doit rien payer pour son
8 passage ny pour la nourriture, messieurs de la compagnie sont
9 obligés de faire passer tous les prestres religieux a leurs propres
10 fraiz dans les Indes ainsy qu'il est porté dans le premier
11 article de leur traité avec le Roy. Cela est imprimé vous
12 le pouray achepter n'estant que de trois a quatre feuilles de
13 papier et le leurs représenter ; s'ils demandent que nos religieux
14 payent on les peut contraindre de nous passer sans rien payer
15 et s'ils en font difficulté il faut en faire sa plainte au Roy.

16 Si j'eusse sceu ce que je scay a present lorsque j'estois
17 a la Rochelle j'eusse espargné plus de deux cent francs
18 et les eussent bien contraint de nous passer sans rien prendre
19 de nous, et les Jacobins n'ont rien payé et on ne leur a rien
20 demandé ; la cause pourquoy l'on nous a traité plus
21 rigoureusement vient de ce que le P[ère] Jan-Baptiste a presché
22 icy contre eux et a la Rochelle, il a eu de la dispute avec les
23 officiers de la compagnie qui par vengeance
24 nous font a present le plus de mal qu'ils peuvent
25 et il y a intelligence pour cela entre Monsieur Hubert qui est
26 un des directeurs a la Rochelle et Monsieur de Chambray
27 son beau pere qui est a present en cette isle, dieu le nous
28 veuille bientost oster et le faire s'en retourner en France.
29 C'est pourquoy si messieurs de la Compagnie refusent doresnavant
30 de nous passer pour rien il faut absolument en faire ses
31 plaintes au Roy d'autant que c'est une chose indigne que
32 les seuls Carmes soient contraints de payer leurs passage
33 aux Indes.

34 Je viens encore d'apprendre qu'il y a une flote de quarante
35 grands vaisseaux en l'isle de la Barboude, tous Anglois qui
36 se preparent de nous venir icy attaquer au plustost, Dieu
37 nous veuille preserver de tomber entre leurs mains, l'on ne
38 conte que cent cinquante lieües d'icy a cette isle qui leurs
39 appartient.

40 Au Reverend Pere

41 le R[évérénd] Pere prieur

- 42 des Carmes de
- 43 La Rochelle

- 44 A La Rochelle

1 **Lettre 24 : Ferdinand de Saint-Claude, le 25 juin 1668**

2 Jesus Maria Joseph

3 Mon Reverand Pere (25 juin 69 => Archiviste)

4 J'avois quelque peu de feilles de caret¹ que ie
5 devois emporter avec moy pour en faire quelques
6 presants où vous auriez eu la meilleure part
7 mais mon voiage estant manqué et ne pouvant
8 en estre moy-mesme le porteur, ayant trouvé
9 l'occasion par ce petit navire de messieurs Marion
10 de Nantes, je vous l'ay voulu adresser pour
11 en disposer comme bon vous semblera. Je l'ai
12 mis dans un petit cart il peut y en avoir
13 aprochant de vingt livre seulement. Je vous
14 prie d'avoir la bonté de nous envoyer quelques
15 supplements et processionneaux, un ensansoir et
16 une croix de cuivre avec un benistier quelques
17 beaux noels. Je prie encore vostre Reverance
18 de vouloir nous adresser quelque honneste
19 marchand a qui nous puissions seurement
20 adresser quelques marchandizes pour avoir
21 nos commoditéz. Maintenant nous avons
22 Dieu mercy honnestement de quoy pour estre
23 bien autant que le pais le peut permettre,
24 et suis sur le point de faire bastir une belle
25 eglise a la grande ance de Mariegalande
26 et pour cet effect j'auray bien besooin de
27 vostre asistance pour procurer quelques
28 charitéz en Frence des gens de bien.
29 J'esperois que mon voyage m'auroit beaucoup
30 servi et principalement pour amener des ouvriers
31 comme charpantiers, menuisiers, tailleurs de pierres,
32 un bon serrurier et un bon sirurgien, et je supplie
33 tres fort vostre Reverance que si par son moyen
34 il s'en rencontroit, de me les adresser et mesme
35 de faire le marché pour un an ou pour deux
36 et suivant qu'ils seront habilles passer marché
37 avec eux que je tienderay pour bienfait et
38 a mes risques a cent escus par chacun an ou
39 trois mille de sucre assureé en France s'ils

¹ Les feilles de caret sont des écailles de tortue

40 sont bons ouvriers.
41 Je prie encore vostre reverance d'avoir la
42 bonté de faire tenir les lettres que je luy envois
43 a leur adresse et presantement que nous avons
44 plus de liberté et d'occasions, je vous recrieray
45 plus souvent et envoiray de quoy satisfaire a
46 ce que je vous demanderay. A Dieu, je salue
47 avec vostre permission les religieux qui sont
48 de nostre connoissance, me recommandant a leurs
49 bonnes prieres et aux vostres, et suis de tout
50 mon cœur

51 (Marge : la marque du petit cart est RPC)
52 a la Guadeloupe
53 Ce 25^e juin
54 1668

Mon Reverand Pere
Vostre tres affectionné religieux
F. Ferdinand de S[ain]t-Claude Carme

55 Au Reverand
56 le R[évéré]nd Pere Lezin
57 prieur des Carmes
58 de Nantes
59 En Nantes.

1 **Lettre 17 : Fulgence et Emanuel de Saint-Louis, le 8 octobre 1668**

2 (archiviste 8 octobre 68)

3 Mon Reverend Pere tres h[um]ble obeiss[ant]

4 Le R[évérénd] Pere Emanuel s'est enfin determiné de faire le voiage
5 de S[ain]t-Christophe pour j aller travailler dans la vigne du
6 seigneur et pour j aller secourir ses freres dans l'assistance du prochain.
7 Dieu luy a donné cette inspiration qu'il cogneust estre veritablement
8 de Dieu par une lettre qu'il a receu de son superieur majeur
9 qui l'exhorte a un voiage par des motif qui sont plus qu'humains
10 et par ce que la saison de la necessité et secours presse, il veult
11 partir au plustost : pour cette raison il va (va) voire pour s'informer
12 du premier vesseau qui partira pour cette isle et pour [...¹]
13 de son voiage. Le R[évérénd] Pere provincial m'a escrit et me mande que un
14 seul assez zelé et assez genereux pour l'aider dans ce dessein
15 et pour faire quelque avance s'il en fault faire. La lettre du
16 R[évérénd] Pere provincial datté de S[ain]te-Anne du 21 septembre me dit que le
17 mesme jour se faisoit l'election d'un vicaire a Nazaré, que le R[évérénd]
18 Pere Gabriel perdant patience et craignant son sort (aurai ?²) contrevenu
19 a la sentence s'estant transporté au fauxbourg de Vennes deux ou
20 trois jours devant l'election, il veu que ce faulx pas est plus pour
21 le reculer que pour l'avancer s'il ne s'excuse, on dit que vous y auriez
22 bonne part si cela est [...³]
23 confrere, mandés-nous en des nouvelles et de celle de la Candie
24 s'il vous plaist, nos vendanges sont nombreuses en qualité et
25 en quantité par la grace de Dieu et tout a votre service

26 A Aunay
27 le 8 octobre 1668 Votre tres acqui
28 Fr Fulgence Carme

29 je soubsigné confesse avoir recu du
30 Reverand Pere prier la somme de
31 quarante escus suivant l'ordre du
32 Reverand Pere provincial pour mes
33 besoning et pour le passage des isles

¹ Je n'ai pas réussi à lire ce mot

² Je ne suis pas sûr de ce mot

³ Cet extrait ne concerne plus les missions

34 ce douziesme octobre 1668 a la Rochelle
35 plus recu quatre escus.

36 F Emanuel de S[aint] Louis

37 Au reverend
38 [...] Pere prieur
39 des Carmes
40 A La Rochelle

1 **Lettre 18 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité, le 12 novembre 1668**

2 Mon Reverend Pere Tres h[um]ble salut en n[ot]re seig[neur]

3 Je receu la vostre dattée du 18 juillet qui m'a beaucoup consolé d'apprendre
4 l'inclination que vous avez de promouvoir nostre mission. C'est en vous que repose toute
5 nostre esperance car probablement le fardeau de la province vous tombera sur les espales
6 le prochain triannal. Dieu veille que ce bonheur nous arrive nous avons besoin d'une personne
7 de vostre merite et de vostre zele pour remettre la province en son lustre et cette mission de
8 splendeur. Je m'assure qu'elle est bien descritee veu que les peres Florentin et Laurent s'en
9 sont retournéz paralitiques, cela ne vient pas du grand travail qu'ils aient eu car le dernier
10 y est tombé malade un mois apres son arrivée et le pere Florentin n'a esté malade que
11 d'inquietude d'esprit causée par ses immortifications dont je vous en ay desia mandé
12 quelques choses l'esté dernier. Comme on ne boit ordinairement en ces pays-cy que des vins
13 de Madere et Canarie qui sont chauds et fumeux a moins de les bien tramper d'eau, peuvent
14 causer des paralysies a ceux qui y ont des dispositions naturelles. Je vous dis entre vous
15 et moy que le pere Laurent ne hait pas le vin ; non pas qu'il en ait prins icy hors
16 de raison mais il ne le trampe pas assez d'eau et c'est peut-estre la cause de sa maladie,
17 c'est pourquoy cela ne doit pas desencourager les bons et vertueux religieux de
18 venir ; que si l'on ne peut pas trouver de sages et vertueux religieux pour ces pays-ci
19 il vaut mieux tout vendre et nous retirer en nos couvents pour servir Dieu et suivre
20 la regularité, car d'en envoyer ici de desobeissants de libertins et scandaleux
21 c'est tout perdre, et fuster¹ l'honneur de nostre religion, les occasions de libertinage
22 estant icy fort frequentes a une personne qui n'est soigneux de faire son salut en
23 voulant procurer celuy des autres ; mais aussy d'estre si peu de religieux que nous
24 sommes maintenant nous ne pouvons pas nous acquitter dignement des fonctions
25 de veritables missionnaires. Il m'ennuit de voire nostre mission languissante
26 depuis tant d'années qu'elle a commencé qui sont 27 à 28 ans la où celle des
27 Jesuittes est florissante, est-il possible que l'on n'ait pas peut encor trouver
28 les moyens de la mettre en splendeur, je crois qu'une des causes de ce mal
29 vient que l'on y a trop envoyé de religieux imparfaicts et quand leurs badineries
30 ont esté connues dans la province cela a desgousté les sages religieux d'y venir ;
31 et pour moy quand j'apprenois les desordres de nos religieux en ces pays-cy je priois
32 nostre seigneur de ne me donner jamais la vocation d'y venir de quoy je
33 me repent a present considerant le besoin qu'il y a de religieux qui aient
34 un veritable zele du salut des ames. De plus l'on peut vivre icy plus a son aise
35 tant pour le corps que pour l'esprit que dans nostre province pourveu que l'on
36 ait Dieu pour but. Dans la Province l'on veut faire de nostre mission ce que la France
37 fait de ces pays-cy, la France n'envois icy que des personnes qui sont la lie
38 et le rebut de son royaume, et aussy plusieurs superieurs voudroient que l'on envoyast
39 icy que des religieux imparfaits peu examplaires et qui brouillent dans nos couvents.
40 C'est la tres mal agir et il ne faut pas s'estonner si cette mission n'a guere bien

¹ Fauter (fauster)

41 reussy jusque a present : tout ainsy (ainsy) que la religion est la cresse et la
42 pureté du christianisme, de mesme la mission est la cresse et la pureté
43 de la religion et comme pour recevoir des personnes dans la
44 religion l'on choisist dans le christianisme les meilleurs naturels et plus enclins a la piété et l'on
45 rebute les mauvais naturels et indevots, pareillement on devoit choisir
46 dans la religion les personnes plus fervantes en pieté pour envoyer en mission
47 et empescher d'y venir les imparfaicts lesquels ne demandent à y venir que
48 pour secouer le joug de l'obeissance et fuir le fardeau de la vie reguliere.
49 Le R[évérénd] Pere Damascene me manda il y a un an que l'on avoit proposé de faire
50 un chapitre provincial les communautés de ces isles-cy comme celles de nos couvents
51 de la province et d'envoyer trois prestres en chasque habitation de triannual
52 en triannual. Je trouverois cela fort bon n'estoit que nous ne sommes pas
53 en estat de fournir aux fraiz de tant de voyage mais cela se pouroit
54 pratiquer facilement, supposé que l'on fist pratiquer l'edict du Roy touchant
55 messieurs de la Compagnie dont les officiers sont obligéz de faire passer les religieux
56 sans rien payer. Ces officiers qui sont des maltoutiers² respondent a cela
57 qu'ils ne prennent rien pour nostre passage mais pour nostre nourriture a la table
58 du capitaine, je respond aussy quand le roy nous exante de rien payer il entend aussy pour
59 nostre nourriture et que l'on nous y nourrisse a la table du Capitaine
60 et non pas comme de pauvres engagéz qui vivent a la gamelle ainsy que
61 l'on appelle et que l'on nous traite avec (avec) civilité et honneur
62 et que nous y tenions la qualité d'aumosniers du vaisseau quand il n'y aura point
63 d'autres prestres que nos religieux. Voilà les supercheries dont on a usé
64 envers nos religieux pour leurs passages depuis quelques années par la malice
65 de M[onsieur] de Chambré qui estoit agent de la compagnie en ces isles et de
66 M[onsieur] Hubert son gendre qui est premier directeur a la Rochelle, tous deux grands
67 antimoinés et principalement grands anticarmes pour quelques impertinences
68 et discours de nos religieux contre la dicte compagnie ou plustost
69 contre la mauvaise conduite de ses officiers, pour le subiect desquelles
70 choses je [ai] bien souffert icy des persecutions ; mais a present que M[onsieur] De Chambré
71 est retourné en France et que M[onsieur] Cartier vient prandre sa place qui
72 affectionne les Carmes, et aussy madame sa femme ainsy que m'a mandé
73 depuis peu de Paris le R[évérénd] Pere Donatien de S[ain]t-Nicolas, cela nous faict esperer
74 que nos persecutions seront changées en consolation, et supposé que les religieux
75 qui seront establis par le definitoire pour estre nos procureurs a Nantes ou a la
76 Rochelle soient zeléz de nous faire passer en ces isles de la sorte et que quand ils y trouveront
77 des obstacles de s'en plaindre a Paris aux directeurs generaux et de prier
78 nos peres de s'employer pour cela ainsy que je fist quand je vint icy.
79 Je trouve que l'on peut pratiquer facilement le sentiment du R[évérénd] Pere Damascene
80 sans qu'il en couste rien ny a la Province ny a la mission, les Jesuistes contraignent
81 bien les officiers de la compagnie de les faire passer avec honneur et aussy les peres
82 Jacobins, il n y a que les Carmes a qui l'on faict ces affronts. Cela est sans doute

² Profiteurs

83 honteux pour nostre ordre et fait bien paroistre le peu de soing et d'affection
84 qu'ont pour cette mission ce que l'on a estably nos procureurs. Voilà ingenuement mes
85 sentiments touchant nostre mission vous priant tres humblement de vouloir y apporter
86 les remedes au chapitre provincial prochain, que si l'on donnoit l'office que je possede
87 indignement a quelque bon vertueux religieux cela luy causeroit peut estre et donneroit
88 de l'emulation pour venir, j'y consenterais tres volontiers et je ne demande
89 que d'estre icy simple religieux afin de n'estre pas empesché par les soins
90 du grand temporel, ainsy que je suis et vacquer aux fonctions d'un veritable missionnaire.
91 Je [ai] desia demandé ma demission pour les raisons cy-dessus l'on me la
92 refusée mais j'espere qu'au chapitre provincial l'on enterinera ma requeste. Je vous
93 supplie d'en faire la proposition pour moy et ce sera un surcroist d'obligation
94 que j'auray a vostre reverence. Je vous [ai] envoyé le mois de Juin dernier
95 une barrique de sucre par le vaisseau appelé la Marie qui devait aborder a Nantes,
96 le capitaine s'appelle David Imbert je m'asseure que vous l'auray receue ;
97 fr[ère] Aubin aussy envoya un baril de sucre au R[évérénd] Pere Barnabé pour luy envoyer
98 des calotes, la barrique et le baril sont marqués de ces lettres R.P. C, fr[ère] Aubin
99 a mis le reconnoissement dans la lettre du Pere Barnabé, nous n'avons retiré que
100 celui la car nous n'avons pas creu que le capitaine fust si infidele que
101 de ne pas donner nos lettres pour si peu de sucre. Si vous l'avez receu
102 je vous prie de le nous faire scavoir. Comme le vaisseau porteur de la presante
103 doit aborder a Nantes je vous envoie une copie de nostre contract de fondation
104 de Mariegalande et des oppositions que nous a signifié M[onsieu]r le Marquis de Temericourt,
105 gouverneur
106 de cette isle-la, afin de les envoyer au R[évérénd]d pere procureur syndic de Paris
107 pour nous obtenir des lettres d'evocation au grand conseil, je vous prie de faire
108 consulter nostre affaire par quelque docte advocat et de nous mander ses sentiments.
109 Ce que je trouve de mauvais dans le proces c'est que nos peres n'ont pas fait
110 ratifier le contract par madame de Champigny mere de monsieur
111 le marquis de Temericourt.

112 Il est bien difficile de le faire a present ratifier d'autant que la ditte dame a vandu depuis un an l'isle
113 de Marigalande a messieurs de la
114 compagnie, depuis je trouve aussy de la collusion en l'opposition qui nous a esté signifiée, nous
115 ayant esté faite apres que la terre est
116 vandue et il y a encore sept ans d'intervalle entre l'opposition et signification, comme je n'entend
117 pas les procez et les affaires je
118 suis bien aise d'evoker au grand conseil afin que nos peres qui sont verséz en ces matieres puissent
119 conduire le tout avec prudence et
120 conseil. Si tost que j'auray receu les lettres d'evocation j'envoyray en France du sucre pour fournir
121 aux fraiz du procez.
122 Pour nouvelles de ces pays-ci je vous diray que Millord Houilbic qui estoit venu icy se presenter le
123 jour de l'Ascension pour faire rentrer les
124 Anglois en cette isle ainsy que je vous ai mandé cy-devant ; voyant que M[onsieu]r nostre
125 gouverneur luy refusoit l'entrée, a moins qu'il restituast

126 les sommes d'argent dont nos françois acheptant leurs terres en sortant de cette isle, ainsy que cela
127 se doit rembourser selon le traité
128 de paix fait a Breda ; le dict Millord Houilbic s'est plaint en Angleterre que M[onsieu]r nostre
129 gouverneur luy avoit refusé l'entrée, absolument
130 si bien que le Roy d'Angleterre s'en est plaint au Roy de France. De quoy le Roy de France a esté de
131 prime abord fasché contre M[onsieu]r nostre
132 gouverneur, luy a escrit une lettre assez fascheuse et [a] donné ordre de rendre au plustost les terres
133 aux Anglois, mais par bonheur devant
134 que le vaisseau qui apportoit cette lettre fascheuse eust party de la Rochelle nostre roy receut les
135 lettres de M[onsieu]r nostre gouverneur par
136 lesquelles il luy manda que c'estoit Millord Houilbic qui ne vouloit pas rembourser les François et
137 que s'il avoit voulu le faire il eust
138 donné entrée aux Anglois et leurs eust rendu la partie de cette isle qui leur appartient et qu'il est tout
139 prest de l'executer pourveu que
140 de leurs part ils accomplissent le traité de paix, ce que nostre roy a fort approuvé et M[onsieu]r
141 nostre gouverneur et luy a envoyé incontinent,
142 un contre-ordre de ne point livrer aux Anglois leurs terres jusque a nouvel ordre de sa part. Si bien
143 que depuis trois semaines
144 ce vaisseau est arrivé icy de France a apporté cette lettre fascheuse et le contre-ordre ce qui resiouist
145 nos habitans car on dict
146 que le Roy est fort indigné de ce que les Anglois l'ont voulu surprendre et luy faire accroire des
147 choses fausses et que pour le subiect
148 ils n'y mettront jamais les pieds, l'on croit qu'on leurs donnera l'isle de la Grenade en contrechange,
149 voilà tout ce que je scay de nouveau
150 de ces isles digne de vous estre mandé. Dieu veille que les persecutions qui sont en France contre
151 les religieux en face venir icy de sages et
152 vertueux, ainsy que dans la primitive eglise les persecutions des tyrans ont contraints plusieurs
153 saints de quitter leurs pays pour porter
154 l'evangile ou il estoit inconnu. Je vous supplie de toujours continuer vostre affection avec
155 l'assistance de vos saintes prieres pour
156 vostre tres humble et obeissant religieux
157 fr[ère] Hyacinthe de la S[ain]te Trinité Carme

158 Mon Reverend Pere
159 de l'Isle de S[ain]t-Christophe en l'Amerique
160 ce 12^e novembre 1668

161 Je salue avec tous les religieux de vostre communauté et singulierement le R[évérénd] Pere Charles
162 de S[ain]t-Ambroise.

163 Au Reverend Pere
164 le R[évérénd]d pere prieur
165 des Religieux Carmes

166 A Nantes.

1 **Lettre 19 : Ferdinand de Saint-Claude, le 12 novembre 1668**

2 P[ère] Lezin Jesus Marie Joseph (12 nov 68 archiviste)

3 Mon Reverend Pere tres affectionné salut en n[ot]re s[ei]g[neur]

4 Je ne scay pas si vostre Reverence aura receu les lettres que
5 ie luy adressois par un petit navire de Nantes qui partit de la
6 Guadeloupe environ la fin du mois de Juillet de cette année,
7 dont le capitaine se nommoit David Hymbert â qui je les avois
8 confiez avec un petit baril de feuilles de caret, par lesquelles
9 je touschois a vostre Reverence quelques propositions pour l'augmentation
10 de la mission et soulagement des missionnaires, dont je la priois de
11 faire part au R[évérénd] Pere Marc de la Nativité ; j'espere que
12 Dieu aydant, s'il n'arive quelque accident cette annee, estre en
13 estat d'en executter une bonne partie et je vous puis encore asseurer
14 d'autre chosse : que si on estoit encore dans le dessein d'avoir le
15 couvent de S[ain]t-Malo, je trouvoirais peut estre bien quelque moien
16 sans touscher a nostre habitation de S[ain]t-Christophle, pour avancer
17 beaucoup cette affaire ; j'attenderay vos reponses la-dessus.
18 Mais nous avons grand suiet de nous plaindre de ce que l'on
19 nous abandonne de la sorte et je ne puis comprendre comme
20 cela ce puis faire que d'un si grand nombre de religieux
21 qu'il y a dans nostre province, il ne sen puisse trouver trois ou
22 quattres qui veillent s'offrir pour ayder au salut de son prochain.
23 Je ne scay a qui nous nous en devons prendre ou si c'est Dieu
24 qui le veille ainsy, ou le peu de zelle de nos supperieurs
25 pour animer leurs Religieux a un si s[ain]t exercice ; nous
26 esperons pourtant que dans peu de temps nostre seigneur
27 nous en suscitera qui auront plus de zelle et que nostre mission
28 reprendra un plus beau lustre qu'elle n'a point encore fait,
29 Dieu mercy l'estat de nos affaires le permet avec beaucoup d'avantages
30 (ainsy soit-il). Je diray a vostre Reverence que cette année nous avons
31 estes affligéz de beaucoup de tremblement de terre qui n'ont presque
32 pas discontinuéz depuis la S[ain]te-Anne jusques a presant mais non
33 pas tousiours egalemment. Il y en a eu entre autres trois fort grand
34 qui ont fait assez de dommages aux bastiments de pieres particulièrement
35 à Monsieur nostre gouverneur, ayant ruinné un fort beau bastiment
36 et une grande sucrerie puis encore une autre sucrerie ; le reste
37 n'a pas esté grand chosses seulement quelques fantes aux murailles.
38 Il ne nous â fait aucun tordt par la grace de Dieu que la peur,
39 nostre couvent estant basti de charpante n'a eu aucun mal
40 ce qui obligera maintenant ces habitants des isles a ne point bastir
41 autrement. C'est pourquoy s'il ce trouvoit quelque bon charpantier

42 qui voulust venir icy pour travailler pour nous, je luy donnerois
43 bon gage jusques a cent escus et quatre cent franc par année
44 car j'ay encore dessein de faire bastir un beau couvent sur
45 nostre habitation de la grande ance qui sera s'il plaist â
46 Dieu un jour nostre principale maison dans ceste isle ;
47 un bon menuisier et taillandier ou marechal me seroit
48 fort necessaire je leur donnerois bons gages et s'il s'en trouvoit
49 je prierois v[ot]re R[évéré]nce de les envoyer et passer marché avec eux
50 pardevant notaire. J'ay fait bastir une fort belle petite
51 chapelle en nostre couvent de la Basse-Terre de cette isle, que
52 j'ay dediée a s[ain]te Terese ; nous en fisme les seremonies le
53 jour de la feste, où monsieur nostre gouverneur asista avec
54 plusieurs autres des principaux de l'isle, ausy en recommandation
55 de notre bonne Reine Marie-Terese en reconnoissance
56 des biens que j'ay aprins qu'elle nous fait en France. J'ay
57 la valeur de cinquante escus pour mettre en tableaux,
58 l'un particulierement de la ditte s[ain]te Terese qui soit beau
59 et d'anviron 25 escus et le reste en un de s[ain]te Anne et
60 l'autre de s[ain]t Joseph. Si vous avez la bonté de vouloir nous
61 les envoyer, je vous feray tenir l'argent a Nantes ou a la
62 Rochelle chez monsieur du (Kery?¹) nostre marchand ou
63 d'en recirre au R[évéré]nd] Pere Marc pour nous les anvoier.
64 J'ay mandé a v[ot]re Reverence par nos lettres qu'elle eust la bonté
65 de nous adresser a Nantes quelque honneste marchand pour
66 luy faire nos envois et faire nos provisions ; j'espere
67 cette annee envoyer de quoy avoir plusieurs chosses necessaires
68 pour l'ornement de nos eglizes particulierement un ornement
69 noir avec la chappe et le devant d'autel, un ornement blanc
70 avec la chappe ausy et le devant d'autel ; pour les devants
71 d'autels, il ne fauderoit envoyer que l'estoffe et la garniture
72 a cause de la grandeur de l'autel qu'on ne scait pas ; du
73 linge comme corporaux, purificatoires, mouchouers, aubes
74 seintures, surpelis si cela sont fait parce qu'on a de la peine
75 icy a trouver des personnes propres pour faire cela ; des
76 sierges de cire jaune et blanche pour des anterrements et
77 services et beaucoup d'autres chosses que je manderay quand
78 j'envoyray du sucre ou du tabac ; mais seulement je n'ecri
79 ces chosses â vostre reverence afin que comme j'espere envoyer plutost
80 des sucres que je n'auray de vos nouvelles, vostre reverence aura
81 la bonté de pourvoir a toust pour les envoyer par la
82 premiere commodité. Les isles de la Guadeloupe et de S[ain]t-
83 Christophe ont estez et sont encore affligés de la petite

¹ Je ne suis pas sûr de ce nom

84 verette² dont il en est mort plusieurs et particulièrement
85 des negres et criolles c'est a dire les Frencois qui sont
86 née dedans ces isles, les Sauvages en ont esté grandement
87 affligéz a la Dominique ou tous les Jeunes sont presque
88 morts et beaucoup des vieux. Il y avoit une belle moisson
89 a faire car a presant ils souhaitteroit bien estre baptizéz
90 et principalement les anfans dont leurs peres sont bien ayse,
91 j'en avois une famille de six qui l'ont toutes eüee dont
92 il en est mort deux j'en ay baptizé une petite fille qui
93 est morte, le pere et la mere vouloit ausy estre baptizéz
94 mais je ne le jugé pas a propos veu qu'ils n'estoit point
95 en danger de mort et je seray bien ayse de les instruire
96 davantages. Il n'y a eu que moy a les gouverner pendant leur
97 maladie dans un bois ou je les avois fait retirer de peur
98 qu'ils n'eussent communiqué leur mal a nos negres et aux
99 Frencois de nostre caze, Dieu nous en a encore preservé jusque
100 a presant, j'ay aprins qu'il est mort de nos negres de cette maladie
101 a S[ain]t-Christophe. Presantement j'ay bien de la peine estant tout
102 seul et ay esté malade de fatigue, il me faut porter les s[ain]ts
103 sacrements aux malades jusques a quatre et ceinq lieuee, je
104 ne croy pas pouvoir resister longtemps s'il ne nous viens
105 du secours. Sont la les choses principales que j'ay presantement
106 a escrire â vostre R[everen]ce jusque a un autre temps. Je vous
107 prie d'en faire part au R[évéré]nd Pere Marc de la Nativité,
108 le saluant de tout mon cœur et vous a qui je seray
109 toute ma vie tres redevables de vos bonnes conduites, me
110 recommandant tres heumblement a vos s[ain]ts sacrifices et bonnes
111 prieres et de tous nos R[everen]ds Peres de vostre communauté
112 adieu
113 a Mariegalande
114 Ce 12^e novembre
115 1668

Mon Reverend Pere

116 Nous vous demandons pour
117 nos estrennes des grennes potageres
118 de toutes sortes car elles
119 viennent fort bien dans
120 nostre isle et les pois
121 ausy de toutes sortes.

Vostre plus affectionné religieux

F Ferdinand de S[ain]t-Claude R[eligieu]x Carme
Missionnaire Indigne.

122 Au Reverand

² vérolle

123 Le R[évéré]nd Pere Lezin de
124 S[ain]te-Scolastique prieur
125 des Carmes
126 a Nantes.

1 **Lettre 20 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité, le 25 janvier 1669**

2 Mon Reverend Pere (25 j 69=> archiviste) tres h[um]ble salut en [no]tre seig[neur]

3 Je vous renvoie la lettre que vous m'aviez envoyé pour faire tenir a
4 Monsieur Neret, je me suis informé de luy en cette isle, a la Gardeloupe, à
5 Marigalande et mesme je le envoyée a la Martinique où les R[évéré]nds Peres Jesuittes
6 se sont informé de luy, lesquels n'ont peut en apprendre aucune nouvelle
7 non plus que nous avons faict dans les isles où il y a de nos religieux, il faut
8 qu'il ne soit pas venu en ces isles ou qu'il y ait changé de nom ou qu'il y soit
9 bien caché. Si avec le temps je puis découvrir qu'il y soit, je luy feray scavoir
10 ce que [vous] m'avez mandé de luy et l'exhorteray de s'en retourner au plustost a Tours
11 puisque ses affaires n'y sont pas en si mauvais estat qu'il croit et mesme
12 je vous promets qu'en vostre consideration je fourniray au fraiz de son
13 voyage, s'il a faict quelques debtes en ces isles j'y satisferay pour luy
14 a condition qu'il restitue le tout a nostre couvent de Tours. Il n y a rien
15 de nouveau en ces isles, Millord Houilbic vint encore au commencement de cette année
16 demander que l'on restituast aux Anglois leurs terres mais M[onsieu]r Le General de la Barre
17 a receu d'autres nouvelles du Roy de France et l'on n'espere pas qu'ils y mettent
18 jamais les pieds, le dict Millord s'en est retourné en Angleterre tout inquietté
19 ou il est allé faire ses plaintes. Le 12^e de ce mois, le gouverneur que
20 le Roy de France avoit envoyé prandre possession de l'Acadie proche le Canada
21 arriva en cette isle avec ses soldats qu'il y avoit conduit faire des plaintes
22 a M[onsieu]r le General de la Barre de ce que ces anglois luy avoient refusé de le
23 mettre en possession de cette province la, et pour raison qu'ils luy ont donné, ils luy
24 ont dict qu'ils ne le rendroint jamais aux Francois jusque a ce que l'on
25 leur ait rendu la partie de cette isle qu'ils y possedoient il y a trois ans.
26 Monsieur Cartier qui doit estre intendant de messieurs de la Compagnie en ces isles
27 est arrivé de Caienne a la Martinique fort malade ou il y a mesme receu
28 le dernier de ses sacrements, estant en delire depuis deux jours ; nous avons receu icy
29 nouvelle qu'il se portoit mieux mais qu'il n'y avoit encore rien d'asseuré s'il meurt.
30 Les Carmes feront une grande perte car l'on m'a mandé de France qu'il avoit grande inclination
31 pour vostre ordre, ce qui me faict esperer qu'il nous aimera autant que Monsieur de
32 Chambray, son predecesseur, et qui s'en retourna d'icy en France le mois
33 de Juillet dernier, haissoit les Carmes et nous a faict icy le plus de mal
34 qu'il a peut sans toutefois qu'aucun de nos religieux lui en ait donné occasion.
35 Pour ce qui est du spirituel de nostre mission je vous en escrivis bien au long le mois
36 d'octobre ou de novembre dernier, je m'asseuré que vous auray receu ma lettre.
37 S'il ne nous vient de l'aide apres le chapitre provincial, nous seront peut estre
38 contraints d'abandonner tout et nous en retourner dans la province car nous ne
39 scaurions pas subsister longtemps estant si peu de religieux. J'apprend tous les jours
40 que le Pere Barthelemy continue a faire des merveilles a la Gardeloupe
41 *in utroque spiritu*. Je porte aussy grande compassion au Pere Ferdinand, il
42 n y a que luy seul de prestre en l'isle de Marigalande ou j'apprend qu'il y a la
43 beaucoup de malades ; je apprens depuis six semaines qu'il ne s'y portoit pas

44 trop bien et il y a plus de deux mois que je ne receu de ses nouvelles,
45 je crains qu'il n'y soit fort malade. Ce n'est pas assez de nous envoyer
46 des religieux mais il faut en envoyer qui aient l'esprit de
47 mission et pour but le zele des ames et qu'ils ne viennent pas icy pour
48 secouer le joug de l'obeissance et fuir le fardeau de la regularité ainsy que
49 plusieurs y sont venus cy-devant, car d'envoyer icy des religieux desobeissants, libertins
50 et scandaleux c'est tout perdre et ils font icy plus de mal que de bien.

51 Monsieur le General de la Barre et Messieurs les autres gouverneurs de ces isles doivent
52 faire de grosses plaintes a la cour de France et principalement a M[onsieu]r Colbert qui est aussy
53 dans le party de la Compagnie de ces Indes de ce que les Carmes ont entrepris des
54 missions desquelles ils ne peuvent pas s'acquiter faute de nombre competant
55 de religieux prestres et encore de bons religieux. Cela sera beaucoup
56 honteux et deshonorable a nostre ordre et particulierement a nostre province
57 a moins que l'on veille y remedier au chapitre provincial prochain, nostre esperance
58 est en vous et dans le R[évéré]nd Pere Lezin. Si un de vous deux estes eleus provincial
59 je vous reitere encore icy la mesme priere que je vous ay fait
60 dans les miennes dernieres qui est de m'obtenir ma demission de l'office que je
61 possede icy indignement et d'en faire pour moy la demande. Je ne demande pas ma demission pour
62 m'en retourner
63 en France car Dieu mercy je me porte de beaucoup mieux icy qu'en France
64 mais afin qu'estant deschargé d'un si grand soin du temporel qu'il faut avoir en ces
65 pays-cy, je puisse m'addonner entierement au spirituel a vacquer a
66 l'instruction des negres ou gist icy la veritable mission. J'en ay encore
67 achepté depuis quinze jours six qui sont idolatres et ils en est venu
68 cinq cent d'Affrique, ils ont l'esprit si grossier et si peu porté aux choses
69 de Dieu qu'il n y a guere de difference entre eux et des bestes mais cela doit
70 plustost encourager les veritables missionnaires que les desgouster,
71 *non veni vocare justos sed peccatores*, disoit le fils de Dieu.
72 Il y a en cette isle plus de quinze milles negres et si les Anglois n'y retournent
73 point comme il y a toute les apparances, la mission sera belle en cette isle
74 s'il nous vient des religieux tels qu'il les faut et a present que nous ne
75 sommes plus en guerre. Les Holandois remplissent aussy les autres isles de negres
76 pour cultiver les terres, Monsieur le general de la Barre m'avoit offert il y a
77 six mois une habitation a la Martinique qui est le premier abord de ces isles, et
78 l'isle ou nous n'avons aucun couvent et il nous est necessaire d'y en avoir un
79 puisque c'est en cette isle-là ou les navires abondent premierement qui
80 viennent de France, mais je esté contraint de la refuser et de le remercier
81 manque de religieux a y mettre, car nous ne sommes que quatre prestres
82 et nous avons six eglises a servir, moyen de pouvoir s'acquiter dignement de
83 tout cela. Je aprins que l'on avoit estably les peres Capucins dans le lieu et
84 habitation que l'on vouloit nous donner, vous voyé qu'il y a en ces pays-ci
85 *messis multa operarii vero pauci*, et les religieux qui s'en sont retournéz qui descrient

1 **Lettre 21 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité, le 16 avril 1669**

2 Mon Reverend Pere

Vostre s[ain]te benediction

3 Quoy que cette semaine sainte j'ai icy de l'employ assez, neanmoins ayant appris
4 que demain il partoit un vaisseau pour France, je [ai] esté bien aise de vous assurer de
5 nostre santé, laquelle nostre seigneur donne maintenant a tous nos missionaires
6 ainsy que je appris depuis deux jours des autres isles. Nous attendons avec impatience
7 de l'aide et esperons qu'au chapitre provincial l'on aura donné des obediences
8 a quelques bons religieux fervents pour nous venir secourir ; et pour moy j'attend
9 qu'il viendra un autre superieur en ma place, plain de zele du salut des ames
10 pour faire un peu revivre nostre mission qui est a present toutte languissante
11 et que l'on aura enteriné ma requeste de ma demission que je demandé ;
12 que si je demande ma demission, ce n'est pas pour m'en retourner mais
13 afin qu'estant deschargé d'un si grand soin du temporel je puisse m'employer
14 totalement a l'instruction des negres ou gist la vraie mission en ces pays-cy,
15 c'est pourquoy je vous supplie de m'escire un petit mot a la premiere occasion
16 pour me faire scavoir qui est celuy qui prendra ma place et qui sont les
17 religieux qui nous doivent venir car en attendant le bonheur de leurs
18 arrivée, cela nous causera une grande joye. Pour nouvelles de ces pays-cy
19 je vous diray que depuis deux mois, ou six semaines M[onsieu]r le compte d'Estrééz,
20 Vice admiral de France est icy avec six grands vaisseaux du Roy pour retablir
21 les Anglois en cette isle ; il leurs a envoyé un de ses vaisseaux a la Barboude
22 pour les sommer de venir. Ils ont respondu qu'ils ne se soucioient pas beaucoup
23 de rentrer en l'isle de S[ain]t-Christophe, qu'ils ne le feroient point a moins
24 qu'ils eussent receu de nouveaux ordres d'Angleterre. Sur cette response,
25 chacun glosse diversement, les uns disent qu'ils craignent les François et
26 qu'ils n'y mettront jamais les pieds, d'autres aussy disent qu'ils attendent
27 des vaisseaux de guerre d'Angleterre et des hommes suffisamment pour peupler
28 leurs cartier. Monsieur de Basse est aussy arrivé depuis six semaines pour
29 estre general par terre de la part du Roy en ces isles, M[onsieu]r de la Barre
30 qui l'estoit auparavant luy part demain pour s'en retourner en France. Je le
31 regrette beaucoup d'autant qu'il me tesmoignoit par effect avoir de l'affection
32 pour les Carmes. Il demeure a Paris en l'isle de Nostre-Dame, si vostre
33 reverence vouloit prandre la peine, estant en cette ville-là, luy faire
34 visite et le remercier de l'affection qu'il a eu icy pour nous, cela
35 l'obligeroit encor davantage a nous aimer et proteger en l'isle de Caienne,
36 si un jour nous nous y établissons d'autant qu'il en est gouverneur.
37 Voilà tout ce que je vous puis escire pour le present, vous suppliant
38 d'avoir tousiours souvenance en vos s[ain]ts sacrifices de.

39 Mon Reverend Pere

40 a S[ain]t-Christophe en l'Amerique

41 ce 16^e avril 1669.

42

Vostre tres h[um]ble et obeissant religieux

Fr[ère] Hyacinthe de la S[ain]te-Trinité Carme

43 Le frere Emanuel arriva heureusement en ces isles le premier
44 de Febvrier et en bonne santé.

45 Au Reverend pere
46 le R[évérénd] Pere provincial
47 des religieux carmes de
48 la province de Touraine.

1 **Lettre 22 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité, le 16 avril 1669**

2 Mon Reverend Pere

Tres h[um]ble salut en n[ot]re seig[neur]

3 Quoyque je ne scache pas qui est prier de nostre couvent de Nantes quand celle-cy arrivera
4 en France, toutefois je vous prie de prendre la peine de faire tenir la mienne
5 au Reverend Pere provincial et a la prochaine occasion de nous
6 mander qui est le superieur estably en ma place pour les isles d'autant que je [ai]
7 demandé ma demission au chapitre provincial ; non pas pour m'en retourner
8 en la province, mais afin qu'estant deschargé du soin d'un si grand
9 temporel je puisse m'addonné totalement a l'instruction des negres
10 ou gist la vraye mission en ces pays-cy. Ce nous sera une grande joye
11 a tous de scavoir cette nouvelle et qui sont les fervents religieux
12 qui nous viennent aider. Pour nouvelles de ces pays-cy, je vous diray que
13 depuis six semaines, monsieur le compte d'Estrézé vice-admiral de France est
14 arrivé en ces isles avec six grands vaisseaux du roy pour restablir les Anglois
15 en cette isle, il leurs a envoyé un de ses vaisseaux a l'isle de la Barboude pour les
16 sommer de venir. Ils ont respondu qu'ils ne se soucioient pas beaucoup de rentrer
17 dans l'isle de S[ain]t-Christophe et qu'ils ne le feroient point a moins qu'ils eussent receu
18 de nouveaux ordres d'Angleterre. Sur cette response, chacun glosse diversement
19 les uns disent qu'ils attendent pour rentrer des vaisseaux de guerre d'Angleterre
20 et des hommes suffisamment pour peupler leurs cartiers, d'autres disent qui
21 craignent les François et qu'ils n'y mettront jamais les pieds. Que si ce dernier
22 est veritable la mission sera belle en cette isle d'autant qu'il y a bien environ
23 quinze a seizez milles negres et il ne se trouve pas quinze cent françois
24 pourtant armés et l'on viendra icy en grande paix si l'on peut estre
25 separé de cette superbe nation. Voila tout ce que je vous puis mander
26 de nouveau de ces isles, tous nos religieux sont pour le present en parfaite
27 santé, le pere Emmanuel arriva le premier de febvier et il se
28 porte fort bien. Je vous supplie d'avoir souvenance en vos saints sacrifices
29 de tous nos missionaires et singulierement de

30 mon Reverend Pere

31 en l'isle de S[ain]t-Christophe

32 le 16° avril 1669

Vostre tres humble religieux

33

Fr[ère] Hyacinthe de la S[ain]te-Trinité Carme

34 Je salue avec respect tous les religieux de vostre s[ain]te communauté
35 et en particulier le R[everen]d Pere Charles de S[ain]t-Ambroise.

36 Au Reverend Pere

37 le R[évéré]nd Pere prier

38 des religieux Carmes

39 A Nantes

1 **Lettre 23 : Hyacinthe de la Sainte-Trinité, le 8 mai 1669**

2 Mon Reverend Pere

V[ot]re S[ain]te benediction

3 Le Pere Apollinaire a voulu s'en retourner en France pour un peu reprendre
4 ses forces d'autant qu'il a esté attaqué depuis neuf mois par trois fois de
5 coliques qui le menaçoient de tomber paralitique ainsy je creu ne devoir
6 pas luy refuser la permission de faire un voyage en France. S'il ne me
7 vient de l'aide devant que les Anglois retournent en cette isle,
8 qui sera au plus tard dans deux ou trois mois, je seray contraint de
9 quitter deux de nos eglises et les donner aux peres jacobins
10 n'ayant pas de religieux a y mettre ; peut estre mesme que les Anglois
11 rentreront dans quinze jours, l'on en est incertain, il y a toutefois ordre
12 du roy de les laisser occuper leurs terres. Je vous envoie une
13 copie de la lettre que le pere Laurent m'a escrit d'Amsterdam, par où
14 vous voiray le mauvais traitement qu'il a receu du capitaine qui l'a passé
15 d'icy en Hollande qui est peut estre cause de sa mort, le dict capitaine
16 est a present en cette isle avec quantité de provisions qu'il a apporté.
17 Je [ai] monstré la dicte lettre a Monsieur de Basse maintenant general
18 pour le roy en ces isles et aussy a M[onsieu]r le Chevalier de S[ain]t-Laurent
19 gouverneur en cette isle de S[ain]t-Christophe lesquels m'ont asseuré de me
20 faire justice du dict capitaine appellé Grandville, pourveu que j'aie
21 l'attestation de deux personnes qui sont a la Gardeloupe et qui ont passé
22 dans le vaisseau avec le pere Laurent, comment il a esté maltraitté du
23 dict capitaine. Je [ai] escrit la dessus depuis huict jours au pere Barthelemy
24 pour tascher d'avoir ce certificat de ces personnes et qu'il me
25 l'envoie au plustost afin de poursuivre en justice le dict Grandville.
26 Voila tout ce que je puis vous mander de nouveau de ces isles. J'attend
27 avec impatience un superieur en ma place ainsy que j'en ay demandé
28 ma demission au chapitre provincial non pas pour m'en retourner
29 mais afin d'estre deschargé d'un si grand temporel que nous avons icy
30 pour m'occuper entierement a l'instruction des negres ou gist
31 la vraie mission en ces isles. Je me recommande a vos saints sacrifices
32 et suis

33 Mon Reverend Pere

34 de l'isle de S[ain]t-Christophe

35 en l'Amerique

36 le 8^e may 1669.

Vostre tres h[um]ble et obeissant religieux

Fr[ère] Hyacinthe de la S[ain]te-Trinité Carme.

37 Quand vous feray vos visittes a Ploermel je vous supplie de
38 voire de ma part ma bonne mere et mes deux sœurs qui sont
39 religieuses a Bethleem et les asseurer que je vis icy content
40 et en bonne santé et que je me porte mieux icy qu'en France par
41 la grace de Dieu.

42 Au Reverend Pere
43 le R[évéré]d Pere provincial
44 des religieux Carmes
45 de la province de Touraine

1 **Lettre 16 : Original du Père Laurent, août 1668 (copie du 8 mai 1669)**

2 Copie de la lettre que m'a escry le pere Laurent de la ville d'Amsterdam
3 en Hollande du mois d'aoust 1668

4 Mon R[évérénd] Pere

5 Celle-cy est pour vous asseurer de mes tres humbles respects et pour vous dire
6 mon arrivée à Amsterdam il y a quinzez jours d'ou j'espere aujourd'huy sortir pour
7 S[ain]t-Malo. Ce n'a pas esté sans difficulté que je suis arrivé icy tant a cause de
8 ma maladie qu'a cause du mauvais traitement que je receu de M[onsieur] Grandville
9 capitaine du vaisseau où je [ai] passé, lequel a esté si cruel que je ne vous sçaurois
10 expliquer. Je vous diray seulement que pendant la traversée je ne [ai] mangé que
11 du biscuit poury et plain de vers et des pois plus durs que du fer, m'ayant mis
12 a la gamelle aussytost qu'il fust a bord et luy se mettant avec M[onsieur] Du Coudray
13 et quelques autres dans la dunette, où ils se traittoient de ce que M[onsieur] du Tertre et
14 moy avions apporté, ne nous permettant pas de tuer ny de manger de nos provisions,
15 sans qu'une fois me voyant plus mort que vif il tolera que j'eusse fait tuer
16 deux ou trois volailles, apres quoy il fist defence a mon garçon d'en tuer
17 davantage les luy faisant arracher des mains disant que j'en avois mangé plus
18 que je n'en avois apporté, en sorte que toutte ma nourriture a esté de biscuit
19 poury et plain de vers, et l'eau puante, des pois demy cuits, et du gru plain
20 de vilainie, de sorte que je serois mort sans que Mr du Condray me donnoit
21 lorsqu'il disnoit avec Grandville quelque morceau de lard, lequel il mettoit
22 dans une escuelle que mon garçon luy portoit a la porte de la chambre. Il disoit
23 que nous n'estions que des gueux des ignorants et qu'il aimoit mieux avoir un
24 diable que d'avoir un religieux dans son bord, que tous les gouverneurs et
25 principalement messieurs du Lion et de Temericourt n'avoient aucune
26 justice, je ne veux pas dire le reste sans que je vous advertis de n'avoir
27 aucun commerce avec luy. Je ne trouve point estrange de ce qu'il m'a traité
28 de la sorte ayant appris icy ce qu'il a esté, ce qu'il est et pour ce qu'il passe
29 dans ce pays-ci estant renegat de la religion catholique, enfin il m'a traité
30 avec tant de rigueur jusque a me refuser une fois d'eau et dire que je
31 tirerois plustost la langue de demy pied de long que de m'en donner,
32 m'obligeant de boire de l'eau puante quoy qu'il en eust d'excellente et six fois
33 plus qu'il n'en failloit, y en estant resté plus de six tonneaux apres nostre
34 arrivée, se vantant qu'il faisoit cela pour nous faire enrager, enfin il dict
35 tant de mal de nous et des principaux des isles que c'est une chose incroyable
36 c'est

37 Mon Reverend Pere

38 Vostre tres humble religieux
39 Fr[ère] Laurent

40 Je sousigne et confesse avoir transcrit fidellement la susdicte copie

- 41 sur son original ce 8^e may 1669, en l'isle de S[ain]t-Christophe
42 Fr[ère] Hyacinthe vicaire provincial des
43 Carmes aux isles de l'Amerique

1 **Lettre 25 : Ruau Pallu le 20 juin 1671**

2 De la Guadeloupe ce 20 juin 1671

3 Mon Reverend Pere

4 Le retour en France du R[évérénd] Pere Ferdinand me
5 fournit unne trop belle occasion de vous reiterer
6 les assurances de mes tres humbles respect pour
7 la lesser passer sans en profiter. Joint que
8 je suis persuadé que vous ne serré point fasché
9 que prenant autant d'interest que j'en prend dans
10 les affaires de vostre ordre, je vous dict mes
11 sentiments touchant les missions de nos isles
12 de l'Amerique, et quoique je sois persuadé que
13 vos peres n'ont rien oublié a vous mander sur
14 cette matiere, je ne lesseré pas de vous dire
15 ce que j'en pense ; les establissemants que vous
16 avez dans cette isle et dans celles de S[ain]t-
17 Christophe et Marie-Galande sont asseurement beaux
18 et fort conciderables et en estat de faire subsister
19 aisement un plus grand nombre de religieux
20 que ceux qui y sont ; le dernier establissemant
21 a esté faict par (la) les soincz et par la
22 conduite du R[évérénd] Pere Ferdinand, elle a esté si bonne que
23 generalmente tout le monde s'en loüe et que
24 l'on ne souhaite rien tant a Marie-Galande que
25 l'augmentation de vostre maison. Comme
26 le R[évérénd] P[ère] Ferdinand y a fort bien travaillé,
27 qu'il y est fort aimé et concideré, je ne crois
28 pas que vous debvrez penser a donner la
29 conduite de cette maison a aultre qu'a luy
30 et je suis persuadé que dans la suite il
31 la mettera en assez bon estat pour qu'elle
32 puisse faire subsister tous les religieux qui
33 seront necessaires pour deservir les differents
34 quartiers de cette isle. Les habitants ou la
35 Compagnie y contribueront autant qu'il
36 sera necessaire pour faire subsister aisement
37 tous les religieux dont on aura besoin, ce
38 qui augmentera a proportion que l'isle se rendra
39 meilleure. Au reste mon pere quoique vous
40 scachiez bien mieux que moy que ce qui
41 rend les missions bonnes et considerables
42 est le merite de ceux qui viennent de France,

43 je vous diré cependant par la cognoissance
44 que j'ay du climat, de l'occupation tant spirituelle
45 que temporelle qu'ont les religieux, qu'il ne
46 fault pas que vous fassiez estat que ceux
47 que vous envoyer puisse beaucoup s'appliquer
48 a l'estude ; ainsy il est necessaire que avant
49 qu'ils partent de France ils sachent soit pour les
50 predications, pour la controverse ou pour les
51 cas de conscience, tout ce qu'il est de besoin
52 sans se fonder sur ce qu'ils peuvent apprendre
53 icy ; et quoique rien ne soit davantage a
54 estimer dans un religieux que l'esprit de
55 la regle, de l'ordre et de l'osterité, cependant
56 il ne fault pas que les religieux pretendent
57 observer aussy regulierement que en France toutes
58 les austerités qui s'y pratiquent dans les
59 maisons religieuses ; comme le climat est
60 fort rude, le corps ne pouroit pas supporter
61 les mesmes jeulnes et abstinances de viandes
62 et autres osterités ; je doibs vous dire pour
63 vostre consolation que vos peres se sont icy
64 acquis la meilleure reputation du monde, il
65 fault assuremant des personnes choisies, icy
66 mesme plus qu'en France. La veritable
67 demeure du R[évérénd] Pere Vicair debveroit apparamment
68 estre dans cette isle pour estre au milieu
69 des deux aultres, et pour pouvoir plus aisement
70 les visiter, et subvenir a leurs besoins en
71 envoyant des religieux aux lieux qui en auraist
72 besoin ou changeant ceux qui se treuveroist
73 malades. Je crains bien que le R[évérénd] Pere Leonard
74 ne soutienne pas a Marie-Galande la bonne opinion
75 que le pere Ferdinand y a laissé de vostre ordre,
76 je n'ay pas l'honneur de le cognoistre particulierement,
77 ce que je vous en puics dire est qu'il s'en fault
78 beaucoup qu'il n'ait l'approbation generale ny
79 celle des honnestes gens. Vous vous servirez
80 de cet advis suivant vostre prudence
81 ordinaire. Le R[évérénd] Pere Philbert des anges
82 qui est supperieur de cette maison y est
83 extremement concideré, chaqu'un faict des
84 souhaits pour l'augmentation de sa santé
85 qui n'a pas esté fort bonne jusque
86 a present, cependant comme il est un peu

87 mieux depuis quelque temps, j'espere qu'il
88 pourra bien me tenir la parole qu'il m'a
89 donnée sur le bon plaisir de ses superieurs
90 de repasser en France en deux ans d'icy
91 en mesme vaisseau que moy si nos proiects
92 peuvent reussir. J'en auré bien de la joyes
93 et bien de la consolation de faire un
94 aussy long voyage dans unne aussy bonne
95 compagnie, en verité c'est un tres bon religieux
96 et qui nous edifie tous. Voilà mon
97 R[évérénd] Pere vous parler avec beaucoup
98 de franchise¹ et vous dire bien librement le
99 bien et le mal que je cognois. Si j'apprens
100 aultre chose qui vous concerne et ou vous
101 puissiez prandre quelque interest, je
102 vous le manderé avec la mesme
103 sincerité. Cependant soyez persuadé je
104 vous prie, que je profiteré de mon
105 mieux de toutes les occasions qui se
106 pourront presenter de rendre service a
107 vocs maisons et que j'auray la plus
108 grande joye du monde si j'ai lieu de
109 vous faire cognoistre que l'eloignemant
110 et la distance des mers qui nous
111 separent ne me feront jamais oublier
112 les obligations que je vous ay, ny perdre
113 la passion que j'ay de vous faire
114 cognoistre le respect avec lequel je
115 suics.

116 Mon Reverend Pere
117 Vostre tres humble et tres
118 obeissant serviteur

119 Du Ruau Pallu

¹ Franchise

1679-1683

1 **Lettre 26 : Raphaël de Sainte-Agnès le 23 février 1679**

2 De la Guadeloupe ce 23 febvrier 1679

3 V[ot]re s[ain]te benediction

4 Mon Reverend Pere

5 Il y a 8 ans entiers que je presse la province de nous
6 envoyer du secours : c'est l'unique moyen de faire subsister
7 la mission soit pour le temporel soit pour le spirituel. Je
8 scay que l'une des principales raisons que l'on a de ne nous en
9 envoyer pas, c'est le deffault du viatique : j'ay mille fois mandé
10 la cause, sur quoy l'on y a fait peu de reflexion, encore moins
11 donné de creance.

12 Je suis bien assuré que jamais l'on n'a travaillé pour cela plus
13 soigneusement que moy : mais nous avons eu un temps de guerre ou
14 toute la prudence des plus experimentéz se perd et s'egare. J'ay
15 envoyé des effectz et les Hollandois les ont pris ; j'ai pris
16 des lettres de change sur des marchands qui faisoient la meilleure
17 figure et elles ont esté protestées. Je scay que la derniere lettre
18 que j'adessois a v[ot]re reverence n'estoit pas sur une personne des plus
19 assurées ; mais quand on scaura toutes les precautions que j'y
20 avois prises, apres en avoir parlé a plusieurs autres, je ne
21 crains pas d'en estre blâmé : au reste je n'y perdis rien sinon
22 le retardement.

23 J'en ay tiré une autre sur messieur Assailli et Papin de 800 livres, dont
24 il leur en est deub 400 livres pour les avances faictes a nos chers peres
25 Cyrille et Bernardin, et 260 livres pour un calice, un ciboire, et un missal
26 que j'ay achepté ici d'un prestre creole qui s'en est allé en France
27 de sorte qu'il ne reste plus que 140 livres. Je prie les mesmes
28 machands de faire les avances pour ceux qu'il plaira a v[ot]re reverence
29 de nous envoyer, Je ne crois pas qu'ils en fassent difficulté. J'ay prié
30 leur commis de S[ain]t-Christophe de joindre ses prieres aux miennes,
31 il scait fort bien qu'il n'y a rien a perdre avec nous.

32 J'avois toujours crû que les religieux qui sortoient d'ici pour aller
33 en France donneroient des eclaircissements de toutes les difficultez
34 que l'on trouve ici : cependant je voy que l'on est aussi peu eclairé
35 de la conduite des isles que le 1^{er} jour.

36 Il y a desia longtemps que l'on crie contre cette pratique que
37 de s'adresser a des marchands plutost qu'a nos peres. J'en ay mandé
38 les avantages et cependant je voy que l'on persiste a blamer cette
39 conduite, qui est celle generalmente de tout ce qu'il y a d'habitans dans
40 ces isles. Au reste quand j'ay adressé des lettres de change a des marchands
41 c'estoit que l'argent leur estoit deub : mais quand j'en ay tiré pour satisfaire
42 nos peres je les leur ay adressé.

43 J'apprends qu'il y a plusieurs religieux qui souhaitent de
44 venir nous ayder : jamais ils ne peuvent venir plus a propos.
45 Nous sommes trois dans ces isles, éloigné les uns des autres. Il
46 n'y a point de maison ou il n'y en fallust dumoins deux, et
47 dans les principales 3 ou 4. Afin que tout allast mieux et pour
48 l'assistance du prochain et pour faire valoir le temporel.
49 J'attends de v[ot]re reverance que vous nous en envoyerez au plutost
50 c'est la priere que vous font tous nos missionnaires et moy
51 particulierement qui suis avec tout respect

52 Mon reverend pere
53 V[ot]re tres humble et plus
54 obeissant religieux.
55 F Raphael de S[ain]te-Agnes Carme.

56 Au Reverend Pere
57 P.Provincial des
58 [carmes] de la province de
59 Touraine.
60 A

1 **Lettre 27 : Lettre de Prosper de la Présentation du 2 août 1680**

2 J[ésus] M[aria] J[oseph] 2 aout 80 [archiviste]

3 Mon Reverend Pere, v[ot]re s[ain]te benediction.

4 Je n'aurais pas manqué de vous écrire dès le mois de
5 Janvier de cette pr[ése]nte année (devant lequel temps il ne
6 s'est point trouvé d'occasion) si i'eusse crû ma lettre vous
7 devoir être renduë avant votre départ po[ur] Rome. Mon
8 voyage dans les îles a été graces à Dieu fort heureux,
9 quoy que de cinquante et un iour sur mer, mais sans aucune
10 tempête ; tout ce que i'ay apporté de linge ne m'est point
11 approprié, ie l'ai offert, et en ait donné aux autres Peres
12 qui en ont eu besoin, ie suis venu dans cet esprit, et
13 pr[ése]ntement ie ne possède quoy que ce soit, ny ne le souhaite.
14 Le demeure à la Gardeloupe avec le R[évérénd] Pere Elie, qui
15 s'acquitte dignement de l'office d'un bon missionnaire.
16 Nous sommes fort obligéz à nos fondateurs, pour les belles
17 habitations qu'ils nous ont données ; d'autres pourront vous
18 en dire le revenu, ce que ie ne peux, car les plus
19 éclairéz connoissent par leur propre expérience qu'il est
20 besoin d'un grand entretien po[ur] la sucrerie et po[ur] tout ce
21 qui la concerne : ainsi apres les experiences, on est obligé
22 de changer de sentiment, ce que ie vous écris de mon
23 propre mouvement. La maison de la Gardeloupe est fort
24 endettée, mais elle est en bonnes mains po[ur] être delivrée
25 de ses détes, apres cela viendront les reparations, qui
26 pressent déia. On a entrepris à la Gardeloupe une eglise, qui
27 doit revenir à plus de cinq cens mille bures de sucre,
28 mais quand sera[t]-elle achevée? C'est pourquoy nous nous
29 opposons à la poursuite du bastiment iusqu' à un autre temps.
30 D'abord que ie fus arrivé icy, on me demanda les actes de
31 la Congrégation derniere ; nos R[évérénd]s Peres souhaitent fort avoir
32 les dicts actes et des chapitres et des Congregations à quoy
33 on n'a point manqué. Les autres religieux s'etonnent fort
34 de ce que nous n'avons point encore la mission ap[osto]lique,
35 depuis plus de quarente ans que nos premiers peres sont
36 venus dans les îles, ie ne doute pas que votre Reverence
37 n'ait parlé à cette affaire étant à Rome, car elle est de
38 grande conséquence, meme po[ur] n[ot]re honneur, quoy que par
39 communication de privileges nous fassions la meme chose que
40 les autres religieux : il y a capucins, jacobins, jésuites et
41 les prêtres séculiers. Il y croist grande quantité de sucre, et ce-
42 pendant tout le monde crie misere et la plupart sont endétéz.

43 Je prie Dieu po[ur] votre heureux retour de Rome po[ur] le bien
44 de la province et suis avec beaucoup de respect.
45 Mon Reverend Pere , votre tres humble et tres obeissant
46 religieux fr[ère] Prosper de la présentation r[e]l[igieu]x carme.
47 Des isles de l'Amerique
48 à la Gardeloupe
49 le 2 iour d'aoust
50 1680
51 ie suis marry de n'avoir pas de meilleure ancre et papier.

52 Au Reverend Pere,
53 le R[évérénd] Pere provincial
54 Carmes de la province
55 Tourraine,
56 à [Tours barré] Nantes
57 a S[ain]te-Anne

58 P[ère] Vicaire
59 Prosper de la présentation.
60 Cyrille
61 Elie
62 Jullien
63 Bernardin.

1 **Lettre 28 : Raphaël de Sainte-Agnès le 12 octobre 1680**

2 De S[ain]t-Christophe le 12 octobre 1680.

3 Votre s[ain]te bénédiction

4 Mon révérend père.

5 Il y a plus de six ans que je differe d'année en année
6 a partir pour France. Je ne l'ay pas voulu le faire tant que
7 j'ay veu que mon retour estoit prejudiciable à la mission ; mais
8 auj[our]d'huy toutes choses sont sur un autre pied. Nos maisons sont
9 fournies de religieux qui se portent bien, et je ne voy rien d'ailleurs
10 qui puisse me retenir ici. Au contraire il est de l'interest de n[ot]re
11 mission que je fasse un voyage en province pour l'instruire
12 plainem[en]t des affaires des isles, ce que l'on ne peut faire que fort
13 faiblement par lettres parce que le papier n'a point de replique.
14 Je croyois pouvoir partir dans la flotte de m[onsieu]r le vice-ad[mir]al mais
15 il n'est pas certain qu'il passe par ici, outre qu'il partira à la fin
16 d'automne et qu'il me faudroit essayer d'abord l'hyver en France,
17 ce que je scay par plusieurs experiances estre contraire aux gens de
18 mon (a)age et surtout apres (aprez) avoir sejourné onze ans dans un
19 climat toujours chaud co[mm]me celui-cy. Je prendray avec v[ot]re permission
20 l'occasion d'un bastiment qui partira au mois de mars pour arriver
21 en France au commencem[en]t de l'esté afin de m'accoustumer peu a
22 peu au climat, et me disposer au froid. (que¹) Si mon retour dans les
23 isles peut contribuer quelque chose au bien de la mission : ou a la
24 consola[ti]on de ceux qui y voudroient venir, *non recuso laborem*.
25 Je scay qu'elle n'est pas petite et que l'on souffre moins dans la
26 traversée lorsque l'on passe avec des relig[ieu]x qui ont desja faict
27 le voyage. Et en ce cas deux mois de sejour en France suffiront
28 pour partir a la fin de l'esté. J'attends cette grace de v[ot]re reverence
29 que vous ne desapprouverez pas ma résolution non plus que vos
30 predecesseurs qui me l'auroient promis si les affaires de n[ot]re
31 mission ne s' y étoient opposées. C'est une consolation a laquelle j'aspire
32 il y a longtemps a laquelle je joindray celle de vous assurer
33 de vive voix que je suis avec tout respect et soumission.

34 Mon Reverend Pere,
35 v[ot]re tres humble et plus obeiss[an]t
36 relig[ieu]x.
37 F[rère] Raphaël de S[ain]te-Agnès Carme

¹ Ce « que » se trouve dans le texte original, néanmoins il nous semble gênant à la compréhension de ce dernier d'où la mise entre crochets.

38 Au Reverend Pere,
39 le R[évérénd] P[ère] pro[vinci]al des Carmes
40 de la province de Tourraine.

1 **Lettre 30 : Le Révérend Père François de Sainte-Anne, le 1^{er} septembre 1681**

2 Lettre du R[évérénd] P[ère] Pro[vinci]al au R[évérénd] P[ère] Raphaël de S[ain]te-Agnes
3 Vicaire pro[vinci]al des isles.

4 De la Rochelle le 1^{er} septembre 1681

5 Mon R[évérénd]d P[ère] *Pax christi.*

6 Je me sers de cette occa[si]on favorable pour renouveler n[ot]re ancienne amitié et pour
7 vous faire offre de mes services ; mais aussy vous voudrez bien que je vous fasse
8 au[ss]y un reproche de ma part et de celle des messieurs de la province de manquer aux promesses que
9 vous luy fittes depuis fort longtemps et venir lui rendre compte de toutes
10 choses. En vérité, je vous dirai en bon amy que votre conduite trop cachée la degoute
11 tellement que je l'ai veuë dans le dernier chapitre tout preste de retirer tous ses r[eli]g[ie]ux
12 de ces missions et de les abandonner absolument, ne recevant aucune assurance
13 ny de vous ny de qui que ce soit du fruit que ses r[eli]g[ie]ux y font pour le spi[rit]uel
14 et pour le temporel ; ce que l'on treuve mesme tres mauvais est que vous n'éyez
15 plus d'intelligence avec la prov[ince] pour quoi que ce soit com[me]
16 si vous estiez absolument separéz et qu'au lieu qu'autrefois nos P[ères] de la Rochelle
17 estoient vos correspondants, vous ayez pour votre (..¹) a la Rochelle un marchand
18 huguenot. Elle apprend des autres costéz qu'il y a dans les deux p[ri]ncipales habitations de
19 la Gardeloupe et de S[ain]t-Christophe dumoins pour nourrir et entretenir en chacune
20 6 r[eli]g[ie]ux et que pour peu que l'on voudroit travaillé en ce païs avec l'appuy que l'on
21 y a eu et qu'on y a, il y auroit beaucoup de fruit à faire pour le sp[irit]uel que
22 nous devons envisagé le premier et pour le temporel qui suit le sp[irit]uel (et dont nous aurions
23 pr[ésente]ment un extreme besoing dans n[ot]re prov[ince], soit pour le soulagement de nos maisons
24 dont plusieurs sont endebtées, soit pour faire de nouveaux établissements
25 auxquels on ne peut pas mesme penser a cause de la pauvreté). Si donc vous
26 vouliez vous zeler dans le 1^{er} desseing de la prov[ince] lorsqu'elle a entrepris
27 ces missions, vous y trouveriez bien de la consolation, la prov[ince] [a²] beaucoup d'avantage
28 et on auroit du zèle a vous y ayder. Je vous prie que dans mon temps
29 nous remettions cette belle i[n]telligence. Venez nous dire toutes choses affin
30 que nous prenions des mesures sur vos lumieres et que nous rendions la
31 mission fructueuse pour le temporel et pour le spirituel. J'aurai une joie très grande
32 d y contribuer de mon costé et je vous assure que vous trouverez en moi t[ou]te l'amitié
33 ancienne que vous y avez laissé avec mille desire de vous marquer en t[ou]tes choses
34 avec combien de sincerité et de tendresse je vous suis,

35 mon R[évérénd]d Pere, votre très h[um]ble tres obeiss[ant] Pere François
36 de S[ain]te-Anne pro[vinci]al des Carmes
37 de la prov[ince] de Touraine.

¹ Sûrement souhaite-il parler d'un « intermédiaire ».

² Il manque un mot

1 **Lettre 31 : Raphaël de Sainte-Agnès le 5 avril 1682**

2 De la Rochelle ce 5 avril 1682

3 Mon Reverend Pere, v[ot]re s[ain]te bénédiction.
4 Je vous ay écrit deux fois par la voye de Paris
5 co[mm]e vous me l'aviez ordonné, sans scavoir si vous avez
6 reçu nos lettres ou non. Je répondais dans ma p[remi]ere
7 aux 4 choses de la vostre, et vous mandois que j'estois
8 dans la disposition de faire tout ce qu'il plairoit à v[ot]re
9 R[évéré]nce, que je n'avois point d'inclina[ti]on de retourner aux isles
10 mais que je n'y avois aucune repugnance ; 2° que le
11 fond pour le passage des relig[ieu]x ne manqueroit pas ;
12 3° que les nouvelles de l'ouragan qu'a souffert S[ain]t-Christophe
13 rompoit mes mesures pour le nombre des religieux et pour
14 le 4e qui regarde le temps de partir. Je vous ay mandé
15 dans ma dernière qu'il se présentoit une admirable occa[si]on
16 pour le mois de may prochain : le roi envoie quatre
17 vaisseaux commandéz par M[onsieu]r Gabart chef d'escadre qui
18 est un de mes particuliers amis. Je vous ay aussi promis
19 dans la mesme que dans tout le mois de mars je vous
20 ferois scavoir le detail du mal que nous avons
21 souffert à S[ain]t-Christophe par les 2 ouragans qui y sont
22 arrivéz. Voyez ce que m'en escrit le R[évéré]nd P[ère] Cyrille, sa
23 lettre est du dernier decembre 1681.

24 Je viens d'apprendre que le Louis partoit ce soir pour
25 France je m'en sers pour vous dire que j'ay faict depuis
26 ma dernière un voyage à la Gadeloupe. J'y [suis] arrivé une heure
27 devant que le second ouragan n'est commencé.
28 Le vent fut violent à la Gadeloupe et a Marigalande
29 mais ce ne fut rien en comparaison d'ici. Ce dernier nous
30 a faict plus de tort que le p[remi]er et il a renvoyé g[éné]ralement
31 toutes nos cannes et a enlevé tous les poix et les
32 millets de cette île. Il ne se pouvoit trouver rien de
33 plus beau que n[ot]re habitation, laquelle je remplis de poix
34 et de mill[ets] après le p[remi]er ouragan, mais le dernier a tout
35 enlevé. Ces deux ouragans n'avoient pas encore osté tout
36 le lustre de notre habitation parce que les jeunes cannes
37 que j'avois faict planter après v[ot]re départ avoient si bien
38 profitées, qu'elle ravissoient t[ou]te l'isle. Mais il nous
39 est arrivé deux avalasses d'eau qui ont inondé et
40 enlevé plus de cent cinq[uan]te pas de nostre terre ; et ce qui
41 accomplist notre désola[ti]on, c'est que la ravine d'eau qui

42 vient du chateau a pris son cours par la terre de
43 Mad[am]e Margrais, et se r pand sur celle du pensez-y bien
44 qui coupera un jour n[ot]re terre. Voila bien des nouvelles
45 affligeantes mais je ne pers pas courage, et nous
46 allons travailler furieus[ement]   faire du sucre. Les
47 vivres sont trop cheres, les negres meurent de faim et
48 sacagent t[ou]tes les cannes de l'isle. Je ne puis ecrire
49 au R[ v ren]d P[ re] Pro[vinci]al je m'en acquitteray par la p[remi ]re voye.
50 Je lui ay escrit 2 fois depuis v[ot]re depart.

51 Ce sont les propres termes du R[ v ren]d P[ re] Cyrille.
52 Je vous prie de me faire scavoir si vous avez re eu
53 mes 2 dernieres. Je vous escriis celle-cy par la
54 voye de Nantes   Rennes o  l'on m'a dit que
55 v[ot]re R v rence estoit. J'attends aussi v[ot]re consentem[en]t
56 pour aller   la congrega[ti]on, quoy que vous me l'avez desja
57 donn  de bouche, duquel je me serviray si je ne
58 re ois point de vos nouvelles. Je me recommande
59 a vos s[ain]tes pri res et s[ain]s sacrifices et suis avec un
60 profond respect.

61 Mon Reverend Pere,
62 Votre tr s humble et plus obeiss[an]t relig[ieu]x
63 F[r re] Rapha l des S[ain]te-Agnes Carme.

64 Au Reverend Pere,
65 le R[ v ren]d P[ re] Provincial des
66 Carmes de la Province de
67 Tourainne.
68 A Rennes

1 **Lettre 62 : le marquis de Seignelay vers le Révérend Père Provincial de Touraine en**
2 **1683**

3 Mon Reverend Pere

Le Roy

4 ayant esté jnformé qu'il y a trop peu de religieux
5 de vostre ordre aux isles de l'Amérique pour faire
6 les fonctions curialles dans les quartiers qu'ils sont
7 obligéz de desservir : sa ma[jes]té m'a ordonné de
8 vous escrire qu'elle veut que vous disposiez six desd[its]
9 religieux pour passer jncessamment auxd[ites] isles
10 et que vous me fassiez scavoir le nom de ceux que vous
11 aurez destiné pour ce voyage et le temps auquel vous
12 les ferez partir.

13 Je suis,

14 Mon révérend Père

15 a Fontainebleau le 30 sept[em]bre 1683. Votre bien humble et très aff[ection]né
16 serviteur.

17 Seignelay

1687-1690

1 **Lettre 63 : Copie d'une lettre du P[ère] Chrisogon adressée à sa soeur du 16 octobre**
2 **1687 (original : 12/08/1687)**

3 Madame et bienaymée sœur

4 Vous n'avez pas subiet de vous plaindre de
5 ma paresse, quoique indisposé je vous ay escrit 3 fois
6 sous un mois. Ce n'est pas le mesme de vostre part
7 depuis parce que je n'ay receu aucune lettre de vous.
8 J'en suis donc un peu en peine et entre autre a cause que
9 vos officiers m'ont appris que mon frere estoit malade
10 depuis plus d'un mois et mesme vostre derniere m'en assure.
11 Mandez-moy l'issue de sa maladie et comme il se porte.
12 Enfin mon passage est arrêté et remis au mois de mars
13 prochain, si vous voyez nos peres de Nantes vous
14 pouvez le leur dire en assurance, peut-estre arrivera-
15 il plus tost, ce que je ne croy pourtant pas : le vesseau
16 qui porte cette lettre estant un des derniers a partir
17 de nostre rade pour France. Ma maladie m'a obligé de
18 laisser mon mesnage des Saintes a l'abandon, a presant que
19 je suis gueri, ie m'y transporteray a la premiere
20 occasion pour les amener icy. Nostre superieur a escrit a
21 nos peres de la Guadeloupe de faire apporter chez eux
22 toutes mes hardes et leur a ordonné de les bien conserver,
23 et il leur a déclaré qu'il leur demanderoit compte jusque
24 a la moindre chose selon l'inventaire qu'il m'a fait luy donner ;
25 et comme il aprehende que vous et mon frere ne prenne
26 ma sortie tant des Saintes que des isles pour un mauvais
27 tour que l'on m'aurois joué pour avoir mon petit fait, et
28 qu'il croit fermement que vous este entrés dans les grandes
29 fermes¹ du royaume, on le luy a dit, et qu'en cet estat vous
30 pouriez nous faire grand tort pour vanger cet affront,
31 il m'a assuré qu'il vouloit que vous fussiez satisfait
32 de tout ce que vous m'avez envoyé et que je n'avois qu'a
33 faire venir icy nos hardes et qu'il achepteroit pour du sucre
34 mes provisions et vous en feroit tenir le
35 payment a Nantes en sucre ou en lettre d'eschange.
36 Comme mon desein estoit de vous rembourser jusqu'
37 à un sol marqué de nos avances, j'agrée cette proposition.
38 Je serois pourtant bien ayse de vous satisfaire moy-
39 mesme devant mon depart. Je vous conseille d'en
40 escrire a monsieur du bois a la Martinique et de luy

¹ Fermes au sens fiscal

41 envoyer mon compte avec un ordre d'escire a nostre
42 superieur pour estre payé. Joignez y des menaces
43 de vous en plaindre a M[onsieu]r de Sconnelé en cas
44 de refus afin que ce monsieur en escrive aux
45 officiers du roy de ses isles pour les presser de
46 le faire. Je vous diray de bouche les raisons que
47 j'ay d'en agir ainsy, gardez seulement le secret
48 et faictes ce que je vous dis.
49 Ma chere sœur, vostre tres humble religieux
50 de S[ain]t-Christophe ce
51 12 aoust 1687

f[rère] Chrisogon Carme Indigne

52 Il est escrit a la marge, ne precipitez rien je
53 me recommande a vous tous et vous salue je me
54 porte bien excepté mes mains.

55 Nous soubsignés certifions que cette copie
56 est conforme a l'original qui est demeuré
57 entre les mains du R[évéré]nd Pere Vicair
58 fait a S[ain]t-Christophe ce 16^e octobre 1687.

59 Boniface de S[ain]t-Georges, r[eligieu]x Carme
60 et de plus que le R[évéré]nd Pere vicair n'a aucune
61 connoissance des marchandises susdittes.
62 Fr[ère] Seraphin Carme

1 **Lettre 45 : Père Antoine, commissaire vers le père Boniface chargé du temporel de Saint-**
2 **Christophe (entre novembre 1687 et janvier 1688 : de Marie-Galante à Saint-Christophe)**

3 Mon R[évéré]nd P[ère]

4 Je ne voy pas de raisons justes qui puissent former chez vous d'aussi grandes
5 inquiétudes que celles dont vous me faites le portrait. Je vous ay donné un pouvoir
6 qui balance celui de quelque supérieur que ce soit, or mesme qui l'excede. Je vous
7 ay depuis écrit une lettre qui devroit avoir aresté le desir des depances extraordinaires
8 de ceux qui les veulent faire, ainsy tout cela devroit avoir mis votre esprit en repos.
9 Si l'on vous trouble dans l'employ de votre charge : mandés-moy qui c'est et pourquoy
10 et je ne manqueré point de le retirer ; mandés-moy quelles depances excessives on
11 fait sans respect humain, et vous verrés que je l'arresté. Je n'ay pas autant
12 epargné le Pere vicair estant icy que je l'avois epargné chez vous, il n'y a pas
13 de verité que je ne luy aye dit et de reproche que je ne luy aye fait. Je croy assés
14 que cela luy a fait perdre l'enuye de me faire le proces qu'il me vouloit faire
15 ainsy que vous me mandiés. Il a voulu icy demeurer quelque temps et c'est aussy
16 ce qui m'y fait demeurer affin d'estre tesmoing de tout ce qui s'y fera. Si vous jugés
17 a propos que je fasse un voyage chez vous et qu'il soit necessaire, mandés le moy,
18 je le feré avec luy. Je vous envoye le P[ère] assistant pour se remetre avec le Pere
19 Crysogon, faites leur de votre mieux, j'ay dit au dernier que vous n'aurés payé Mons[ieur]
20 Revest que parce que je vous l'avois ordonné et que je m'etois fait caution aupres de vous
21 de cette debte. Je l'ay pressé de vous payer, il m'en a fait quelq[ue] difficulté, mais il
22 se rend insensiblement a la raison, faites si bien que vous en tiriés quelq[ue] chose. Il m'a
23 desia promis un baril de petit mil pour vous que je vous enverré avec un autre
24 de sucre raffiné, je payeré icy le mil que je vous ay envoyé et le sucre que je vous
25 enverré pour vous affin de dedomager votre maison des depances qu'elle a fait pour
26 les autres. Mais au nom de Dieu pensés a ne vous pas endeter davantage et mesme
27 a vous degager, car assurément si un vicair venant icy peut-estre en huit ou dix
28 mois trouvoit votre maison engagée, il me feroit passer pour un innocent apres tout
29 ce que j'ay mandé de votre oeconomye en Province et perdroit pour vous l'estime que
30 je vous ay menagée. Je n'aprouverois point l'achapt que vous avés fait de mulet,
31 sachant que vous n'avés point de pacage et que vos bestes patissent, si on ne
32 m'avoit pas dit que vous voulés vendre des juments qui doivent payer ces mulets
33 et leur fournir le moyen de vivre plus aysement. Ajoutés s'il vous plaist que quand
34 je vous ay promis de ne plus rien prendre sur votre maison pour les autres, ce n'a pas
35 été affin d'acomoder si bien la votre qu'il n'y restast plus rien a metre ou a etabli,
36 mais a dessein que vous eussiés quelq[ue] revenant bon pour donner a la Province, aussy
37 ay-je fait consentir toute la mission qu'elle ne vous demanderoit rien, mais a condition
38 que votre maison payeroit a la Province tous les ans, a commancer des [dès] celui-ci, ou
39 mil francs, ou 20000 de sucre. Prenés bien vos mesures la-dessus et que ça ne
40 manque pas car assurément votre honneur y est plus interessé que le mien. Je vous
41 prie d'y travailler par toutes sortes de voyes et si on vous demande quelq[ue] depance
42 extraordinaire, occupés vous hardiment de les faire parce que vous devés cela a la Province.
43 Aussi je ne vous charge plus de toutes les depances que vous etiés obligé de faire pour

44 envoyer les r[eligieu]x en France mais seulement d'une partye : je donneré deux bariques de
45 sucre pour le passage de chacun et vous fournirés au reste. Je ne vous charge point
46 des debtes comunes mais seulement de votre tiers et les deux cent cinquante livres
47 que vous payés pour moy ne sont qu'avancées car je vous feré dedomager des deux
48 tiers. Je redonne le billet au P[ère] Cyrille affin qu'il vous le rende dans le dessein que
49 vous le fassiés reprendre, si vous pouvés, parce que vous payés dix pour cent comme
50 vous me l'avés mandé. J'ayme mieux que vous souffriés que je tire sur vous un
51 billet de cinq mil que de vous en voir payer cinq mil cinq cent, je vandré icy mes
52 cinq mil desquels je retireré lad[ite] somme et enverré une lettre d'échange en France.
53 Mons[ieu]r Chateaubois prend tout nos sucre a cent sols et me paye en lettres d'échange
54 pour France, c'est ainsy que je feré a l'égard du P[ère] Hilaire pour en defaire la mission.
55 Je luy donneré dix mil livres de sucre ou une lettre d'échange pour France,
56 Mariegalande luy en donnera autant, et vous si vous pouvés autant, et nous
57 l'enverrons en qualité de procureur general en France affin qu'il nous renvoye
58 au plus tost les effets. J'ecriré au R[évérénd] P[ère] Provincial et luy manderé d'avoir l'œil
59 a son commerce affin que nous n'y soyons pas trompés, tous les gens un peu aisés
60 font icy ce commerce et s'en trouvent bien. Affin de ne rien risquer il ne partira
61 que sur la fin du moys d'avril ou au commencement de may, et ainsy je conte que
62 vers le moys d'aoust ou [septem]bre nous aurons notre retour. Je vous conseille de luy
63 donner quelques commissions aussy bien que nous, parce que je ne scay quelle antipathye
64 que vous avés l'un pour l'autre paraitroit un peu trop, d'ailleurs je m'y suis engagé
65 et l'ay mandé a la Province. L'on me promet que nous ferons icy cette année cent
66 cinq[uan]te mil livres de sucre, je croy que cela ne sera pas, mais quand cela seroit nous
67 en devons cent quatre-vingt : jugés si on se pourra aisement tirer d'affaire. Le P[ère]
68 Elie n'a reconnu que pour onze mil de vos billets que je luy ay fait porter en
69 compte et qui sont compris parmy les debtes ; le P[ère] Hilaire a si bien fait qu'il a
70 fourni un mémoire des choses que le P[ère] Julien a touché de Mariegalande et qui ne
71 le rend contable que de mil livres, il met les deux tambours de marechal a 3000,
72 ne manqués pas de les porter sur son mémoire au mesme prix puisq[ue] vous estes en
73 proconte avec luy ; le P[ère] vicaire m'a dit qu'il les avoit employés sur votre mémoire et dites
74 luy que nos P[ères] de Mariegalande vous les vendent autant. Du reste faites vos affaires
75 avec luy comme vous scavés, et contés toujours que je tiendrè pour bien fait tout ce
76 que vous aurés fait parce que je suis votre serviteur et votre amy, fr[ère] Antoine.

77 Vous me croyés, vous rendriés vos comptes pendant que le P[ère] Vicaire est absent et que mon
78 assistant est avec vous parce qu'on les doit rendre de trois moys en trois moys. Si vous
79 pouviés m'envoyer une pipe de vin de Madere, deux mesme, vous me feriés plaisir
80 et fidellement je vous renverrois le retour, tout cela nous manque icy. Si l'assistant
81 fait d'autres provisions, cautionnés-le, et je vous renverré ou vous tirerés un billet
82 sur moy. Je vous rends mille graces de votre present, je ne l'ay point encore troqué, je verré ce
83 que je feré. Le P[ère] Cyrille vous dira tous nos autres nouvelles,
84 mandés nous un peu amplement des votres et ne m'écrivés pas si timidement que
85 vous faites, mandés-moy comme fait le P[ère] Zacharie car s'il ne se retablit pas
86 l'air de France luy sera plus salutaire que celuy-cy. Informés-vous s'il ne part

87 point de bastiment dans le mois de fevrier ou au commencement de mars pour
88 le depart du P[ère] Élie, il ne veut point de bastiment nantois.

89 écrire au P[ère] Prosper p[ou]r scavoir
90 ce qui a tourné au profit des
91 habita[tions], des meubles et pro-
92 visions du P[ère] Chrysogon.

93 Lettre du P[ère]
94 Antoine comm[issai]re
95 au P[ère] Boniface

1 **Lettre 32 : Maximin de Saint-Fulgence le 4 mai 1688**

A Rome, ce 4^e
may 1688

2 Mon tres Reverend Pere,
3 Trois choses m'obligent d'écrire à v[otre] R[évéré]nce. Les deux regardent votre province, et
4 l'autre la notre. 1. La reforme de Pologne etant sur le point d'etre etouffé, par le
5 peu de ceux de 3 ou 4 P[ères] Flamans qui l'ont abandonnée à cause des oppo[siti]ons
6 qu'ils recevoit de la part de ceux qui par leur charge et obliga[ti]on de conscience
7 devoit la soutenir et promouvoir ; Monseig[neu]r L'Em[inentissi]me Car[di]nal Denhoft plein de
8 zele pour la conservation, et pour l'etendre dans son royaume, m'a chargé
9 de savoir de v[ot]re R[évéré]nce, si elle ne pourroit point luy donner quatre ou six de ses
10 religieux pour aler a la place des P[ères] flamans ; comme v[ot]re r[évéré]nce ne manque point
11 de missionnaires, et de personnes de bonne volonté je ne doute pas que son zele
12 luy permette de perdre cette occasion. Et si elle est dans ce sentiment, son E[minen]ce
13 appuyera de son credit et autorité tant aupres de Sa Sainteté que des grands
14 de Pologne cette mission. Vous aurés s'il vous plait la bonté de m'en faire
15 donner avis, meme d'en ecrire a son Em[inen]ce à laquelle j'envoyray v[ot]re lettre
16 a son eveché de Sesenne, ou [où] elle va dans quinze jours. Les religieux a
17 envoyer doivent etre pleins de fermeté, zele discret, et charité, dont l'un soit
18 en etat de soutenir la charge de com[missai]re, deux prieurs, 2 professeurs de phi[losophi]e
19 e théologie, et l'autre Pere m[âit]re des novices.
20 2. V[otr]e R[évéré]nce a envoyé deux de ses Peres au Bresil, v[ot]re paquet etant venu apres
21 la mort du T[rès] R[évéré]nd] P[ère] Seraphin. Je n'ai peu scavoir quelle mesure vous preniés avec luy
22 pour les appuyer. Ce que j'ay a vous dire d'assuré est qu'il y a depuis trois ans un
23 P[ère] du Brésil icy appelé Emmanuel poursuivant aupres des personnes de sa trempe
24 l'extinction de cette Reforme. Lequel m'a dit qu'il ne croyoit pas qu'ils passassent plus
25 loing que Lisbonne, et j'ay sçu par autre voye qu'on leur avoit envoyé des
26 ordres pour s'en retourner chés vous. Comme cette Reforme est soutenüe par

27 Monseig[neu]r n[ot]re Card[in]al Protecteur, qui par autorité de lad[ite] cong[régati]on l'a relevée et
28 assigné trois couvents aux reformés avec un Com[missai]re absolu et independent de l'ordre.
29 J'estime que v[ot]re R[évéré]nce doit informer son E[minen]ce de la priere que vous ont fait ces
30 bons réformés de leur envoyer des coadiuteurs et cependant ecrire a ceux que
31 vous aviés envoyé, d'estendre les ordres de son Em[inen]ce, lesquels on depechera soudain
32 que vous luy en aurés escrit et ils seront adressés seurement en Portugal. Cependant
33 je tacheray de faire écrire au R[évéré]nd] P[ère] Pro[vinci]al a Lisbonne de bien les recevoir, c'est homme a
34 de grandes obliga[ti]ons a son Em[inen]ce car elle le fit Pro[vinci]al au chapitre g[én]ér]al dernier.
35 Le 3e point sont les affaires de n[ot]re province dont v[ot]re R[évéré]nce ne peut ignorer le misera-
36 ble etat, et j'appelle à la justice, pieté et zele des attentats de v[ot]re P[ère] Jacques qui légitimem[ent]
37 recusé, franchit toutes les oppo[siti]ons qu'on luy fait et donne des reponses qui marquent son
38 incapacité et insuffisence et font clairement voir qu'il est seulement propre a appuyer le
39 mal et nullement le bien: Dieu du ciel ! Faut-il que la Province de Touraine qui a
40 donné partout de grands hommes n'ayt pour la n[ot]re que des gens qui la ruinent. Car en quelle
41 conscience ce pretendu com[missai]re fraudulusement delegué et sans autorité (comme il conste
42 notoirement) peut-il appuyer des personnes comme celles qui sont en n[ot]re Province et quel
43 conte n'aura t-il pas a rendre au tribunal de Jésus-Christ, aussi bien que ceux qui l'ont
44 precedé depuis douze ans ? Tout le mal qui s'est commis, le bien qui s'est omis par leur
45 partialité aveugle sera un point duquel ils ne se laverront ni devant dieu, ni devant
46 les hommes. Le R[évéré]nd] P[ère] G[én]ér]al passé, le T[rès] R[évéré]nd] P[ère] Seraphin que Dieu absolue et le chapitre
47 g[én]ér]al dernier n'avoient point iugé d'autre meilleur expedient que de la reformer de
48 nouveau, et le R[évéré]nd] P[ère] Nicolas qui pendant un an et d'avantage a veu a fonds toutes choses
49 peut en informer de nouveau n[ot]re révérence ; je n'entre pas dans un plus grand detail, les deux
50 pieces que j'adresse à v[ot]re R[évéré]nce l'instruiront assés, si elle se donne la peine de les lire
51 dont j'en ay envoyé trois exemplaires au conseil de sa maiesté affin qu'elle feut instruite
52 de la iustice de mes poursuites avec un etat distinct de tous les affaires de la Prov[inc]e.
53 Je reste à Rome par ordre de son Em[inen]ce le card[in]al protecteur, je ne scay quel est son
54 dessein, mais tout le tems que j'y seray, v[ot]re R[évéré]nce peut me commender absolument en tout
55 ce qu'elle me iugera capable de faire pour son service. Je suis de v[ot]re R[évéré]nce.

56 Mon tres Reverend Pere
57 Le tres humble et tres obeissant s[erviteu]r en J[ésus]-C[hrist]
58 F[rère] Maximin de S[ain]t-Fulg[en]ce R[évérénd] P[ère] P[rovincial]
59 de la province de Gascogne.
60 Affin que v[ot]re R[évéré]nce voye avec combien d'iniustices v[ot]re P[ère] Jacques procede et combien il y a de fraude dans
61 sa prétendue députa[ti]on. Les appels ayant été faits au S[ain]t-Père a *denegata a g[e]n[er]ali institia*, aux mois d'avril et
62 may et juin. La patente du P[ère] G[én]ér[al] pretendue est datée du sept[iem]e Juillet, apres une notorieté d'appel, de plus
63 on suppose qu'il est un de trois presentés par la cong[régati]on et cependant les actes de cette pretendüe cong[régati]on ne sont
64 venus a Rome qu'au mois de sept[em]bre et je scay d'assuré qu'il n'étoit point du nombre dans la nomination qui feut
65 faitte lorsque le R[évéré]nd P[ère] Maur et déffiniteurs pretendus s'assamblèrent, et qu'ils tindrent la cong[régati]on contre les oppo[siti]ons
66 en appels au S[ain]t-Père dans lesquelles il y en a une specifique contre tous ceux de v[ot]re province à la reserve
67 des 3 proposés. Item ce pretendu droit de nommer ne regarde que les pro[vinci]aux et déffiniteurs canoniquement
68 eleus, légitimement, confirmés, et paisibles possesseurs ce qui ne se trouve dans no[tre] Province. Item le P[ère] Jacques n'est
69 parti de Paris que le 9e novembre et n'est arrivé en Province que le dernier du mois. 65 [jours] apres que le proces a esté
70 pendant a lad[ite] cong[régati]on d'ordre de Sa Sainteté ; dans sa publica[ti]on de patente il a été recusé par les appellans
71 et avant meme sur le bruit de son depart précipité de Paris. J'ay avis qu'il va celebrer un chapitre vaille
72 que vaille pour br[o]uiller d'avantage la province et achever de la ruiner dans le temporel et spirituel.
73 Se confiant dans l'appuy que le P[ère] Maur a en cour. V[ot]re R[évéré]nce peut voir aisement que tout ce qu'il a fait et
74 fera est nul de droit et qu'il est impossible qu'il y ait iurisdiction spirituelle dans la Province. Dieu
75 fasse misericorde a l'auther et fauteur de tant de maux et a celuy qui a empeché depuis le chapitre
76 g[én]ér[al] qu'on ne jugeat les affaires et qu'on reformat la Province et luy donne tems de faire pénitence aussi bien
77 qu'a celuy qui exerce si avveuglem[en]t ses passions.
78 Au tres Reverend Pere,
79 le Tres R[évéré]nd P[ère] Marc de la Nativité
80 Provincial des F[rères] de la Bienheureuse
81 Vierge Marie du Mont Carmel de
82 Touraine.
83 A Paris.

1 **LETTRE 33: Zacharie de Sainte-Tecla le 24 juillet 1688**

2 Mon Reverend Pere,
3 V[ot]re s[ain]te benediction

4 Comme le R[évéré]nd Pere commissaire m'a
5 envoyé de S[ain]t-Christophe du dixhuitiesme
6 de fevvrier a l'isle de S[aint]-Domingue pour
7 signifier une obediencie au Père Archan-
8 ge par laquelle il l'envoyoit en
9 France et de demeurer en sa place sur
10 des rapports qui n'estoient pas justes, i'ay
11 creu que i'estois obligé en conscience de
12 le iustifier aupres de v[ot]re reverence et de
13 ne la luy pas donner, ie vous escriis d'autant
14 que l'on nous a mandé que le dit R[évéré]nd Père
15 commissaire estoit parti pour France ; ie
16 vous diray donc que le Père Archange
17 est si aymé et estimé que longtemps
18 auparavant que d'arriver a Nippe dans les
19 lieux ou [où] i'ay seiourné pour prescher et
20 confesser a la demande des religieux et
21 seculiers (ou [où] i'ay été plus applaudy par la
22 grace de Dieu que l'on ne vous avoit dit en
23 France) chacun m'en a dit du bien, estant
24 rendu le sixiesme de may dans v[ot]re quartier
25 ie l'ay trouvé en telle estime et approbation
26 de tout le monde qui peut-estre jamais la
27 mission n'aura un semblable suiet, a la fin
28 de la grande messe apres le son de la cloche et
29 marguillier demanda tout haut si quelqu'un
30 se plaignoit du P[ère] Archange. Tous (tous)
31 generalement dirent (qu'ils) qu'ils n'avoient
32 (qu'ils n'avoient) aucun suiet de plainte qu'au
33 contraire ils l'aymoient l'estimoient et ne
34 le vouloient pas changer ny le laisser aller
35 depuis que ie suis avec luy i'ay admiré son
36 travail ses fatigues et son assiduité aupres
37 des malades. On l'a accusé de boire et de
38 gaster on est exempt dans ce pays icy de
39 ce vice car depuis trois mois que nous
40 sommes ensemble ou peu s'en faut nous
41 n'avons beu que de l'eau excepté trois
42 ou quatres fois, nous ne vivons que du
43 poisson que nous prenons tous les iours,

44 pour moy ie n'ay pas encore mangé
45 de viandes salées et ne le peux pas.
46 Le P[ère] Archange mange des viandes
47 boucannées, des patates et des bananes
48 i'ay trouvé par bonheur un marchand
49 qui m'a donné a credit trois barils de
50 farine, un baril de beure et ving aunes
51 de toille sans cela i'aurois été bien en
52 peine, ie boulange toutes les semaines
53 nous avons une vache qui nous donne
54 tous les iours en lait de quoy faire un
55 potage a midi quand il n y a point de
56 poisson ie mange trois ou quatre œufs
57 nous ne scavons ce que ces herbages et
58 legumes si ce n'est quelques fruits de terre.
59 Il n'en est pas de mesme aux autres isles
60 parce que l'isle de S[ain]t-Christophe est quasi
61 comme la France. On n'avoit pas bien instruit
62 v[ot]re Reverence des cures de cette isles ce
63 ne sont peine des stipendies, elles sont pour
64 l'ordre des Carmes il y en a deux dans cette
65 isles a scavoir Nippe et le Rochelois ; on
66 nous fait esperer que le roy paira nos
67 pensions, nous serions mieux si l'Espagnol
68 ne faisoit point de course sur nostre coste.
69 ie vous diray encore que le père Archange
70 ne se mesle point de medecine. Voila ce
71 que ie puis mander pour le present a
72 v[ot]re Reverence en attendant que i'aille
73 recevoir v[ot]re benediction dans un an
74 ie vous la demande maintenant comme
75 estant
76 Mon Reverend Père
77 A Nippe ce 24
78 iuillet 1688
79
80
81 S[ain]t-Domingue
82 bonne conduite
83 du P[ère] Archange

V[ot]re tres humble et
obeissant religieux
Fr[ère] Zacharie de S[ain]te-Tecla
Ind[igne] R[évérénd] C[arme]

1 **LETTRE 34: Hilaire de la Purification le 2 décembre 1688**

2 Mon Tres Reverend Père V[ot]re s[ain]te benediction
3 Depuis que le tres R[évéré]nd P[ère] Procureur general a escrit à v[ot]re R[everen]ce, que je luy ay escrit en mesme temps.
4 J'ai fait le s[ain]t voyage de Laurette¹ ou² j'ay eu la consolation de celebrer deux fois dans la meme s[ain]te
5 maison ou le verbe a été fait chair. Au retour du voyage que j'ay fait a pied dans le temps des
6 neiges, j'ay trouvé les lettres de v[ot]re R[évéré]nd P[ère] assistant entre les mains du R[évéré]nd P[ère] Procureur general
7 lequel a bien voulu, en consequence de la parolle que je luy avois donné de ne rien produire au dehors
8 et des lettres de la part de v[ot]re R[évéré]nce, se donner la peine de prendre cette affaire ; je luy ay tellement
9 abandonné ce qui me peut regarder que je luy ay donné un desistement de toute procedures ou
10 instances tant en mon nom qu'en vertu de ma commission avec tant de simplicité que je me
11 lie seul et sur la parolle, celle du R[évéré]ndissim[e] P[ro]cureur general, et la confiance en v[ot]re R[évéré]nce. Je prends le
12 chemin le plus court pour ariver en notre province, ou je connois la puissance des apuis du P[ère] Antoine
13 et ou je ne devois pas esperer d'estre jamais en aucune consideration, si j'ecoutois les raisons politiques ;
14 tout cela mon tres R[évéré]nd Père, ne m'arestes pas un cart d'heure, je prends mesme la voye de la mer
15 affin de faire quelques epargnes quoy que la saison soit rude ; v[ot]re R[évéré]nce a du scavoit que je n'ay pas
16 sorty un soul de Marigalande ny en nature ni en effets et que tout ce que j'ay sorti d'Amerique
17 consiste dans un billet de cent francs que le R[évéré]nd P[ère] vicair[e] m'a aporté de la Guadeloupe et trente escus
18 en mauvaises monnoye des isles que la maison de S[ain]t-Christophe m'a fait donner pour mon vestiaire surquoy
19 il y a eu six escus de perte, et comme notre petit coffre et nos escrits avec quelques s[ain]tes reliques que
20 j'ay, cousteront du port je ne scay quelq[ue] espargne que j'aye fait si ce que j'ay suffira pour me rendre.
21 Le R[évéré]ndissim[e] m'envoie directement en notre couvent de Loudun pour y attendre les ordres de votre R[évéré]nce, je luy
22 ay demandé, non pas pour y faire demeure, si v[ot]re R[évéré]nce ne le commande absolument ; mais pour porter quelques
23 indulgences pour l'article de la mort que notre R[évéré]nd Pere m'a accordé pour tous mes parens au premier
24 degré et pour douze autres ; je prie v[ot]re R[évéré]nce qu'elle ayt pour moy la charité de pourvoir en ce lieu a
25 mon vestiaire d'autant que j'ay tout usé en Amerique et que j'y ay presque laissé tout ce que j'avois

¹ En Italie

² Où

1 **Lettre 38 : Frère Martial de Saint-Hiacinthe le 4 janvier 1689**

2 A S[ain]t-Christophe ce 4^e de l'an 89

3 Mon Reverend Pere

4 Encore que ma lettre ne vous puisse pas etre
5 rendue au commencem[en]t de la nouvelle année ou
6 n[ou]s entrons, ie ne laisserai pas de v[ou]s assurer que
7 des le premier iour ie v[ou]s l'aye souhaitée heureuse
8 et que ie continueray iusqu'a la fin a demander
9 iournellement a Dieu pour vous toute la santé
10 et toutes les autres forces qui v[ou]s sont necessaires
11 pour soutenir les fatigues de v[ot]re charge. I'espere
12 aussi mon tres Reverend Pere que v[ou]s ne m'oubliez
13 pas dans vos saintes prieres et que suivant la
14 promesse que v[ot]re R[everen]ce m'en fist a la Rochelle
15 i'auray touiours quelque part a tous les sacrifices
16 que v[ou]s offrirez a n[ot]re seigneur. Je conte beaucoup
17 sur cela, comme c'est aussi principalement a cela
18 que i'attribue toutes les graces que ie recois aujourd'huy
19 du ciel. Depuis n[ot]re arrivée dans ces isles, ie me
20 suis iusqu'a presant fort bien porté, a une gratelle pres,
21 qui me survint d'abord et qui m'incommoda les huit
22 ou dix premiers iours. Ie n'ay pourtant iamais laissé de
23 travailler a l'affaire, que seule m'a fait venir dans
24 ces regions ecartées, et qui est mon propre salut et
25 celui des personnes que la providance me fera¹ tomber
26 entre les mains. Trois iours apres n[ot]re débarquement
27 ie commençay a faire icy le catechisme a nos negres
28 et ie continueray cet employ tous les dimanches avec
29 d'autant plus d'affection que Dieu m'y fait trouver
30 une ioye meme sensible. N[ot]re R[everen]d Pere vicaire est
31 encore icy avec n[ou]s, et il se propose de partir
32 des premiers iours pour la Guadeloupe. Il me
33 laisse a S[ain]t-Christophe avec les chers Peres
34 Cyrille et Nicolas, avec lesquels ie tacherai de
35 vivre dans une parfaite charité. Ils sont tous deux
36 chargés du temporel, et ie contriburay de ma part
37 tout mon possible pour les aider et les soulager
38 dans leurs occupations. Ie ne v[ou]s ferai pas en ce lieu
39 un detail exact de l'etat de n[ot]re maison, car ie n'en ay
40 pas encore une assez parfaite connoissance, ie vous

¹ Il souhaite dire « fera »

41 diray seulement mon Reverend Pere que le spirituel
42 et le temporel m'y a paru iusqu'a maintenant assez mal administré ;
43 et que n[ou]s aurons d'icy a quelque temps bien de la peine a
44 mettre les choses sur le pied qu'elles doivent estre. Ou je me trompe,
45 ou le Pere Boniface est un mechant religieux qui s'est de
46 S[ain]t-Christophe engraisé, pour son malheur eternel, des biens
47 temporels qu'il y a administré et qu'il a tourné a son profit particulier.
48 Il faudroit une fueille² de papier entiere pour v[ou]s dire tout ce que
49 j'ay desia appris sur cette matiere, ie ne dis pas des seculiers, ie dis
50 mesme de tous les autres relig[ieu]x de l'isle. Ie v[ou]s avoue mon tres R[évéré]nd Pere
51 que i'en suis autant scandalizé qu'on le peut estre, et ie suis resolu
52 si le R[évéré]nd Pere vicaire me le veut permettre de ne le laisser point
53 sortir d'icy que ie ne le fouille exactement. C'est une chose horrible
54 que la somme considerable qu'il doit avoir, s'il est vray ce que n[ou]s en
55 apprenons tous les iours. A Dieu ne plaise qu'une telle tentation ne
56 me prenne jamais, ie luy demande plutost la mort, il scait que ie parle
57 de l'abondance de mon cœur et il connoist encore que ie suis
58 avec un profond respect

59 Mon tres Reverend Pere V[ot]re tres h[um]ble et tres obeiss[an]t servit[eu]r en J[esus]-
60 C[hrist]
61 Fr[ère] Martial de S[ain]t-Hiacinthe

² feuille

1 **LETTRE 35: Document juridique fait par Martial de Saint-Hiacinthe le 5 janvier 1689**

2 Extrait d'un article

3 du scrutin fait par le R[évérénd] P[ère] Antoine de

4 S[ain]te-Anne dans la premiere visite

5 juridique qu'il a faite dans la maison des

6 Carmes de S[ain]t-Christophe.

7 Le dit R[évérénd]d Pere aiant comme vicaire pro[vinci]al

8 des isles de l'Amerique, commancé sa premiere

9 visite iuridique le 7e iour de decembre 1688

10 dans la dite maison des Carmes de S[ain]t-Christophe,

11 et le dixième jour du dit mois aiant fait

12 appeler au scrutin le Pere Nicolas de S[ain]t-

13 Estienne relig[ieu]x Carme missionnaire residant

14 a S[ain]t-Christophe depuis 5 ou 6 mois. Il luy

15 a demandé s'il n'estoit pas disposé a decouvrir

16 en conscience tout ce qu'il scavoit digne

17 d'etre revelé a ses superieurs pour le bien

18 et l'avancement de nos missions dans

19 l'Amerique : a quoy il a repondu qu'il y

20 estoit tres disposé.

21 Suist la premiere interroga[ti]on qui regarde

22 l'etat g[éné]n[é]ral de la mission.

23 Interrogé en second lieu sur l'etat particulier

24 de n[ot]re maison de S[ain]t-Christophe il a fait

25 toutes les reponces suivantes.

26 Que depuis qu'il y etoit arrivé, il avoit

27 remarqué de continuels emportements dans le Pere

28 Boniface, qui maltraitoit extremement les negres,

29 les faisoit chatier cruellement, et pour la moindre

30 faute les outrageoit de paroles accompagnées

31 quelquefois de blaspheme et de ce mot infame

32 de bougre.

33 Que le dit Pere Boniface faisoit faire toutes

34 les provisions par le tiers et le quart sans

35 presque soumettre iamais en peine, et sans presque

36 acheter iamais rien par luy-meme.

37 Que le dit Pere Boniface ne prenoit presque

38 aucun soin des terres de l'habitation ; qu'il ne

39 veilloit aucunement sur les negres lorsqu'ils les

40 labouroient et qu'apres etre labourées il ne les

41 alloit point voir pour reconnoitre les dommages et

42 les degats qui s'y pouvoient faire.
43 Que le dit Pere Boniface a fait des presans
44 assés considerables a un Jacobin, nommé Pere
45 Gilles, aumonier de vaisseaux, auquel n[ou]s
46 n'aurions nulle obligation, et qu'il luy a donné
47 une cave entiere de vin de madere.
48 Que selon toutes les apparances le dit Pere
49 Boniface devoit avoir de l'argent en reserve,
50 ce que pourtant il a dit ne pouvoir prouver
51 demonstrativem[en]t.
52 Qu'il avoit entendu dire au dit Pere Boniface
53 qu'il avoit envoyé consulter un devin en deux
54 rancontres differantes tant pour scavoir si le R[évérénd] P[ère]
55 vicair revenoit et ou il estoit, que pour decouvrir
56 et faire prendre, lier et ramener quelques-uns de
57 nos negres marons. Ce fut un nommé Jesubar.
58 L'un aussi de nos negres qui alla de sa part
59 du Pere Boniface au devin cette derniere
60 fois, et qui luy posta de l'argent de sa part.
61 Que le dit Pere Boniface avoit ouvert une
62 lettre du R[évérénd] P[ère] assistant de n[ot]re tres Reverend
63 Pere pro[vinci]al, laquelle lettre estoit pour le R[everend] P[ere]
64 vicair, commissaire alors pro[vinci]al dans les isles ;
65 et qu'il en avoit encore ouvert une autre, que
66 le Père Chrisogon escrivoit de Nantes au dit Pere
67 Commissaire.
68 Que le dit Pere Boniface avoit contrefait le
69 sceau du vicair pro[vinci]al des isles pour donner
70 au Pere Julien de S[ain]t-Germain.
71 Que le dit Pere Boniface entretient tres mal les
72 amis de la maison, et les rebute par des boutades
73 qui luy sont ordinaires.
74 Que le dit Pere Boniface rapporte aux Jesuites
75 et sur tout au Pere Macé iusqu'a la moindre
76 chose de ce qui se passe dans n[ot]re maison,
77 iusqu'a leur decouvrir les foiblesses soit vrayes
78 soit fauces des religieux.
79 Que le dit Pere Boniface s'est emparé a la mort
80 du Pere Julien de tout son linge et autres nippes,
81 non obstant quoy il assure qu'il n'a que sept
82 chemises.
83 Enfin que le dit Pere Boniface ne prent aucun
84 soin du salut de nos negres ni pour les catechiser
85 ni pour leur faire apprendre leurs prieres.

86 Lecture aiant esté faite au Pere Nicolas de tous
87 les articles sus-mentionnés et par luy declarés, il
88 a dit qu'il n'y en avoit aucun qui ne contint verité,
89 et qu'il estoit prest de les signer tous comme tres
90 veritables. Ainsy qu'il les a icy reellement
91 signés.
92 Fr[ère] Nicolas de S[ain]t-Estienne.

93 Le presant extrait a esté par moy fidellement
94 collationné sur l'original ce cinquieme iour
95 de janvier 1689
96 Fr[ère] Martial de S[ain]t-Hiacinthe

97 J'atteste devant Dieu qu'il est vray qu'un
98 iour le Pere Boniface de S[ain]t-Georges me
99 proposa de prendre quelque argent, comme
100 environ chacun six louys d'or, me disant
101 que puisque le R[évérénd] P[ère] Antoine de S[ain]te-Anne
102 recevoit en qualité de vicaire, il ne manqueroit
103 pas de n[ou]s traiter rudement, et que cet argent n[ou]s
104 serviroit au besoin. A quoy luy aiant repliqué
105 que si ie scavois qu'un superieur ne me
106 donnast pas mes necessités, ie me faisois pas de
107 difficulté de reserver de l'argent pour me
108 conduire en France, il m'apporta quelques iours
109 apres dans n[ot]re chambre quarante francs, que
110 ie recus sans dire un seul mot, faisant
111 resolution de les rendre au R[évérénd] P[ère] vicaire, comme
112 ie l'ay fait le lendemain de son arrivée
113 luy remettant la dite somme de quarante
114 francs entre les mains.
115 Signé Frere Nicolas de S[ain]t-Estienne.

116 Le presant extrait a esté par moy scellé,
117 collationné sur l'original ce 5^e janvier 1689
118 Fr[ère] Martial de S[ain]t-Hiacinthe

1 **Lettre 36 : Mémoire de Antoine de Sainte-Anne (5 janvier 1689)**

2 Memoire pour la maison de S[ain]t-Christophe
3 que ie prie le reverend provincial de conserver.

4 J'ay trouvé arrivant dans la ditte maison que l'on avoit
5 renversé l'ancienne eglise, sans consulter qui que ce soit
6 quoy qu'on attendist incessamment un superieur de France
7 et quoy que sans aucune raison on est placé le très
8 saint sacrement dans une case, c'est à dire dans une de
9 nos chambres. La ditte eglise estoit elevée a 5 pieds de
10 terre quand je suis arrivé et ne devoit pour toutte depense
11 a peu pres que deux mil francs, le reste nous coutera
12 encor environ 5 mil francs, sur quoy il nous est dû environ
13 deux mil francs provenus d'une quête qu'on a fait.
14 La maison doit par aillieurs pres de six mil francs
15 d'anciennes debtes,
16 il luy est dû environ mil francs.
17 De sorte qu'il conste que la maison tant pour l'eglise que pour
18 ses propres debtes anciennes doit environ dix mil francs
19 sans y comprendre
20 500 francs dus a M[onsieu]r Assally à La Rochelle depuis 5 ou 6 ans,
21 quarante ecus a M[onsieu]r Massiot dus depuis 3 ans,
22 300 francs que j'ay empruntés de M[onsieu]r Heron pour
23 contribuer comme nos autres maisons aux frais que la province
24 fait pour la mission d'Angleterre,
25 ce qui fait encor 920 livres.
26 Apres avoir donné environ douze jours au P[ère] Boniface procureur
27 et supérieur pour se preparer a rendre ses comptes. Je me suis
28 mis en devoir de les recevoir en presence de tous les relig[ieu]xs
29 scavoir les R[évérands] P[ères] Martial, Cyrille et Nicolas.
30 Lesquels ont dit unanimement qu'on ne pouvoit en conscience
31 signer des comptes.
32 10 faits et retouches par des seculiers qui avoient escrit sur
33 tous les livres.
34 20 ou les mises estoient manifestement grossies, puis qu'on mettoit
35 deux fois des mêmes choses données.
36 30 parce que le P[ère] Boniface interrogé a qui il avoit
37 livré une quantité notable de sucre a repondu n'en scavoir
38 rien.
39 40 parce que sans necessité il a vendu une quantité notable
40 de sucre le prix de cent sols et cent cinq sols qu'il ne
41 faisoit valoir sur ses mises que quatre livres dix sols
42 50 parce qu'il a resu et donné sans avoir employé ny

43 recettes ny mises sur ses livres.
44 Enfin parce qu'il est grievement suspect du peché de
45 propriété, fondé sur ce que devant l'arrivée du P[ère] vicaire
46 il a sollicité le P[ère] Nicolas a faire sa bourse et luy a
47 donné 40 francs qui n'ont point été employés sur les comptes,
48 ce qui justifie qu'il a fait la sienne. Il a luy-même
49 confessé avoir donné cet argent au dit P[ère] Nicolas sans
50 vouloir confesser avoir rien reservé pour luy, quoyque
51 j'aie sceu des R[évérands] P[ères] Jesuites qu'il avoit fait venir de France
52 de l'or pour de l'argent blanc par un nommé L'Enfilé,
53 environ 30 ou 40 Louis d'or ; qu'il avoit une casette en depost
54 dans une maison ou il y avoit de l'argent monoié et de la
55 vesaille. Les personnes mêmes a qui il avoit confié ce
56 depost s'étant plaintes par scrupule a quelques autres
57 personnes qu'elles ne scavoient ce que ce bon pere vouloit faire
58 de ce depost, lequel fut enlevé du lieu ou il l'avoit mis
59 le jour suivant que je [ai] demandé au dit s[ieu]r L'Enfilé
60 s'il n'étoit pas vray qu'il est aporté de l'or de France
61 pour le dit Pere Boniface. J'ay sceu toutes ces choses
62 des R[évérands] P[ères] Jesuites, que j'ay employé pour me deterrer
63 cette casette, et qui n'en ont pu venir a bout.
64 J'ai sceu d'aillieurs que le dit P[ère] Boniface avoit changé
65 de la monnoie des isles pour de la monnoie de France
66 ce que je prouveray facilement.
67 Il m'a dit luy-même qu'il avoit changé de la monnoie du
68 pais pour de l'or mais que c'étoit en faveur d'un mons[ieu]r
69 de ses amis qui aloit en France, ce qui n'est pas croiable
70 parce que ce dit m[onsieu]r eust pû changer également en France
71 comme icy, puisqu'il le prenoit avec un capitaine de vaisseau
72 qui alloit a Nantes et qui prenoit le profit pour l'échanger
73 comme en France.
74 Adioutés que tous les seculiers disent que le P[ère] B[oniface] doit
75 avoir une bonne bourre.
76 Voila les raisons pour lesquelles les R[évérands] P[ères] d'icy n'ont
77 point voulu signer ses comptes, et pour lesquelles je ne les ay point signées moy-même.
78 J'aurois bien fait une recherche plus exacte de ses affaires
79 sans que cela auroit eclatté au dehors qui nous attireroit
80 de la confusion. J'attendray les ordres de votre reverence
81 ou pour le renvoyer en France, ou pour le retenir, mais
82 je me fais de grands scrupules de le souffrir approcher
83 des autels dans ce malheur[eu]x etat, et d'autant plus qu'il
84 y a des articles contre luy qui meritent la prison : comme
85 d'avoir contrefait le sceau de la mission pour donner une
86 obedience au P[ère] Hilaire pour aller à Rome ;

87 d'avoir ouvert les lettres du R[évêren]d Pere assistant qui m'étoient
88 adressées icy ; d'avoir consulté ou fait consulter
89 des devins ; ainsi qu'il a confessé luy-même tous ces
90 chefs, et comme vous les verrés dans la copie que
91 je vous envoie de l'interrogation faite au P[ère] Nicolas dans
92 le scrutin de ma visite.
93 J'ay le sceau contrefait et la lettre du R[évêren]d P[ère] assistant qu'il
94 m'a rendu devant tous les religieux.
95 Je supplie votre reverence de me mander ce que vous voulés
96 que je fasse de ce relig[ieu]x car c'est un homme endurci duquel
97 je ne tireray jamais rien qui même s'est vanté qu'il prendroit
98 si bien ses mesures qu'on ne deterreroit jamais ce qu'il peut
99 avoir, aiant des seculiers en France a qui il adressera tout cela.

100 Par la miséricorde de Dieu, je laisse icy des r[e]l[igieu]xs qui
101 sans doute attireront les benedictions du ciel sur notre
102 maison autant que les religion[s] des autres les pouvoient
103 ecarter d'eux-mêmes. Ils se portent à la pratique de
104 nos loix jusques la même qu'ils ont formé la resolution
105 de dire icy leur office en commun.
106 Le r[évêren]d P[ère] Martial se porte a tout le bien qu'il connoist,
107 rien ne le rebutte : les plus petits emplois font la matiere
108 de son occupation comme ceux qui luy peuvent donner de l'eclat.
109 Il catechise les negres avec beaucoup d'edification, il a preché
110 le jour du s[ain]t nom de Jesus avec admiration de tout le monde
111 tant seculiers que reguliers. Il ne veut d'emploi que celui qui le
112 peut porter a Dieu ce qui l'eloigne de l'administration de
113 tout temporel. Son zele pour la gloire de Dieu, le salut du prochain
114 et l'honneur de notre maison le devore. J'en suis enfin si
115 parfaitement content que je me sens obligé de rendre graces
116 a Dieu de ce qu'il a inspiré a votre reverence de me l'accorder.
117 Le R[évêren]d P[ère] Cyrille travaille avec une egalle ferveur a
118 retablir notre maison. Il fait de plus la mission des Anglois qui est
119 d'une grande fatigue pour luy, et quoy que nous soions dans un temps
120 ou sa vie n'est pas en grande sureté, il proteste que rien ne
121 l'empêchera de sacrifier sa vie pour le salut de ce pauvre peuple.
122 Le R[évêren]d P[ère] Nicolas a été un peu incommodé de ses gouttes mais il n'a pas
123 plustôt retrouvé un peu de santé qu'il s'est joint aux autres et que
124 même il veut pousser sa ferveur plus loing, car ne se soutenant encor qu'a
125 l'appui d'un bâton il se rendoit à l'oraison du soir et du matin quoy qu'il ait peu
126 presché en France, il le fait icy avec beaucoup d'eclat. Il est sage, bon rel[igieu]x et d'
127 une bonne conscience.

1 **Lettre 37 : Antoine de Sainte-Anne le 5 janvier 1689**

2 Mon tres Reverend Pere.

3 Votre s[ain]te benediction.

4 J'ay bien de la confusion de n'avoir a vous envoyer
5 au comencement de cette année que les voeux ordinaires
6 que tous nos missionaires ont formé pour la conservation
7 de votre reverence, et l'assurance de la parfaite soumission
8 que nous conservons unanimement pour vos ordres. Si je
9 n'avois pas trouvé icy une maison endettée de six mil francs
10 sans compter pres de deux mil que nous devons pour
11 une eglise que le P[ère] Boniface a nouvellement comencée,
12 j'aurois pû vous envoyer de quoy aider a faire les frais de
13 votre mission d'Angleterre, mais en verité l'etat pitoiable de cette
14 maison me fait gemir. Il est vray qu'on doit bien environ mil
15 franc a la maison, et peut etre bien 2 mil pour la quête qu'on
16 a fait en vue de cette nouvelle eglise, mais mon dieu qu'est-ce
17 que tout cela par raport a ce que nous devons fournir pour
18 paier les anciennes debtes et celles qu'on fait tous les jours
19 pour cette nouvelle eglise. Si le P[ère] Boniface ne l'avoit pas
20 comencée devant que je fusse arrivé, je ne l'aurois pas entreprise
21 sans en demander conseil auparavant a votre reverence et sans
22 avoir devant tout cela païé nos anciennes debtes ; et même
23 je ne la ferois pas continuer si le dit P[ère] Boniface n'avoit
24 imprudemment fait abattre l'ancienne devant que de comancer
25 la nouvelle et s'il n'avoit pas fait apporter le s[ain]t sacrement
26 dans une de nos cases, soubs le même toi que nos chambres,
27 ce qui donne une libre entrée a tous seculiers, hommes
28 et femmes jusques dans notre refectoir sans pouvoir nous en
29 mettre a couvert. Je penetre assés dans le dessein qu'a eu
30 le P[ère] Boniface dans cette entreprise mais sur des proiets
31 de cette nature je n'ay point assez de foiblesse pour molir
32 ny pour me laisser flechir parce que non obstant toutes
33 ses menées et toutes ses friponneries qu'il a fait pour me
34 pousser a bout, j'ay formé la resolution de l'emmener
35 avec moy a la Guadeloupe ou [où] je seray dieu aidant rendu
36 soubs quinze jours. Je me promets d'y ménager soubs
37 6 mois quelque lettre d'echange pour vous envoyer, je laisse
38 la conduite de cette maison icy entre les mains des R[évérands] P[ères]
39 Martial, Cyrille et Nicolas qui m'ont promis que non obstant
40 toutes leurs debtes, ils menageroient aussi quelque somme
41 pour grossir celle que je vous envoieray de la Guadeloupe et qu'outre tout cela
42 ils paieront les cent ecus que j'ay emprunté en France aussi bien que les autres
43 debtes que nos peres y avoient contractées. Tout cela ne peut etre si tôt conclu parce que

44 nous ne faisons que commencer a mettre la faux dans la moisson. Quand au cheval
45 que le P[ère] Boniface devoit vendre pour vous en envoyer l'argent, je l'ay encor trouvé
46 icy mais dans un si pitoyable etat que le plus hardi n'en est pas donné 20 ecus.
47 Vous voiés par la, comme quoy l'on vous mandoit de petits contes pour vous
48 endormir pendant qu'on faisoit icy des friponneries epouvantables. Je n'en useray
49 pas de même à l'égard de votre reverence parce que je suis veritablement
50 et sans retour.

51 Mon tres Reverend Pere
52 a S[ain]t-Christophe ce 5 de l'an 1689. Votre tres obeissant et tres
53 soumis religieux. Fr[ère] Antoine
54 de S[ain]te-Anne Carme Ind[igne]
55 Je recommande notre mission aux prieres de
56 touts nos Reverends Peres et je vous supplie de prier notre seigneur qu'il nous
57 sanctifie dans ces lieux ou [où] notre vie et notre salut sont en assés grand peril.

58 Affaires du P[ère]
59 Boniface de
60 l'Amerique 1689

1 **Lettre 39 : Cyrille de Sainte-Marie Magdeleine de Pazzi le 6 janvier 1689**

2 Mon tres Reverend Pere
3 Votre sainte benediction

4 Dieu me fait maitre une occasion trop favorable de vous
5 renouveler mes soumissions au commencement de cette année
6 pour manquer a le faire et a marquer a votre reverence les
7 santiments que Dieu m'a inspiré. Des le moment que notre Reverend
8 Pere vicaire m'a donné la conduite du temporel de cette maison
9 ie n'ay eu d'abord d'autres idées que de travailler de mon mieux pour
10 vous seconder dans vos pieux desseins, le Reverand Pere vicaire m'y
11 sollicite, mais i'y suis encorre plus porté par inclination. Votre
12 reverance ressantiroit les effets de cette meme inclination si le Pere
13 Boniface n'avoit fait ses efforts pour nous mettre hors d'état de luy
14 aider mais ie vous supplie de croire, mon tres Reverend Pere, que ie
15 ne reposeray pas que ie ne paye nos vieilles debtes de France et que ie
16 ne vous envoie du sucre ou quelque lettre d'echange pour fournir aux
17 frais de votre mission d'Angleterre, comme le Reverend Pere vicaire me
18 l'a ordonné. Je fais et feray tous mes efforts pour estre sa consolation comme
19 vous me l'ordonnaste dans la lettre que vous me fiste la grace de m'ecrire
20 le troisieme d'avril de l'année passée que le Reverend Pere vicaire
21 a trouvé avec celles que vous luy ecriviez toutes decachetées. Je prendray
22 la liberté de vous randre conte de ma conduite par toutes les voies
23 que ie trouveray, ie le feray succinctement parce que ie ne prevois pas
24 avoir bien du temps a moy iusques a six mois : la construction d'une eglise
25 imparfaicte que le Pere Boniface a fait commancer fort imprudament, la
26 sucrierie que ie feray rouler toute l'année et la cure des Anglois
27 de cette isle que ie dessers par l'absance du Pere Boniface occupent tout
28 mon temps. Je dis hier a minuit a la pointe du iour et a neuf heures trois
29 grandes messes ; c'est le jour que les anglois solemnisent la nativité de notre seigneur,
30 i'eus plus de quatre cents Anglois a chaque messe, il y eut plus de trante
31 lutheriens a celle de minuit. Dieu sans doute benira nos missions pour
32 veu que vous nous favorisiez de vos saintes prieres et que vous nous mandiez
33 toutes celles de la province. C'est ce que ie vous demande en particulier pour
34 moy et la permission de vous protester que ie suis avec toutes les
35 soumissions les plus respectueuses.

36 Mon tres Reverend Pere
37 A S[ain]t-Christophe
38 le 6è de l'année 1689
39

Votre tres humble et
tres obeissant religieux
Fr[ère] Cyrille de S[ain]te-Marie

40
41

Magdelaine de Pazzi
R[eligieu]x Carme.

42 Au tres Reverend Pere
43 le tres Reverend Pere Marc de la
44 Nativité provincial des Carmes de la
45 Province de Touraine.

1 **Lettre 40 : Antoine de Sainte-Anne le 18 janvier 1689 au provincial de Touraine**

2 Mon tres Reverend Pere

3 Par la misericorde de Dieu, j'ay suivi mon gibier de
4 si pres qu'il n'a pu m'echaper puisque le P[ère] Boniface
5 vous envoie une lettre d'echange de 14 ou 1500 livres. J'ay si
6 bien fait, par le secours d'un Pere Jesuite qui est vicaire
7 de la paroisse de cette isle, que cet argent ne s'est point
8 tombé entre ses mains comme il se le promettoit. Les
9 personnes a qui il l'avoit donné en depost luy ont dit
10 qu'ils ne pouvoient le remettre entre ses mains, de sorte
11 que pressé par cet endroit, il a été forcé de vous le
12 faire adresser croiant se delivrer par la de toutes
13 les mauvaises affaires dans lesquelles il est embarrassé.
14 Mais je vous connois trop juste pour ne pas luy faire
15 son proces comme a un propriétaire qui a voulu s'aproprier
16 cet argent et qui se le fust approprié si je n'usse pas
17 trouvé le moien de le luy faire vomir par force. Le
18 même Pere Jesuite m'a assuré qu'il en avoit bien encor
19 autant en reserve en quelque autre endroit mais qu'il
20 n'y auroit que le temps qui le pouroit faire deterrer ; je
21 luy ay entierement abandonné le soing de cette affaire,
22 sans m'en donner aucune peine. Comme je connois votre
23 delicatesse en matiere du vœu de pauvreté, comme des
24 autres, je prevoy que vous ne voudriés pas faire aucun usage
25 de cet argent que je ne vous l'usse donné, ainsi que vous
26 fites a La Rochelle pour une bagatelle. Je vous declare,
27 mon Reverend Pere que je vous donne de la ditte somme
28 tout ce qui vous peut faire besoing ; si vous avés du reste,
29 vous m'obligérés de faire paier les 300 livres que j'ay empruntés
30 de M[onsieu]r Heron a La Rochelle, nous devons encor au même
31 lieu 500 livres a M[onsieu]r Assali il y a bien 6 ans ; si vous en paiés
32 une partie, vous nous ferés un fort grand plaisir, et d'en
33 retirer une quittance. Si nos maisons n'estoient pas en mauvais
34 etat, je sacrifirois la somme toute entiere pour votre
35 service, mais en verité j'ay pitié de voir la pauvre maison
36 de S[ain]t-Christophe chargée, comme ie vous ay mandé du batiment
37 d'une eglise, et de plus oberée de six mil francs. Si vous
38 avés besoing de quelque chose de plus apres avoir paié cette
39 somme que je vous demande, mandés le moy, et je vous
40 promets que dans six ou 8 mois je vous aideray, ce sera
41 le temps dans lequel nos affaires ne nous presseront pas tant.
42 Le P[ère] Boniface m'a demandé une obediencie pour France

43 mais je la luy ay refusée, scachant qu'il a encor de
44 l'argent caché, et notablement qui pouroit contribuer a sa
45 damnation en l'emportant avec luy, ce qu'il ne manqueroit
46 de faire. J'attends vos ordres pour faire en cela ce qu'il
47 vous plaira mais que votre reverence pense bien s'il luy plaist
48 que si elle laisse le desordre de ce bon pere impuni, elle
49 donnera lieu aux friponeries des autres qui ne sont que trop communes puisque les P[ères]
50 Jesuites m'ont dit que scandaleusement, le P[ère] Hilaire tiroit devant les seculiers les louis
51 d'or a pleines mains et qu'il se vantoit aussi bien que le P[ère] Boniface que quarante
52 tiroient a Rome un homme de toutte affaire. Telle est la conduite de nos r[e]l[igieu]xs dans
53 ce lieu icy que l'homme du monde le plus sage ne reformera pas, si vous-même
54 mon tres Reverend Pere, n'en faites un exemple qu'on conoisse et qu'on voie dans la mission.
55 Je ne scay pas de quelles raisons on a accompagné l'envoie qu'on vous a fait, mais je vous
56 assure qu'il n'est provenu que des sucres de cette maison. Le P[ère] Boniface ne peut dire qu'il soit
57 venu d'un present des Anglois parce que a l'exclusion de 2 ou 3 tout au plus, ce sont de
58 tres pauvres gens et ceux d'aillieurs qui sont un peu acomodés ne le sont point assés pour
59 luy mettre en main des sommes de mil ecus ou 4000 livres comme je scay qu'il a puisqu'il a
60 été obligé de leur donner ce qui luy estoit du pour le service de leur eglise. S'il
61 n'avoit pas eu dessein de se servir de cette somme pour ses usages, il devoit vous l'envoier
62 des le temps qu'il vous envoia une lettre d'echange sur M[onsieu]r Valbon a Nantes qui ne luy
63 devoit rien, mais son dessein estoit de le friponner comme j'ay vu manifestement ses
64 comptes trompeurs et ses livres peu conformes les uns aux autres. Je ne les ay point
65 voulu signer et ne les signeray point encor [tant] que vous ne m'aiés mandé que vous avez resu
66 la somme de 1500 livres et que j'en aie encor deterré au moins autant qu'il doit avoir
67 caché en quelque endroit. Si j'avois un peu moins d'integrité ou s'il m'en conoissoit moins
68 il se feroit acomodé avec moy, mais il a vu et voit assés par ma conduite que je n'ay en vue
69 que le bien de mon corps et non pas le mien particulier. C'est ce que j'ay appris soubs la
70 conduite de votre reverence et que je pratiqueray comme un relig[ieu]x fidel a sa vocation et
71 qui se veut sauver. Je ne le feray jamais mieux que lorsque je seray comme je suis

72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82

Votre tres obeiss[an]t et tres
soumis relig[ieu]x fr[ère] Antoine
de S[ain]te-Anne C[arme] Ind[igne]

75 Mon tres Reverend Pere
76 Je supplie le R[everen]d P[ère] assistant d'agrée mes tres humbles respects
77 sans que le temps me presse de m'embarquer pour la Guadeloupe ie luy escrirois.

78 Si votre reverence fait quelque paiement pour nous, je vous supplie de nous
79 le mander au plustot. Si j'osois vous donner un conseil, je vous conseillerois de paier
80 quelque chose pour nous parce que les missionaires scauront infalliblement co[mme] detour¹
81 du P[ère] Boniface, et je craindrois qu'ils ne murmurassent de ce que dans notre
82 grande necessité j'aurois donné une somme si considerable.

¹ se détourner

83 Nous devions encor a La Rochelle quarante ecus a M[onsieu]r Massiot, empruntés par les
84 P[ères] Nicolas, Antoine et Seraphin mais outre que le P[ère] Antoine a tousiours empêché
85 les autres de paier disant qu'il le feroit par ses amis, il a mandé au P[ère] Nicolas qu'il
86 ne se donnast le soing de rien et que il portoit en France de quoy satisfaire a cela.
87 Si il y a manqué, je vous supplie de me le mander, mais il avoit assurément de bon argent
88 et il le pouvoit faire comodement.
89 A S[ain]t-Christophe ce 18 janvier 1689.

1 **Lettre 41 : Nicolas de Saint-Etienne le 10 mars 1689**

2 Mon tres Reverend Pere V[ot]re s[ain]te benediction

3 Je me suis desia donné l'honneur de vous escrire au com-
4 mancement de cette année pour vous la souhaiter heureuse
5 et celle-cy est pour vous donner de nouvelles connoissances de n[ot]r[e]d[ite]
6 mission. Votre r[everen]ce sait que conformem[en]t a ses ordres, le R[everen]d
7 Pere vicair[e] a establi icy un superieur et un procureur
8 afin qu'étant deux, ils puissent moins tromper. Jusqu'icy
9 cela n'a pas eu un bon effet : le Pere Cyrille n[ot]r[e]d[it] procureur
10 etant accoutumé a gouverneur seul, a bien de la peine a
11 souffrir un rival. Il ne veut point dire au R[everen]d Pere Martial,
12 n[ot]r[e]d[it] superieur, le nombre des sucres qui sortent de la sucrerie
13 ny celuy des eaux de vie de sirop qui sortent de la vinaigrerie
14 quoyque n[ot]r[e]d[it] R[everen]d P[ere] vicair[e] ait dit plusieurs fois qu'il vouloit
15 que cela fu. La chose est de si grande consequence que c'est
16 tout perdre que de negliger cet article, si ceux qui ont
17 gouverné(s)¹ nos maisons avoient eu un relig[ieu]x qui en prit connois-
18 sance de ce qui ce [se] fait dans ces deux lieux, nous ne serions
19 pas pauvres comme nous sommes. Vous en avez veu un exemple
20 fort sensible dans la personne du P[ère] Boniface qui vous a
21 envoyé une lettre d'echange de mil francs, sans deux fois autant
22 qu'on croit qu'il garde : ou² a [t]-il prit cela, si ce n'est du bien de
23 n[ot]r[e]d[ite] maison de S[ain]t-Christophe. Je prie donc votre r[everen]ce sur
24 cet article d'ordonner fort expressement que le procureur
25 ne tirera rien de la sucrerie et de la vinaigrerie sans en
26 donner une parfaite connoissance au superieur du lieu.
27 Que ledit procur[eur] ne fera aucune provision considerable,
28 qu'il ne commencera et finira de procez, qu'il n'achetera
29 ny ne vendra terres et autres choses considerables sans en avoir
30 tiré une concluion capitulaire et que vos ordres seront en registre
31 sur les livres des communautés. Je vous specifie cet article
32 parce que ceux que vous aviez donné a n[ot]r[e]d[it] R[everen]d Pere vicair[e]
33 n'y ont pas été enregistrés. Le R[everen]d Pere Martial qui n'a rien
34 tant a cœur que le bien, soit sp[irit]uel, soit temporel de n[ot]r[e]d[ite]
35 mission, a receu un grand degoust de cette manière independante
36 de gouverner, et a moins que n[ot]r[e]d[it] pere vicair[e] n'y donne ordre
37 nous ne jouirons pas lont tems³ de luy.
38 Je ne say si votre r[everen]ce trouvera appropos que le vicair[e]
39 ou un autre r[eli]g[ieu]x et meme quelque fois deux aillent tous les

¹ Il a écrit « gouvernés »

² Où

³ Il souhaite dire : « longtemps »

40 trois ans au chapitre pro[vinci]al de France, elle en ordonnera ce qu'elle
41 jugera etre bon. Mais elle me permettra de luy dire que
42 pour aller d'icy en France, il faut bien de l'argent, non seulem[ent]
43 pour aller et venir, mais encore etant en France pour payer
44 les voyages presque de la moitié de la province, et meme pour
45 faire de petits presens a ses amis et pour la Province.
46 Je scay qu'étant n[ot]re mere, nous devons avoir de la reconnaissance pour elle, mais
47 ie vous prie de considerer que d'icy a deux ans nous ne sommes pas en etat
48 de rien donner ; qu'il vaut mieux pendant le tems payer nos debtes et no[us] oster de
49 l'opprobre, et puis no[us] donnerons a la province tout ce qui no[us] sera possible. Ie
50 ne vo[us] mande point cela sans raison, vo[us] en ordonnerez ce qu'il vo[us] plaira.
51 Voila mon tres R[everen]d Pere tout ce que ie crois etre obligé de vous mander
52 affin que votre prudence et votre autorité y apportent les remedes necessaires.
53 Nous sommes assez mal icy dans ces tems de guerre, et ie ne crois pas que ce navire qui
54 porte nos lettres arrive a bon port. S'il faut se battre no[us] no[us] battons, tout le monde
55 de cet ille s'y attend. Je vous prie qu'on ne puisse scavoir qui vo[us] donne cet avis.
56 Je me recomande a vos s[aints] s[acrifices], vous souhaite une parfaite santé et suis
57 avec toute sorte de respect et de soumission.

58 Mon tres R[everen]d Pere
59 A S[ain]t-Christophe ce 10e
60 mars 1689

61 Votre tres h[um]ble et tres affec[tueux]
62 r[eli]g[ieu]x fr[ère] Nicolas de S[ain]t-Etienne
63 Carne ind[igne]

1 **Lettres 44 + 43 : Antoine de Sainte-Anne en juin 1689**

2 Mon tres Reverend Pere

3 Votre s[ain]te benediction

4 Vous etes trop bon de daigner bien honorer notre pauvre
5 mission de vos charitables soins et vous charger dans la
6 province des peines qui nous acablent icy, et qui dans la
7 verité me fatiguent cruellement. Telles que sont celles que
8 me cause le P[ère] Boniface ; qui par une malignité epouvantable,
9 nous a brouillé avec les R[évérands] P[ères] Jesuites ; qui a, par une
10 calomnie noire, été dire chés eux que ce que nous avons
11 de r[e]l[igieu]xs dans la mission estoient ou des restes d'apostasie de
12 douze ans nommant sur cet article le R[évéré]nd P[ère] Marc, ou des
13 exilés de notre province pour avoir eu des commerces avec
14 des r[e]l[igieu]ses de Nantes me nommant sur cet article, ou des
15 inquietés dont la province ne scavoit que faire ; ce que
16 l'imprudance du P[ère] Jesuite, qui estoit le receleur de l'argent
17 qu'il vous a envoyé, a semé au dehors par ses confreres. Toutte
18 cette malignité du dit P[ère] Boniface seroit suportable s'il nous
19 laissoit au-dedans la tranquillité et la paix, mais il a été le
20 premier a parler de la distinction de nation, terme qui jusque
21 alors avoit été inoui. Il conserve des aversions secrettes pour
22 des r[e]l[igieu]xs a qui il fait des brusqueries que ie suis tous les
23 jours obligé de racomoder ; et si moy-même j'avois été assés
24 foible pour me laisser entraîner aux conseils de ce pernicieux
25 esprit, il m'auroit fait faire d'aussi grandes fautes en matiere
26 de conduite qu'au deff[un]t pere vicair, mais par la misericorde de
27 Dieu, ie me suis contenté de l'ecouter. Quand a ce qui regarde
28 l'argent qu'il vous a envoyé, c'est le fruit d'un amas qu'il
29 faisoit entre les mains du procureur des Jesuites, lequel sollicité
30 par un de ses confreres de me demander quelle estoit la pratique
31 de notre vœu de pauvreté s'aperceut aussitôt que le P[ère]
32 Boniface n'estoit point en sureté de conscience de faire cet
33 amas, ny luy de le garder. Ce qu'ayant communiqué au dit P[ère]
34 Boniface et sollicité de l'incorporer dans le bien de la
35 maison, il luy repondit qu'il n'en feroit jamais rien, qu'il le
36 donneroit plustot a l'hospital. Il pria le P[ère] Jesuite de le
37 recevoir de luy en present, mais il luy repondit qu'il n'estoit pas
38 plus dans la puissance de le recevoir que luy de le donner,
39 sur quoy ving et quatre heures apres le P[ère] Jesuite luy donna
40 le conseil de vous l'envoyer, ainsi qu'il a fait, et ce que
41 pourtant il n'auroit jamais executé sans le conseil de ce
42 Reverend Pere. Voila comme ie l'ay sceu au vray des Peres

43 Jesuites qui s'épuisent a force de me faire des excuses de ce que
 44 leur procureur estoit le receveur du P[ère] Boniface quoy qu'ils
 45 se scachent bon gré d'avoir empêché ce P[ère] d'en faire l'usage qu'il
 46 vouloit. Je scay qu'outre cet argent le P[ère] dit P[ère] B[oniface] avoit encor
 47 chés un marchand de la Basseterre une casette fermant a clef
 48 dans laquelle il avoit un 2d amas d'argent et de meubles,
 49 jusques la qu'une personne devant qui il ouvrit une fois cette
 50 casette luy dist qu'il sembloit vouloir faire un petit menage.
 51 Je scay encor cecy du P[ère] Jesuite qui estoit le directeur de la
 52 femme du marchand qui fut scandalisé de ce que ledit bon pere
 53 entra par 3 fois chez elle devant le jour pour aller a cette
 54 casette. Je n'ay pu encor deterrer ce 2d amas parce que le
 55 marchand aiant eu nouvelle que le pere devoit estre embarrassé
 56 pour cette affaire, il en avertit le pere, qui l'envoia ôter de
 57 chés luy sans que cette fusée est fait trop d'eclat. Je l'usse
 58 demêlée mais j'aprehendais que la confusion n'en fust retombée
 59 sur notre corps dont ie dois conserver l'honneur par toutte sorte
 60 de voie.
 61 Je suis revenu de la Guadaloupe a S[ain]t-Christophe exprès pour demeler plus au net
 62 toutes ces affaires. Les fers sont encor au feu pour decouvrir cette casette, si j'en ay
 63 quelque nouvelle j'en instruiray votre reverence, faute de quoy, j'executeray le plus
 64 discretement que ie pouray vos ordres devant que faire partir le dit Pere Boniface.
 65 Je vous envoieray a même temps une instruction de toute sa conduite et les depositions
 66 faites contre luy, ensuite de quoy votre reverence decidera sur toutes choses comme s'en
 67 luy plaira... Tout de même, comme pour le P[ère] Hilaire sa fuite en Italie etant
 68 plus votre affaire et celle de la province que la mienne, puisqu'il pretendoit que ie n'avois pas
 69 autorité de le renvoyer en France ; quoy que devant que finir ma visite, ie l'usse juridiquem[ent]
 70 déposé de sa superiorité et substitué le R[évéré]nd P[ère] Ambroise dans sa place ; quoy que ie luy
 71 usse signifié de vive voix a la verité seulement son retour en France par la premiere voie
 72 devant que d'avoir signé ses comptes. Cepandant il veut que toutes les informations juridiques
 73 que j'ay fait contre luy soient nulles comme si je n'avois eu aucune autorité, cependant
 74 aujourd'huy que j'ay autorité de le faire information contre luy, si j'étois un peu vindicatif,
 75 je ferois son proces et l'envoierois directement au Reverendissime Pere. Il verroit cet homme
 76 convaincu de propriété pour avoir vendu des livres dont le P[ère] Antoine a touché l'argent en
 77 France, ou fait toucher a La Rochelle pour ledit P[ère] Hilaire ; pour avoir emporté de
 78 la maison de Mariegalande une tasse d'argent et du linge, ainsi qu'il conste par son
 79 inventaire et celuy que le P[ère] Raphael a fait depuis sa sortie... Le Reverendiss[im]e Pere
 80 verroit cet homme convaincu d'avoir débauché des negresses dont vous aurés la preuve si
 81 vous voulés vous donner la peine d'aller voir M[onsieu]r de Boisseret a Paris qui demeure
 82 chés Madame de Champigni au cloitre Notre-Dame ; sans conter qu'il vivoit si
 83 scandaleusement avec une des nôtres que son pere fut obligé de s'en aller plaindre au gouverneur
 84 du lieu, ce qui est si vray que ledit P[ère] Hilaire en fist reproche a ce negre d'un ton de voix
 85 peu severe et sans l'avoir fait chatier, ce qui n'étoit pas son ordinaire : le P[ère] Raphael estoit
 86 dans le refectoir qui entendoit le P[ère] Hilaire faire ce reproche a la porte dudit

87 refectoir... Le Reverendiss[im]e Pere verroit cet homme convaincu de vivre sans confession,
88 sans messe, sans chapron, et boire chés les seculiers avec tant d'exces qu'il tomboit dans
89 les chemins sans se pouvoir relever. Il a grand tort de vous avoir dit qu'il n'avoit que 300 livres
90 (que 300 livres) pour faire son voiage puisqu'il s'est vanté qu'avec 40 pistoles
91 il feroit faire a un secretaire de Rome tout ce qu'il voudroit
92 et que devant que d'avoir mangé cent pistoles, il feroit boucler
93 le provincial et tous les moines. Si vous voulés la deposition des Peres
94 Jesuites qui me l'ont dit, et qui en ont été scandalisés, je vous l'envoieray.
95 Je vous assure mon tres R[everen]d Pere que c'etoit un grand fardeau pour la
96 mission et que puisqu'elle en est dechargée, ie ne me soucie point de
97 quoy il devienne. Je m'oublois de vous dire que l'information juridique
98 que j'avois fait faire par les R[évérands] Peres Raphael et Seraphin contre
99 le P[ère] Ambroise fut supprimée par le P[ère] Hilaire et qu'il envoya
100 chercher le dit P[ère] Ambroise chés le P[ère] Carbonniere¹. Il la lut devant
101 l'un et l'autre, ensuite de quoy il la dechira pour donner ainsi
102 qu'il dist au P[ère] Ambroise des marques de son amitié. Le R[évéré]nd P[ère]
103 Carbonniere m'en donnera si vous voulés la deposition, mais puisque
104 votre Reverence luy veut pardonner, ie me soumets à tout ce qu'il vous
105 plaira, et par cette raison de soumission je ne vous envoie point les
106 informations juridiques contre luy. Je vous demande seulement une grace
107 c'est que vous aiés la bonté de retirer d'entre ses mains les lettres qu'il
108 dit avoir de ma famille et le faire signer sa deposition contre moy
109 et vous donner ensuite la peine d'ecrire a ma mere affin que par sa reponse
110 vous puissiés confronter les deux ecritures. Je suis fort assuré que vous
111 trouverez que ce Pere a adiouté cette friponnerie a toutes les autres
112 qu'il a faites. Depuis qu'un homme a une fois perdu Dieu et sa conscience
113 il est capable de tout et je scay qu'il n'est personne dans ma
114 famille capable de m'avoir ecrit ce qu'il dit. La province jugera
115 au chapitre de la rectitude de ma conduite par l'etat des affaires
116 de ces lieux icy... L'on a encor voulu surprendre votre reverence
117 lorsqu'on luy a dit que j'avois laissé un vase d'argent a une dame a
118 Angers, c'est une friponerie inventée par un malin esprit qui avoit
119 peut-etre entendu dire que j'en avois porté deux a Angers ; que votre
120 reverence m'avoit vu a La Rochelle, et le R[évéré]nd P[ère] assistant, lorsque j'[eus] ôté
121 un jour en sa presence toutes les hardes de mon coffre, mais comme
122 je les avois porté pour faire faire une croix pour notre eglise, je
123 les [avais ?] laissé chés M[onsieu]r Galison ce qui est a la conoissance du P[ère] sacriste,
124 du R[évéré]nd P[ère] prieur et des autres r[e]l[igieu]xs de la communauté. Si votre
125 Reverence etoit susceptible d'impressions qui me fussent desavantageuses
126 je serois bien a plaindre quand ie n'aurois pas de Dieu a servir et d'ames
127 a sauver. J'ay trop d'honneur pour vouloir : ou vous exposer, ou moy a avoir
128 des reproches, ou a manquer de vous donner en toutes choses des preuves que ie suis

¹ Un supérieur général de la mission dominicaine d'après le père Labat

172 fa[i]lli a perir dans toutes ces courses sur mer. Si le P[ère] Cyrille estoit
173 un peu plus docil et plus soumis, il m'auroit epargné celuy que j'ay fait
174 icy. Je ne suis cependant pas fâché d'y estre venu, parce que non obstant
175 qu'après la proclamation faite par les Anglois du prince d'Orange, les
176 Irois fussent venu luy dire qu'il n'y avoit pas sureté pour luy de
177 retourner dire la messe chés eux. Il y estoit allé, ce qui donna lieu
178 une fois a un Anglois de le coucher en joüe qui l'ust infalliblem[ent]
179 tué sans un autre françois qui estoit avec luy, ce qui m'a donné lieu
180 de luy deffendre d'y retourner jusques a ce que les guerres cyvilles
181 des Irois et des Anglois icy ne soient terminées. Les Anglois se retirent
182 icy dans les forts tenants le parti du Prince d'Orange et les
183 Irois demeurent dans le plat pais, attendant que la declaration
184 de la guerre nous vienne affin de se joindre a nous pour chasser
185 les Anglois de cette isle. Ils sont dans les autres isles tous ainsi
186 partagés et guerre civile partout. J'en recomande le succes aux
187 prieres de votre reverence pour la conservation de laquelle nous
188 faisons icy incessamment des vœux.
189 Je prie le R[évéré]nd P[ère] assistant d'agrée[r] mes respects.
190 Le R[évéré]nd P[ère] Martial. A nos autres R[évéré]nds P[ères] vous supplie[r]
191 d'agrée[r] leurs soumissions et le souvenir de votre reverence
192 aux pieds des s[ain]ts autels.
193 Je vous supplie quand vous m'honorerez de vos lettres de les adresser
194 a M[onsieu]r Bertran marchand a la fosse de Nantes parce que
195 nos R[évéré]nds P[ères] gardent quelque fois nos lettres pendant 2 ou 3 mois.

196 A S[ain]t-Christophe ce (...) juin 1689.

1 **Lettre 46 : Antoine de Sainte-Anne le 8 mai 1690**

2 A la Guadeloupe ce 8^e may 1690

3 Mon tres Reverend Pere

4 Votre s[ain]te benediction

5 J'ay ardemment souhaitté que Dieu qui nous conduit
6 ust permis que j'eusse trouvé une favorable occasion
7 pour aller joindre mes voeux a ceux de toutte la
8 province affin de contribuer a faire la justice qui etoit
9 due il y a si longtemps au merite de votre reverence,
10 mais en aiant été empêché par les guerres qui ne rendent
11 la mer praticable qu'avec peril pour les vaisseaux
12 marchands et n'ayant d'aillieurs point eu de bâtimens de roy
13 qui ait¹ parti pour France dans les mois de janvier ny
14 de feubvrier pour me faciliter sans peril le voiage
15 d'Europe, je supplie tres humblement votre reverence
16 d'agréeer les parfaites soumissions de mon esprit et de
17 mon cœur que je vous proteste par la voix de ma
18 pleume, ne l'ayant pu de vive voix, de la verité
19 desquelles votre reverence ne doutera sans doute point
20 lorsqu'elle lira que je suis

21 Mon tres Reverend Pere
22 Votre tres obeissant
23 et parfaitement
24 soumis relig[ieu]x
25 Fr[ère] Antoine de S[ain]te-Anne
26 C[arme] Ind[igne]

27 Je supplie le R[évéré]nd pere assistant d'agréeer mes respects et de me faire la faveur
28 de m'envoyer les actes du chapitre, le catalogue de la Province et les noms
29 des prieurs elus ; et si je ne craignois pas de l'incommoder, je luy demanderois
30 encor un catalogue des communautés.

¹ Voulait-il dire « est » ?

1 **Lettre 42 : Antoine de Sainte-Anne le 8 mai 1690**

2 Copie de la lettre écrite a Monseigneur
3 le Marquis de Segnelay.

4 Monseigneur,

5 Apres avoir été une fois entierement ruinés par les
6 Hollandois dans l'isle de Mariegalande, nous avons creu
7 (touts les autres religieux refusant d'y assister les peuples)
8 que la gloire de Dieu, et les services que nous devons icy
9 aux fidels suiets de sa maiesté ne nous permettoient pas de
10 les abandonner sans prêtres; ce qui nous avoit obligé d'epuiser
11 les autres maisons de notre mission pour en retablir une dans
12 cette isle abandonnée, mais y aiant été une seconde fois
13 pillés, bruslés et entierement ruinés, nous vous supplions,
14 Monseigneur, de vous servir de votre charité pour donner quelque
15 secours a trois pauvres religieux Carmes, qui malgré toute la misère,
16 qui est la triste suite du pillage d'un ennemi, n'ont point
17 abandonné ces habitants desolés, a quoy ils auroient été
18 contraints si nous ne nous etions pas depouillés a la
19 Guadeloupe, tant pour contribuer a les revêtir, nourrir, que
20 pour faire des miserables baraques pour les loger en
21 attendant que votre altesse leur fasse quelque gratification
22 ce que nous luy demandons par charité, et ce qui nous
23 obligera a redoubler nos prieres pour la conservation et la
24 prosperité de votre altesse, que nous continuons tous les
25 jours, et moy en particulier qui suis avec un profond respect.

26 Monseigneur
27 Mon Reverend Pere
28 le 8 mai 1690 votre tres obeissant
29 et tres soumis religieux,
30 frere Antoine de Sainte-Anne,
31 vicaire provincial des Carmes
32 missionnaires de l'Amerique.

33 Depuis ma lettre et mon instruction pour les isles écrites, j'ai resu une lettre
34 de Saint-Christophe, ou [où] on me mande que le p[ère] Nicolas est parti pour s'en retourner en
35 Europe, si sa sortie avoit été dans les formes, je ne me plaindrois pas de sa conduite
36 mais puisqu'il est parti sans obeissance, ce qui est inoui dans la mission (et dont
37 je pourois demander justice a votre reverence), je dois vous dire qu'il n'est nullement
38 propre pour ces lieux icy. Premièrement parce qu'il est infirme et incapable

39 du travail qu'il y faut soutenir, ne pouvant marcher dans les montagnes, n'y aller
40 deservir des eglises éloignées comme celles du Vieufort et des Xaintes a cause
41 des traiets de mer en canot. Secondement parce qu'il aime la vie douce et molle,
42 jusques la que ne voulant pas faire manger de la viande un mercredy, il alla
43 deiuner icy dans une maison seculiere et fit venir scandaleusement de la viande
44 qu'il paia. Troisièmement parce que il est si libre en paroles, que les rel[igieu]xs de
45 la charité, Monsieur Chateaudubois gentilhomme distingué par sa pieté, et Madame
46 de Garmault, ont été a plusieurs fois scandalisés de ses equivoques, il conoist
47 luy-même assés toutes ces personnes, adioutés s'il vous plaist qu'il est si foible predicateur
48 qu'il prêche les sermons tous imprimés, et devant d'autres rel[igieu]x etrangers qui ont les
49 mêmes livres, et que d'aillieurs il n'a pu soutenir une anée a Saint-Christophe, ou [où] il n y a pas
50 plus de sermons que dans une de nos petites communautés; c'est un rel[igieu]x a qui il ne faut
51 qu'un lit de coton, et un negre pour le servir qui est le plus souvent sans dire de messe.
52 Jugés mon Reverend Pere si c'est la vie d'un missionnaire.
53 J'ay mandé a la Province qu'on pouvoit retirer de S[ain]t-Christophe pour l'aider dans ses besoins,
54 mais ce n'est plus cela parce que le tremblement de terre arrivé dans toutes les isles
55 le 16 d'avril a ruiné notre eglise neufve, ce qui fait que cette maison se va endetter
56 d'environ douze mil francs, encore ne scait-on de combien, car on n'est pas fort content
57 des comptes que le p[ère] Nicolas a rendu devant sa sortie Nous avons icy tous les fleaux
58 du ciel, petite verolle qui vaut perte, guerre, et famine, et de plus des tremblements de terres,
59 en attendant un houragan.

60 Si votre Reverence souffre que les relig[ieu]xs s'en retournent d'icy en Europe, sans vos ordres
61 et sans obedience d'un superieur, il faudra qu'un superieur d'icy se relache entierement
62 avec eux pour n'être pas abandonné seul, d'aillieurs la mission sera bientôt ruinée par-
63 ce qu'un religieux fait sa main, et puis s'eclipse, le p[ère] Nicolas a emporté de ma connoissance
64 cinq barriques de sucres qui au moins valent 25 ecus, il avoit de plus vingt ecus du reste de
65 son voiage de S[ain]t-Domingue, et outre cela 50 francs d'une piece de toille qu'il vendit au p[ère]
66 Boniface, il a de plus emporté beaucoup de linge, et je ne scay de quoy tout cela deviendra,
67 et qui scait si pendant qu'il a geré les affaires de S[ain]t-Christophe il ne s'est pas nanti.
68 On me mande de la qu'il n'a pas laissé un sol a la procure, et que ses comptes sont en
69 mauvais etat, comme il s'en est alé mecontent, je supplie votre reverence de ne
70 pas adiouter foy a tout ce qu'il vous dira jusques a ce que vous n'aiés d'autres lumieres
71 plus certaines, s'il ne s'etoit pas avisé de me dire qu'il craignoit que ie n'usse fait des
72 envois a la province, ie ne luy aurois pas ôté son employ a S[ain]t-Christophe, et si je ne le
73 luy avois pas ôté, l'envie de s'en retourner ne luy auroit pas pris. Si l'Europe luy donne
74 plus d'amitié pour la province, plus de force de corps, plus l'esprit de la mission, il pourra
75 revenir, mais si il ne change d'esprit, je ne luy conseillerois pas, car il a l'esprit terriblement
76 brouillant, il ne doit pas ignorer apres ce qui luy est arrivé pour les Jesuites, les Freres
77 de la charité et les Jacobins qu'il a brouillés ensemble ;
78 par ordre du Reverend Pere Marc il devoit faire une informa[ti]on juridique des defauts
79 scandaleux du P[ère] Hilaire, en quoy il s'est fort mal comporté, parce qu'il n'a entendu que
80 deux rel[igieu]x et que d'aillieurs il me sollicita d'etouffer cette affaire, moy qui n'y prenoit aucune
81 part et qui ne le pouvois pas. Si par cette informa[ti]on le Pere Hilaire n'est pas grievement

82 suspect du pêché contre son vœu de chasteté, atteint et convaincu de propriété, d'avoir bu
83 scandaleusement au dehors, et d'avoir déchiré une informa[ti]on juridique que j'avois fait
84 faire contre un religieux, je vous le feray toucher au doigt.
85 Le R[évéré]n[d] P[ère] Zacarie de S[ain]te-Tacle est assurément mort a St Domingue, je la sceu
86 depuis quinze jours.

1698-1699

1 **Lettre 47 : Cyrille de Sainte-Marie Madelene de Pazzi le 14 juillet 1698**

2 Mon Reverand Pere

3 Votre sainte benediction

4 Quoy que ie n'aye pas l'avantage de vous connoitre, ie crois que
5 mon devoir m'oblige de vous importuner de ces lignes pour vous
6 asseurer de mes obeissances, pui[s]que le Reverand Pere Ambroise m'en
7 procure l'occasion s'en allant en France : il part demain dans un navire
8 de La Rochelle. Je crois etre dispansé de vous informer des particulari-
9 tés de nos missions parce que ie crois que notre Reverand Pere vicair
10 vous en écrira amplemant, ie me contanteray de ioindre mes prieres
11 aux siennes pour vous prier de nous anvoier biens des religieux vertueux,
12 scavants et qui iouissent d'une parfaite santé car nous en avons
13 besoins de ce caractere. On ne peut amplier son tamps plus
14 glorieusement qu'en procurant le salut des ames au peuple de ces
15 isles, ie me persuade que vous prenez cette mission trop a cœur
16 pour ne nous pas favoriser de ce secours. Il n y a que huit iours
17 que nous arrivames icy le R[évérénd] Pere vicair et moy ; il rambarque
18 demain avec le R[évérénd] Pere Ambroise pour l'isle de S[ain]t-Christophe ou [où]
19 il a laissé le R[évérénd] Pere Bernardin convalescent d'une
20 maladie qu'il a eu pendant un mois, il a dessein de me laisser
21 seul en cette maison iuques¹ a un nouveau secour. Dieu m'a favorisé d'une
22 parfaite santé depuis mon sejour en ces isles, i'aurois besoin qu'il me la
23 conserva parce que ie me dispose a un grand travail, ie vous supplie pour
24 ce suiet de me faire la grace de me faire part de vos prieres et de
25 celles de nos peres et de me croire avec soumission et respect.

26 Mon Reverand Pere

27 A la Guadeloupe
28 ce 14^e juillet 1698

29

30

Votre tres humble et
tres obeissant religieux
fr[ère] Cyrille de S[ain]te-Marie Madelene
de Pazzi r[eligieu]x Carme

31 Au Reverand Pere

32 Le Reverand Pere Provincial
33 des Carmes de la Province de
34 Touraine A Paris

35 Billettes

¹ Jusqu'à

1 **Lettre 48 : Estienne de Saint-Quentin le 20 septembre 1698**

2 Mon tres Reverend pere V[otre] s[ainte] b[énédition]

3 Il y a si longtemps que nous n'apprenons de nouvelles de votre
4 reverence que nous avons suiet de croire ou que les lettres ont esté
5 perdues ; ou d'apprehender quelque fascheuse maladie qui vous aye
6 empesché d'ecrire. Puisque l'occasion se presente du depart des
7 vaisseaux, j'ay cru qu'il estoit de mon devoir de vous donner avis
8 de l'estat de notre mission tant po[ur] le spirituel que le temporel. Les
9 soins du P[ère] Maximien se continuerent a l'edification du public de telle
10 manière qu'on voit desia du changement dans les mœurs des
11 insulaires et du progres dans les enfans aux catechismes. Ses soins sont
12 infatigables p[our] ces malades soit dans la ville, soit aux montagnes,
13 soit la nuit, soit le jour : ce sont les veritables fonctions d'un missionnaire.
14 Dans la derniere que je me suis donné l'honneur de vous ecire, je
15 vous en ay demendé deux parce qu'il en fault po[ur] S[ain]t-Christophe, je vo[us]
16 supplie de nous en choisir qui fassent paroistre leur zele. Je n'attends
17 que les vaisseaux qui doivent y transporter la colonie po[ur] partir
18 retourner prendre possession de ce qui nous y appartient, qui est
19 au sentiment de tous ceux qui ont demeuré dans cette isle le plus beau
20 ou le meilleur bien, je ne dis pas de S[ain]t-Christophe seulement, mais de toutes
21 les isles francoises. Nous aurions besoin de quelques avances, si la
22 province faisoit ce que les p[ères] Jesuistes font, elle en retireroit de
23 grands effects, si elle n'est pas en estat de nous ayder nous serons
24 longtemps sans nous retablir et peut-estre contraint de laisser en friche
25 des terres de grand rapport. Notre temporel com[m]ence assez bien
26 depuis que nous faisons des sucres blancs, notre sucrerie est en estat
27 de marche independamment de personne. J'ay desia payé quantité de
28 debtes tant anciennes que celles qu'il a fallu faire po[ur] retablir la sucrerie
29 et po[ur] blanchir les sucres qui ont monté a plus de 120 000 livres. Notre credit
30 est tellement retabli que chacun recherche nos billets, mais nous apprenons
31 une fascheuse nouvelle qui est d'un nouvel impost qui a esté mis en France
32 sur les sucres blancs, cela nous reculera beaucoup : desia les marchands
33 veulent estre payéz en argent ; d'autres veulent bien prendre du sucre mais
34 a si bas prix qu'il est impossible de s'y sauver. Cela est capable de
35 ruiner icy le com[m]erce et il seroit tres a propos de représenter cela au
36 ministre. Les religieux que votre reverence envoyra doivent apporter
37 des saintes huiles dans des phioles de faïence bien bouchées de cire et
38 couverte de toile ou parchemin bien liées en sorte qu'elles ne puissent estre
39 repandues, doubles robbes, deux chapeaux, deux ou trois paires de souliers
40 et du linge en quantité a cause des chaleurs. Outre les deux religieux
41 que je demande a votre reverence s'il s'en trouvoit quelques autres assez
42 zelés po[ur] aller a S[ain]t-Domingue et y retablir la mission, vous pourriez

43 nous les envoy[er] et je leur donnerois les quartiers que nous y avons
44 autre fois – com[m]e aussy dans l’isle de S[ain]t-Martin qui est proche de S[ain]t-Christophe
45 – tous les autres religieux se zelent po[ur] aller a S[ain]t-Domingue et Monsieur
46 du Casse se fait un plaisir d’y en establir. Je travaille a un estat
47 general pour envoyer au chapitre prochain. je suis touiours avec
48 respect

49 Mon tres Reverend Pere

50 A la Guadalupe ce 20^e [sept]embre Votre tres humble et tres obeiss[an]t
51 1698 R[e]l[igieu]x Fr[ère] Estienne de S[ain]t-Quentin
52 vic[ai]re

53 Au tres Reverend Pere
54 le tres Reverend Pere provincial des
55 Carmes de la province de Touraine

1 **Lettre 49 : Maximin de Saint-Pierre le 20 septembre 1698**

2 De la Guadeloupe ce 20eme septembre 1698

3 Mon Reverend Pere,
4 votre sainte benediction,

5 Comme ie n'ay rien de particulier
6 a vous mander et que ie crois
7 que vous avés receu toutes mes
8 lettres, celle-cy sera seulement
9 pour vous assurer de la
10 continuation de mes tres humbles
11 respects et me recommander a
12 vos saintes prieres et a celle de
13 toute la province. Je vous
14 assure que nous ne vous oublions
15 pas et moy en particulier dans
16 les notres.
17 Notre mission commence a etre
18 sur le bon pied mais la moisson
19 est grande et il y a peu d'ouvriers,
20 nous aurions besoin de que[l]ques
21 religieux de bonne volonté et de bon
22 exemple. Voila le cher Pere
23 Rodolphe qui est sur le point
24 d'aller a S[ain]t-Christophe pour
25 y etre procureur et superieur. Je
26 croy que le Pere Spiridion s'en
27 doit retourner au printemps en
28 France, cela etant il nous en faudroit
29 au moins deux.
30 Je ne scay si votre reverence a
31 pensé a ce que ie luy mandois de
32 Saint-Domingue, c'est une mission
33 qui n'est pas a abandonner, c'est
34 l'isle que sa maiesté semble prendre plus de soin
35 d'establir, vous en fairés ce que votre prudence
36 trouvera a propot¹. Nous vivons icy assés en paix
37 graces a Dieu et i'espere que le seigneur nous benira
38 pour le spirituel et le temporel. Je vous avois prié
39 de tacher d'obtenir de Rome que nous fussions dans
40 l'Amerique comme tous les autres religieux missionnaires

¹ Il souhaite dire « propos »

41 apostoliques, nous ne nous servons des privileges de
42 missionnaires apostoliques que sur une pretendue
43 communication de privilege. Je ne scay a bien
44 examiner, ce fondement me paroît bien foible et
45 cete communication bien tirée. Je suis avec tout
46 le respect et la soumission possible.

47 Mon Reverend Pere,
48 votre tres humble et
49 obeissant religieux, fr[ère] Maximin de
50 Saint-Pierre

51 Au tres Reverend
52 le tres Reverend Pere
53 provincial des religieux
54 Carmes de la province de touraine
55 au couvent des Billettes
56 a Paris.

57 Le r[évéré]nd Pere Lucien vient d'ariver
58 de Marie-Galande pour nous faire
59 l'honneur de nous voir, il vous presente
60 ses respects, il vous a ecrit, il ne scait
61 si vous avez receu ses lettres.

1 **Lettre 50 : Maximin de Saint-Pierre le 20 septembre 1698**

2 De la Guadeloupe ce 20eme septembre 1698

3 Mon Reverend Pere

4 votre sainte benediction

5 Celle-cy sera, apres vous avoir
6 assuré de la continuation de mes tres
7 humbles respects, pour vous donner
8 avis que ie vous ay envoyé un
9 perroquet que i'ay adressé au Pere
10 sacriste de La Rochelle. Vous devés
11 l'avoir receu il y a plus de deux
12 mois. Je le [ai] donné a un nommé
13 monsieur de la Marre de Caen qui
14 etoit lieutenant dans la flotte du
15 roy : la Loire. I'ay encore une petite
16 perrique¹ que ie vous aurois envoyée
17 si ce n'est que ce seroit la hazarder
18 a cause du froid que ce vaissau trouvera
19 dans son voyage. Si le porteur de
20 cete lettre vous peut voir, il vous dira
21 qu'elle est bien iolie, ie vous l'envoieray
22 dans le mois de mars ou d'avril.
23 Nous ne recevons point de lettres du R[évéré]nd
24 Pere provincial ny de vous ce qui nous
25 chagrine beaucoup, et moy particulierement.
26 Selon les apparences vous nous donnerés
27 au chapitre un nouveau vicaire, au
28 nom de Dieu, donnés nous en un qui soit
29 puissant en (...) et en parole, que
30 la province ne meprise pas une mission
31 qui peut luy estre et glorieuse et
32 profitable.
33 I'ay eu l'honneur de vous mander
34 et au R[évéré]nd Pere provincial que s' il y
35 avoit eu dans ces iles de bons oeconomes,
36 ie ne dis rien davantage, la mission
37 devroit avoir de remis en France plus
38 de cent mille francs.
39 C'est une honte que nous soyons des
40 premiers et des mieux etablis dans ces
41 iles et que nous soyons les plus geuxs², on nous le dit

¹ Petite perruche

42 bien maintenant que cela alloit d'une autre manière que
43 cela ne va pas. Neanmoins nous vivons assés honnetement,
44 nous payons nos dettes fortement et nous esperons devant
45 deux ans etre quitte. I'aurois tort de me
46 plaindre du R[évéré]nd Pere vicaire, il a les meilleures intentions
47 du monde, il fait tout ce qui peut pour payer nos dettes, il
48 en a assurément deia payé, mais avec tout cela ie vous
49 diray naivement, ce n'est pas son fait d'etre vicaire il ne
50 soutient pas son rang. Il est trop pesant pour vaquer aux
51 affaires et puis le bon homme fait souvent des marchés
52 ou [où] il se laisse tromper. La mission luy aura pourtant
53 obligation car pour le temporel elle etoit dans un pauvre
54 etat quand il est venu et maintenant par ses soins nous
55 pouvons vivoter. Il a voulu et persiste encore a vouloir
56 me mettre superieur de cette maison, c'est a dire pour gerer
57 les affaires car de superiorité il n'y en a guere icy mais
58 comme ie n'ay point le merite de
59 superieur, il n'ambitionne point aussi
60 de l'etre. Je ne l'ay point voulu accepter
61 et persisteray, s'il en mandoit que[l]que
62 chose au R[évéré]nd Pere provincial, ie vous prie
63 de me servir aupres de luy et de l'assurer
64 que ce n'est point par entetement et
65 seulement par un attachement a ma
66 paix, que ie croy que i'auroy moins
67 dans cet etat-là que dans celui ou [où] ie suis
68 que d'ailleur. Je seray touiour soumis
69 a tout ce que sa reverence voudra de moy, ie
70 luy ay rendu compte de ma gestion
71 dans cete mission, ie ne scay si elle en
72 sera contente, elle n'a qu'a me faire
73 scavoir en quoy ie peche, ie me
74 corrigeray aucitot.
75 Nous avons besoin de que[l]ques religieux
76 du moins d'un, il n y a que moy a
77 precher icy, ie suis obligé d'aider le Pere
78 vicaire dans les affaires de la maison,
79 cela me fatigue beaucoup, ie preche
80 presque tous les dimanches sans
81 parler des autres fetes.
82 Un peu de part dans votre amitié,
83 ie suis avec tout le respect et tout

² Il souhaite dire « gueux ».

84 l'attachement possible.
85
86 Mon Reverend Pere
87
88 Fr[ère] Maximin de Saint-Pierre

Votre tres
humble
et obeissant religieux

1 **Lettre 51 : Rodolphe de Saint-Jan le 3 octobre 1698**

2 Jesus Marie Joseph, a la Guadeloupe
3 ce 3eme octobre 1698

4 Mon tres Reverend Pere
5 votre s[ain]te benediction

6 Il semble que par les dernieres lettres que nous avons
7 receu de France, on se pleigne de ce que no[us] n'escrivons
8 point. Cependant j'ose assurer vostre reverence que
9 je n'ay guere laissé passer d'occasion sens luy escrire
10 et luy rendre mes respects, comme je n'ay esté
11 honoré d'aucune reponce, je ne scay si mes lettres
12 auront esté rendues.
13 Nostre R[évéré]nd Pere vicaire vous mande apparament
14 le marché qu'il vient de faire avec les Anglois
15 pour le retablissement de S[ain]t-Christophe, j'estois malade
16 en ce temps, ainsi je ne pu assister au contrat. Le
17 marché a deux faces : il est avantageux en ce qu'il
18 nous seroit impossible de nous retablir sens ces avances ;
19 et d'ailleurs les gros interest de la somme qu'on doit
20 fournir aux Anglois au denier 10 iusque a
21 parfaict payement, l'estat ou [où] est l'habitation de
22 S[ain]t-Christophe sur laquelle on ne pourra faire de sucre
23 qu'en trois ans, la pauvreté de nostre mission
24 qui doit beaucoup (pres de 300 mille de sucre) ce qui met la maison de la
25 Guadeloupe presque hors d'estat d'ayder celle de
26 S[ain]t-Christophe qui a besoin et tout principalement de
27 vivres pour moy (car c'est moy qui suis destiné pour
28 ce lieu) et pour les negres de bois pour bastir *etc[etera]*,
29 tout cela me faict apprehender que toutes nos
30 bonnes intentions n'eschouent parmi tant de difficultés,
31 si la providence ne nous ayde puissamment.
32 Le remede le plus prompt a tout cela seroit de
33 trouver une bource un peu considerable pour [payer]
34 aux Anglois affin de se redimer de ces gros interets
35 qui nous accableront. J'escris a quelques personnes
36 de mes amis pour les porter a quelque engagement
37 avec moy par lequel ils s'obligeroient a me fournir
38 une somme d'argent dont je leur payerois l'interest a
39 un denier raisonnable et m'obligerois a leur louer
40 tous les sucres bruts (qui sont fort recherchés) qui se
41 fabriqueront sur l'habitation jusques a l'entier

1 **Lettre 52 : Estienne de Saint-Quentin le 28 novembre 1698**

2 Mon tres Reverend Pere

3 Nous avons suiet d'apprehender quelque fascheuse nouvelle
4 de l'estat de votre reverence, vous ayant escrit plusieurs fois
5 sans aucune reponce. La derniere que je me donnay l'honneur
6 de vous escrire estoi au suiet du bien que nous avons dans
7 l'isle de S[ain]t-Christophe, ou [où] je suis en dessein d' aller si tost que les
8 vaisseaux seront venus pour y remener la colonie, nous les
9 attendons de jour en jour ; et pour demender a votre reverence
10 deux religieux qui ayent l'esprit de mission, c'est a dire qui
11 y soyent veritablement appeléz, nous som[m]es desia beaucoup en
12 estime po[ur] les fonctions qui exercent les missionnaires. J'ay desia
13 destiné le Pere Rodolphe po[ur] aller a S[ain]t-Christophe, il lui fault
14 un compagnon et un autre po[ur] tenir icy sa place. Je suis bien aise
15 de donner connoissance a votre reverence de l'affaire que j'ay
16 faite avec Monsieur le grand prevost des isles angloises,
17 exequeur testamentaire de deff[un]t M[onsieu]r le general Condrington, a qui
18 j'avois escrit une lettre en latin en forme de requeste po[ur] nous
19 rendre les meubles et empescher de demolir ce qui estoit sur notre
20 habita[ti]on, le tout sous le bon plaisir et agrement des puissances.
21 Cette requeste plus a le general qui ordonna dans son testament
22 que l'on nous damage ce que nous demendrons au plus juste prix
23 qu'il se pourroit faire. Nous avons donc stipulé qu'on nous donnera
24 un moulin avec sa charpente, pivots, colets, autres ustensiles
25 necessaires po[ur] un moulin parfait et tournant ; la maison du
26 moulin avec sa charpente ; une sucrerie garnie de 4 chaudières,
27 ecumoières et rafraichissoir avec sa charpente couverte de poutre
28 de traverse ; douze bœufs, six mulets et vingt negres travaillant
29 a notre choix, et le tout pour la som[m]e de 13000 livres sur quoy nous
30 avons donné 500 livres faisant le contract. Je n'ay escrit a monsieur
31 notre intendant qui a approuvé ce que j'ay fait, entandés cette
32 clause que j'ay fait mettre au contract sous le bon plaisir et
33 agrement des puissances. Les R[évéré]nds Peres Jesuites ont suivi notre
34 procedé et ont esté aux isles angloises et y ont fait aussi un
35 marché po[ur] ce qui les regarde. Si la province pouvoit nous
36 avancer cette som[m]e, elle nous feroit un sensible plaisir car
37 si nous ne pouvons payer cette som[m]e dans deux ans nous
38 som[m]es obligés de payer le restant a dix pour cent
39 ce qui est usuraire mais il fault en passer par la. Nous
40 gagnons davantage dans le marché, si a Nantes ou La Rochelle
41 il se trouvoit quelques marchands qui pussent nous faire cette
42 avance (la province ne pouvant le faire), nous nous engagerons

43 de fournir des sucres dans l'avance po[ur] la som[m]e : soit en brut, soit
44 en blanc, notre sucrerie est presentement en estat de faire l'un
45 et l'autre. Nous aurions aussi besoin d'un bon oblat qui
46 occupe la cuisine et la boulangerie, nous som[m]es obligéz de nous
47 servir de negres qui nous friponnent tout et nous volent.
48 Tous nos missionnaires vous saluent et vous prient de
49 donner votre benediction sur leurs travaux. Je vous prie
50 aussy de me l'accorder et de me croire touiours.

51 Mon tres Reverend Pere
52 Votre tres h[um]ble et tres obeiss[an]t r[e]l[igieu]x
53 F[rère] Estienne de S[ain]t-Quentin vic[ai]re

54 Les religieux apporteront avec eux des s[ain]tes huiles, deux
55 missaux de l'ordre et quelques processionnaires. Qu'ils les payent
56 plutost de l'argent du roy si la province refuse de les avancer.

1 **Lettre 53 : Rodolphe de Saint-Jan le 20 février 1699**

2 A S[ain]t-Christophe ce 20 février 1699

3 Mon tres Reverand Pere

4 Il y a desia un mois que les francois ont pris
5 possession de l'isle de S[ain]t-Christophe, c'est sens contredit
6 la plus belle des isles antilles mais presentement
7 c'est la plus inculte. Les Anglois l'ont vendu
8 dans un estat pitoyable, nostre habitation est un
9 des plus beaux morceaux de l'isle mais elle est
10 si remplie d'acacias (c'est un arbrisseau plus
11 dangereux que l'epine) qu'il faudra tres
12 longtemps pour la defricher entierement.
13 Nous nous hattions de nous y voir bientost
14 retablit, par le moyen des Anglois, avec lesquels
15 nous avons faict un marché qui dens la conioncture
16 de nos affaires pouvoit nous estre avantageux.
17 On m'avoit laissé une commission pour conclure
18 avec eux, le marché estoit passé devant notaire ils
19 avoint touché cinq cent francs, nonobstant cela
20 quand il a esté question de nous livrer les choses dont
21 ils estoit convenus, ils m'ont dit que tout estoit prest,
22 que je n'avois qu'a leur donner mille escu contant
23 et caution pour le reste, qu'ils me livreroient incontinent.
24 Comme nous sommes dens l'impossibilité de trouver
25 mille escu content et qu'il seroit difficile de trouver
26 a S[ain]t-Christophe des cautions, je croy la chose rompue
27 ainsi, faultte de douze mille francs. Nostre habitation
28 qui avec cette somme vaudroit plus de vingt mille
29 escu demeure inculte et inutile. Si la province trouvoit
30 cette somme a emprunter, je suis sur qu'avant
31 cinq ans j'auerois payé cette somme avec les interet.
32 C'est grand dommage de laisser perdre un si beau bien,
33 si j'avois autant de force que de courage je ferois
34 merveille, mais mes mains sont desia estropiées du
35 travail et je suis tout seul. Je n'ay trouvé sur
36 l'habitation qu'une miserable case voutée qui servoit
37 pour les negres malades, le reste des maisons est detruit.
38 Il n'est pas croyable combien je souffre dans ce pauvre trou,
39 figurés-vous les cachots du fort l'Evesque a Paris, telle
40 est ma demeure : il n'y a qu'une petite porte qui ne ferme
41 point, sens fenestre ni veue, entourée de halliers. Pour la bonne chere,
42 je ne scay ce que c'est, un morceau de lard avec des pois faict tout

43 mon festin, je cuis du pain une fois en trois semaines ce que je vous
44 en [est] a la lettre. Mais la plus grande incommodité que je prouve¹,
45 c'est des chiques, ce sont de petits animaux a peu pres comme des puces
46 mais plus petites qui entrent dans les pieds y font des œufs et grossissent
47 a mesure qu'elles restent dans les pieds. J'en ay esté si incommodé que mes
48 pieds me sont enflés gros comme des sabots. C'est mon tres R[évéré]d Pere je puis
49 dire a present que je suis missionnaire parce que je souffre beaucoup.
50 Je n'omettray rien de ce qui dependra de mon travail et de mon industrie
51 pour retablir cette maison mais enfin avec rien on ne peut rien faire.
52 Je n'ay pas mesme un seul negre avec moy, j'espere tout de la
53 providence, m[onsieu]r l'intendent m'a promis de me faire avancer vingt
54 negres payables en deux ans mais si la province ne m'aide de
55 mille escu comment payer en deux ans six mille francs. Vostre Reverence
56 fera ses reflexions la-dessus. Vous me dirés que jamais les missions n'ont rien
57 donné a la province, j'avoue qu'il n'y a pas eu tousiours beaucoup d'oeconome
58 dens nos maisons mais si on considere les terres qu'ils ont achepté, les batiments
59 qu'ils avoient construit, les negres, les bestions et toutes sortes d'augmentations
60 que nos predecesseur avoient fait, si dis-je on considere tout cela en vente,
61 mon tres R[évéré]d Pere, il faudra avouer qu'ils n'ont pas mal travaillé. Pour moy, je vous
62 assure que si la province me fait quelque avance qu'elle ne perdra pas
63 en trois ou quatre levées, je me flatte que la
64 maison seroit retablie. Si on ne m'aide pas, je feray
65 en sorte d'avoir quelques negres avec lesquels je
66 travailleray et vivray doucement, taschant peu a peu
67 de retablir l'habitation mais je ne scay si de mes iour[s]
68 je la pourray voir bien retablie. J'attendray une reponce
69 cependant je suis avec un profond respect.

70 Mon tres R[évéré]d Pere,
71 Vostre tres humbl[e] et tres
72 obeissant religieux
73 F[rère] Rodolphe de S[ain]t-Jan, r[eligieu]x c[arme] in[digne]

74 Au tres Reverend
75 le tres Reverend Pere Provincial
76 des Carmes de la province
77 de Touraine. A Paris
78 Rue des billettes
79 a Paris.

¹ Voulait-il dire « trouve » ?